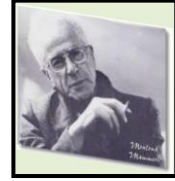




Université MOULOUD MAMMÉRI / Tizi-Ouzou

Faculté de Génie de la construction

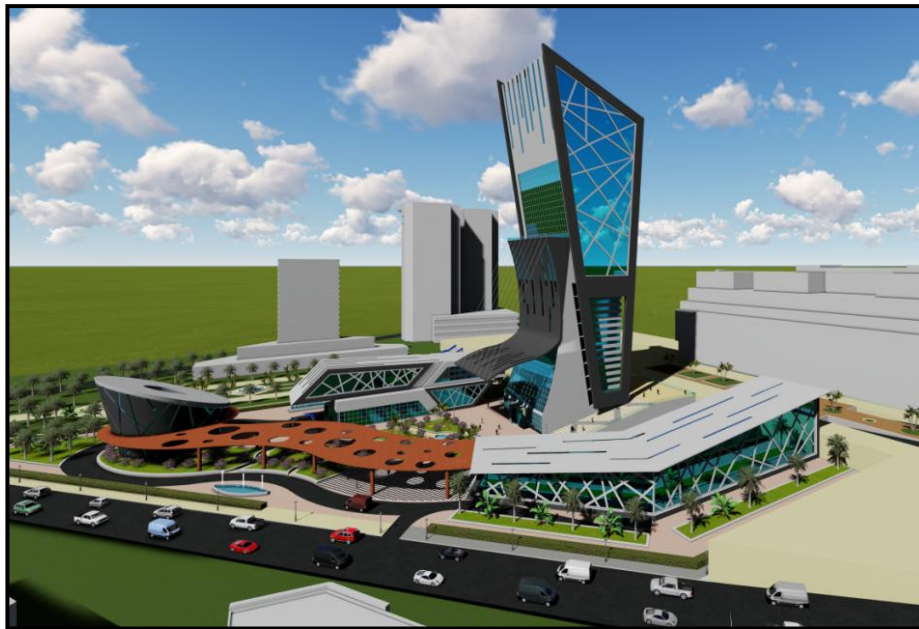
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE



MEMOIRE DE MASTER EN ARCHITECTURE

Option : Architecture et Cultures Constructives

Forum des Médias au Hamma



Réalisé par :

- Melle **HAMDI** Ghania
- Melle **RECHAM** Wafa

Encadré par :

- **Mr. BENMOUMENE** Messaoud
- Assisté par :
- **Mme. KACI**

Année universitaire 2016/2017

Remerciements

On dit souvent que le trajet est aussi important que la destination. Ces cinq ans nous ont permis de bien comprendre la signification de cette phrase toute simple. Ce parcours en effet, N'est pas traversé sans défis et sans soulever de nombreuses questions pour lesquelles les réponses nécessitent de longs heurs de travail.

Avant tout nous remercions Dieu tout puissant de nous avoir donné la force et le courage pour surmonter toute les difficultés rencontrées durant toutes ces années.

Nos parents pour leur amour, leur soutien, sans qui on aurait pu accomplir ce travail.

On tient également à remercier nos encadreurs Mr. BENMOUMENE et Mme. KACI pour leur soutien, leur disponibilité, et leurs orientations et conseils.

Merci a tous ceux qui ont contribué de près ou de loin a l'élaboration de ce modeste travail.

Notre gratitude va aussi aux membres du jury qui ont accepté d'évaluer et d'examiner notre présent travail de recherche

On voudrait aussi exprimer nos reconnaissances envers tous les enseignants de notre département, ainsi qu'a tout le personnel des archives, de la bibliothèque, et le personnel administratif pour leur patience et gentillesse.

Dédicaces

Je dédie ce travail à mes chers parents :

Mon cher et adorable père pour son soutien et sans lui qui je ne serais jamais arrivé à ce stade.

Ma chère et tendre mère pour toute son affection ,et son soutien durant toutes mes années d'études .

qui m'ont aidé durant tous mon cursus, pour leurs encouragements, leurs patiences et leurs précieux conseils, Je m'adresse au ciel les vœux les plus ardents pour la conservation de leur santé et de leur vie.

A ma chère sœur Farida qui m'a beaucoup aidé .

A mes chers sœurs Karima, Hassina et Mounia .

A mon cher frère Kamel.

A toutes ma famille .

Une dédicace aussi chaleureuse à toutes mes amis et plus particulièrement Imane, Dalila, Lilya, Sidali et Idir avec lesquelles j'ai partagé mon parcours universitaire et j'ai passé des moments inoubliable avec eux .

Hamdi Ghania

Dédicaces

Je me présente a dédier ce modeste travail :

D'abord à La mémoire de ma chère Tata que Dieu l'accueil dans son vaste paradis.

Je cite mes chers parents qu'aucun hommage ne pourrait être a la hauteur de tout ce qu'ils m'ont donné, merci pour les valeurs nobles, l'éducation et le soutient permanent que vous m'avez offert, sans vous je n'aurais pu aller au bout de ce travail, vous avez su me donner la force et le courage pour chaque entreprit dans ma vie.

A mes chers grands parents que dieu les préserve et les garde pour nous

A ma chère sœur Asma et mes frères Allaeddin, Fakheredir et mon petit chouchou Pédrou.

A mes tantes, oncles, cousins et cousines.

A mes deux chers amis Daddas Mohand et Madjid, je ne peux trouver les mots justes et sincères pour vous exprimer mon affection et mes pensées, vous êtes pour moi des frères et des amis sur qui je peux compter.

Ainsi a mes deux chères amies et sœurs Bina et Lyn.

A tous mes amis(es) karim, Zaki, Abdou, Hamza, Youcef, Nadia, souraia et zouina.

A mon binôme Ghania et sa famille.

A mes camarades d'atelier « Tharwa n Benmoumene ».

Ainsi tous mes compagnons de promotion.

Wafa ^_^'

Résumé

"L'architecture est un art, mais ce n'est pas une simple virtuosité, de l'art pour l'art. Pour s'épanouir, elle doit être contaminée par la science, la technique, l'histoire, l'anthropologie, la géographie et la société". RENZO PIANO

"L'Architecture est un art que tout le monde devrait apprendre, parce qu'il intéresse tout le monde ; et il est d'une telle simplicité, il est aussi inexcusable de ne pas être familiarisé avec ses règles élémentaires que d'ignorer la grammaire ou l'orthographe, dont l'étude est beaucoup plus difficile". John Ruskin

Dans le but de concevoir une architecture contemporaine d'une haute technologie à la capitale d'Alger, nous avons réfléchi à un projet contemporain a savoir «Forum des médias » au Hamma.

Le quartier du Hamma, un site doté d'une grande valeur architecturale et historique, une richesse urbanistique et paysagère intégrera dans le perspectives des différents instruments d'urbanisme des projet structurants ainsi des actions de réaménagement...,qui vont le transformer à un lieu de grande dynamique urbain, d'échange, conviviabilité et d'une puissance économique qui contribuera à la métropolisation d'Alger.

Ce projet est le résultat d'interaction de plusieurs éléments et facteurs liés aux données relatives au contexte, aux exigences du thème, du site et il s'inscrit dans les différentes visions réfléchies d'ici à l'horizon de 2030.

Ce projet sera révélateur des tendances actuelles et sera doté d'une technologie contemporaine qui va engendrer la régénération de l'image urbaine donc il sera un élément déclencheur d'une nouvelle dynamique dans la capitale.

Mots clés:

Centre, centralité, métropole, métropolisation, post modernisme, dé constructivisme, architecture durable, high-tech, architecture contemporaine, continuité urbaine, émergence.

Partie introductive

Introduction

Les villes d'aujourd'hui ont connus un processus du développement (implosion, explosion et extension) qui a touché tous les domaines, économiques, sociales et culturels... et ce processus a donné une terminologie nouvelle des villes, a savoir, la métropole, mégapole, mégalopole...etc. Ces villes de part leur importance spatiale qui marque une nouvelle étape dans l'extension de la ville, renvoient à une nouvelle stratégie de son développement. La métropolisation se base sur la centralité, la technologie, l'innovation architecturale et urbaine (New York, USA, Hong Kong, Johannesburg, RSA Londres, ENG).

Alger, capitale méditerranéenne, ville maritime considérée parmi les plus intéressantes baies du monde réjouissant d'une localisation privilégiée lui conférant la fonction d'échange par excellence.

Notre intervention consiste à développer Alger dans la trame des villes métropolitaine par le renforcement des équipements et fonctions de haute importance. Alger qui a changé de statut, dispose des potentialités foncières importantes et d'une infrastructure routière, ferroviaire, aérienne et maritime considérable qui favorise l'émergence d'une future métropole.

C'est justement dans ce contexte que le PDAU 2011 intervient par des actions de renouvellement urbain et la construction de projet d'architecture structurant qui contribuent à l'amélioration de l'image de la ville.

Et dans cette dynamique de métropolisation de la ville d'Alger que nous voulons inscrire notre projet à savoir «**Forum des Médias**» qui sera révélateur des tendances actuelles et sera doté d'une technologie contemporaine qui va engendrer la régénération de la nouvelle image d'Alger.

Problématique :

Alger future métropole traverse une nouvelle phase de développement caractérisée par de profonds changements sur tous les plans, social, économique et environnemental.
-Comment valoriser l'image d'Alger sur le plan urbanistique et architectural afin d'affirmer son rôle de métropole ?

Objectifs :

Nos objectifs s'alignent autour de ceux fixés par le plan stratégique de développement PDAU 2011 de l'horizon 2030 qui sont comme suit :

- Faire d'Alger une ville emblématique, qui se transforme en restant elle-même.
- Eco-métropole de la méditerranée et ville qui maîtrise son étalement et restaure ses équilibres écologiques.
- Faire d'Alger un moteur du développement tertiaire de l'Algérie.
- Faire d'Alger une ville des mobilités et des proximités. Mais aussi:
- Promouvoir une architecture de qualité à Alger.
- Donner une nouvelle image d'Alger.
- La volonté d'améliorer le cadre de vie et renforcer l'identité de la capitale.
- La création d'un projet architectural contemporain chargé de toutes les données urbanistiques, historiques et architecturales, doté d'une capacité structurante révélatrice des tendances actuelles en termes d'activités, d'architecture et de performances technologiques.

Hypothèses :

- L'innovation architecturale et technologique est au centre de nos préoccupations dans la mesure où elle constitue le lieu du renouvellement de l'image architecturale par l'interprétation de l'histoire et des nouvelles réalités de la ville.
- Projeter un projet d'envergure national qui s'inscrit dans la démarche du plan stratégique de développement PDAU 2011 de l'horizon 2030 et ainsi renforcer le rôle de métropole que veut jouer Alger dans le futur.

Apporter une meilleure attractivité et une image valorisante des futurs quartiers d'affaires en créant des espaces publics de qualités et en projetant des équipements adéquats.

Partie 1 : Aspect théorique

Chapitre I : Assise théorique

Introduction:

Le souci de l'innovation et de l'inscription du projet dans le temps présent est notre principal objectif. Pour cela notre réflexion restera essentiellement une instance de vérification et de questionnement qui doit constamment renvoyer à un savoir théorique. Ce savoir théorique s'articule autour de l'architecture contemporaine et de ses nouvelles tendances.

L'architecture internationale contemporaine est portée par un élan de créativité qui se traduit par une grande richesse dans la production des formes, la diversité des styles, l'utilisation des matériaux.¹

1. L'architecture contemporaine :

L'architecture contemporaine est apparue dans la deuxième moitié de 20^{ème} siècle. Elle est marquée par une grande liberté de l'expérimentation des formes grâce à de nouveaux matériaux de construction et des nouvelles technologies. L'architecture contemporaine est marquée par :

- Une rupture des formes.
- Des nouvelles techniques et de nouveaux matériaux.²



Fig.1 : PALAIS DES ARTS REINA SOFIA
Source : <http://www.contemporain.com/architecture/>

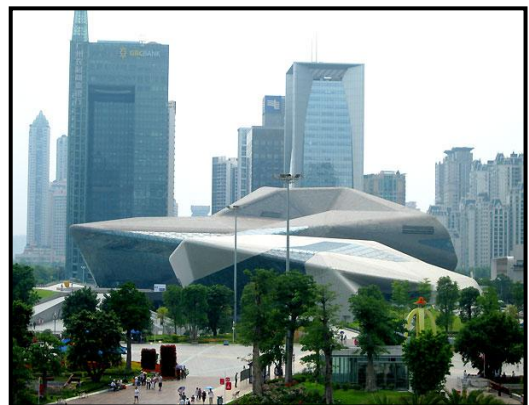


Fig.2 : OPÉRA DE CANTON
Source : <http://www.contemporain.com/architecture/>

¹ <http://www.lorient.fr/>

² <http://www.contemporain.com/architecture/>

L'architecture durable :

On peut définir l'architecture durable comme une architecture de qualité, respectueuse de l'environnement qui consiste à : construire des projets contemporains en harmonie avec la nature, préserver le paysage et l'environnement, valoriser les espaces publics, réintroduire la nature à l'intérieur du projet, conserver les richesses naturelles, et créer une culture constructive durable. L'architecture durable s'inscrit dans une démarche de qualité environnementale et du développement durable.



Fig. 1 : Musée de Quai Branly
Source : <http://www.lejdd.fr/Culture/Expo/Actualite/Le-quai-Branly-fait-peau-neuve-595500>

Le déconstructivisme :

Théoriquement c'est un mouvement artistique particulier à l'architecture, qui a trouvé son nom dans celui du mouvement littéraire de la déconstruction. C'est un mouvement contemporain, parallèle et différent du postmodernisme, qui s'oppose comme lui à la rationalité ordonnée de l'architecture moderne, mais sur des fondements complètement différents puisqu'il assume pleinement la rupture avec l'histoire, la société, le site, les traditions techniques et figuratives.



Fig.4 : Au Royal Ontario Museum (ROM)
Source : http://www.lemonde.fr/m-styles/article/2012/11/14/toronto-veut-faire-mentir-robert-charlebois_1790326_4497319.html

3. Typologie de construction :

La croissance et le développement des villes, l'augmentation des prix du foncier, le progrès technique: sont des facteurs qui ont contribué à l'existence de plusieurs typologies de construction (îlot, barre, tour...).

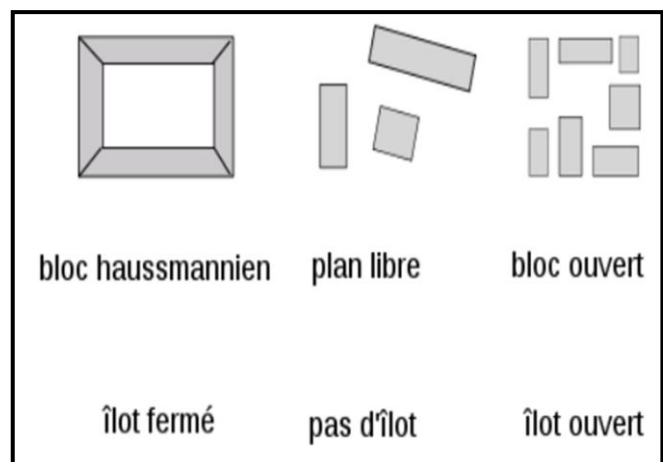


Fig5 : Les trois types d'îlots selon Chrisian de Portzamparc
Source : <http://contemporart.voila.net>

3.1. L'îlot ouvert :

L'îlot ouvert est un rassemblement de bâtiments autonomes et non identiques, autour d'une rue traditionnelle. Les hauteurs des bâtiments sont limitées, mais non généralisées. Il en est de même pour les façades, alignées sein de l'îlot, mais sans continuité d'une construction à une autre. La mitoyenneté est évitée afin de créer des bâtiments aux expositions multiples et de privilégier la création d'échappées visuelles au sein de l'îlot³

Les principes de l'îlot ouvert : sont :

- Un alignement des façades sur les rues.
- Des hauteurs de bâti aléatoire, mais définies par des lois sur les dimensions.
- Des retraits permettant des ouvertures directes sur le réseau viaire : «les fenêtres urbaines».
- Des cours intérieurs ouvertes, même si- closes par un grillage ou un portail.



Fig.6 : Tour First
Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Tour_First

Les tours :

Au sens strictement architectural, une tour est un édifice dont la hauteur est supérieure au largeur. Son emprise au sol est moindre par rapport à son volume.

La barre:

Construction de plus de deux étages d'allure horizontale formant un volume à base rectangulaire⁴



Fig. 7 : Lycée international Français a Milan

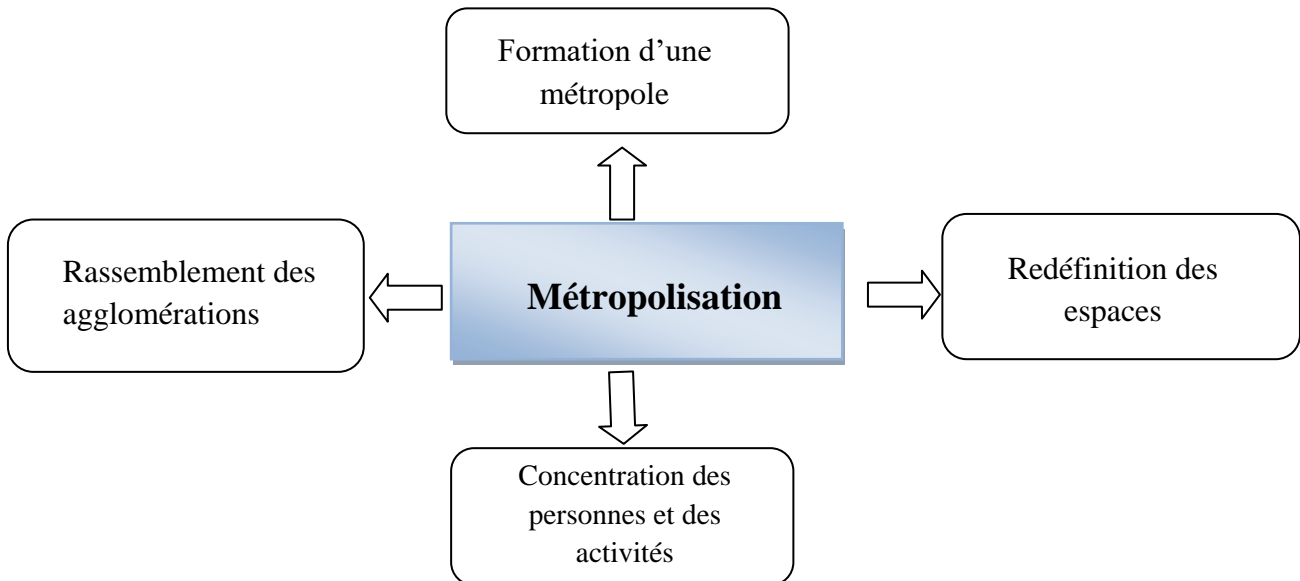
4. Le phénomène de métropolisation:

³ Christian Portzamparc, Paris rive gauche, Ilot ouvert, illustrée, Archives d'architecture moderne.

⁴ Joseph Venne., Lexique de Sur les traces, éditions du Septentrion, 2013.

La métropolisation c'est la nouvelle situation internationale qui découle de la mondialisation de l'économie du marché, conduit à la mise en place d'une nouvelle métropole qui consiste au passage des agglomérations du statut de ville au statut de métropole très nécessaire aujourd'hui.

La métropolisation est un processus de transformation qualitatif, à la fois fonctionnel et morphologique des très grandes villes.



4.1. La métropole : La métropole, le plus souvent capitale ou ville la plus importante d'une région ou d'un état, concentre des activités économiques diverses. Le secteur tertiaire, et plus spécifiquement financier (banques, bourses, etc.), y apparaît dominant. Elle exerce une influence en tant que centre de décisions économiques et politiques.



Fig.8 : USA -new-york-vue-ciel-etats

Source : <http://www.revamericatours.com/programmes/classiques/capitales-de-lest/>

4.2. Types de métropoles:

La métropole peut être :

- Capitale politique ;
- Capitale culturelle ;
- Capitale économique.

Peut être aussi :

- Pôle urbain ;
- Pole touristique ;
- Pole d'affaires.

4.3. Le centre : Le centre urbain est la partie fondamentale de l'organisation urbaine, celle qui assure la vie et l'activité, c'est le siège du pouvoir organisateur, public et privé, spontané ou réglementé, qui assure le développement urbain et régit les rapports avec la périphérie urbaine et rurale.

Le centre représente le lieu où s'entassent de plus en plus certaines fonctions telles que commerces, l'autorité publique, les activités de loisir et de culture. Il est à la fois le symbole de la ville et sa partie la plus animée. Il est donc :

- Le point focal du contrôle social et politique.
- Le point privilégié de cumulation et de représentation.
- Le point condensateur et propulseur des échanges socio-économiques et culturels.
- Le point où l'offre des besoins et des services se fait sélectionner par la qualité, la rareté et le coût.

4.4. La centralité : la centralité c'est le fondement de la métropole, c'est de donner à une ville des activités importantes et équipements de grandes envergures.

La centralité peut être interprétée comme un réseau de liaison du centre et de la périphérie qui assure leur communication et par conséquent leur dépendance.

La centralité urbaine est une structure chargée d'éléments, articulant entre lieux différenciés par leurs échelles, leurs structures et leur signification.

Chapitre II: Paysage urbain

Introduction :

Une connaissance approfondie de la ville et son contexte dans lequel il s'inscrit ; de ses composantes naturelles ; physiques, géomorphologiques, les équipements d'envergures et l'état de bâtis sont nécessaires pour une meilleure élaboration d'un projet architectural.

Donc les éléments du contexte dans lequel s'inscrit le projet architectural est une étape primordiale dans le processus de conception.

Notre projet étant un « **Forum des Média au HAMMA** », est le résultat d'une réflexion poussée, et émise afin de palier à un ensemble de besoins.

Il se doit de répondre d'une façon optimale à toutes les exigences dictées par le contexte le programme et le besoin.

Choix de la ville d'intervention :

Notre choix s'est porté sur la ville d'Alger grâce à sa situation stratégique comme une ville côtière et un siège d'une attractivité importante.

II.1 : Présentation de la ville d'Alger :

Alger, capitale politique, administrative et économique de l'Algérie, occupe un site stratégique et exceptionnel qui justifie pleinement son statut de capitale. Elle est le carrefour international de confrontation d'idées et d'échanges.



Fig.9 : Vue d'ensemble d'Alger / source : <http://www.tsa-algerie.com>

Une ville qui vise à s'affirmer en tant que grande métropole dans le bassin méditerranéen et dans le monde.

C'est une ville avec une baie en faucille, accrochée au-dessus d'un petit port et des promontoires assurent une bonne protection. Ses étendues à l'Est et à l'Ouest en ramifications latérales amplifient l'impression de grandeur.

II.1.1 : Situation géographique et limites :

Alger, ville du nord de l'Algérie, capitale du pays. Elle est établie dans la baie d'Algérie, sur la mer méditerranée, son territoire s'étend sur une superficie de 300 KM2 environ.

Le grand Alger compte 28 communes regroupant, l'ensemble des infrastructures économiques, financières et administratives.

Elle constitue aussi le lieu de convergence de tous les réseaux routiers, maritimes et aériens.



Fig.10 : Carte géographique de l'Algérie
source : <http://www.forum-algerie.com>

Elle est limitée:

Au Nord : par la mer méditerranée.

Au Sud : par la wilaya de Blida.

A l'Est : par la wilaya de Boumerdes.

A l'Ouest : par la wilaya de Tipaza.



Fig.11 : Carte de la wilaya d'Alger
source : <http://www.forum-algerie.com>

II.1.2 : Accessibilité :

La ville d'Alger est accessible par :

- **Voies maritimes :** le port.
- **Voies aérienne :** l'aéroport Houari Boumediene.
- **Voies ferrées.**



Fig.12 : Vue Aérienne de la ville d'Alger
source : Google Earth; traitée par Auteurs

Les différentes propositions sur la ville d'Alger :

Après l'indépendance, Alger a hérité plusieurs paramètres qui lui donnent une image d'une ville métropole, et à cet effet, plusieurs plans d'aménagement ont été élaborés :

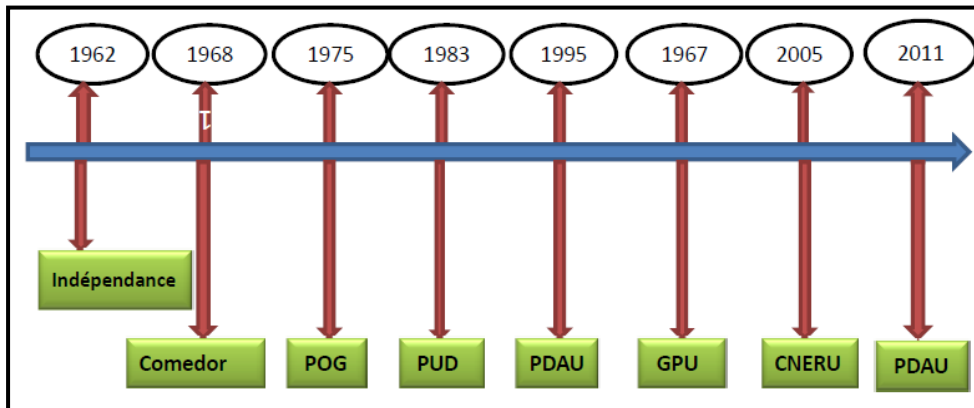


Fig. 13 : Diagramme représente les différents plans d'aménagement proposés sur la ville d'Alger
source : Auteurs

- **A l'indépendance:** Alger a connu une nouvelle urbanisation en tant que capitale administrative et économique. Le plan d'urbanisme fut conçu et établi par des bureaux d'études tels que l'ETAU et ECOTEC qui ont orienté l'urbanisation vers l'Est.
- **Comedon (1968) :** Comité permanent d'Etudes, de développement: il avait pour mission la gestion d'agrandissement d'Alger, il propose une extension vers l'est le long de la baie en assurant la continuité spatiale allant du 1 er Mai à Bordj el Bahri intitulé du POG.
- **POG (1975) :** Plan d'Organisation Générale : à l'horizon de 2000 il envisagea de rééquilibrer la structure urbaine algéroise afin de faire d'Alger une grande métropole. Il adopte l'option du développement de l'agglomération vers l'est, pour cela il propose un centre prestigieux détaché du centre coloniale, il a retenu un système d'urbanisation polycentrique.
- **PUD (1983) :** Plan d'Urbanisation Directeur a été élaboré par le centre national d'études et de recherche en urbanisme CNERU avec objectifs :
 - De développer l'agglomération d'Alger vers le sud-ouest

-Faire un découpage en quartier et en secteur urbains avec l'établissement de séquences et de centres à vocation spécifique.

- **PDAU (1995) : Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme**, il organise Alger en quatre secteurs urbains qui sont les points forts de la centralité :

-Secteur de la Casbah : centre historique et culturel.

-Secteur du 1er Mai : centre administrative.

-Secteur El-Hamma : ensemble politique et culturel.

-Secteur El-Harrach : carrefour commerciale et financier.

- **GPU (1967) : Grand Projet Urbain**, vise à promouvoir pour Alger trois types essentiels de fonction (économique, urbanistique et architecturale) liées à un renforcement de sa métropolisation, à l'internationalisation de ses activités et à la valorisation de son rôle culturel et scientifique. Ce plan décompose la ville en différents pôles de croissances :

-Carrefour du millénaires de la Marine et de la basse Casbah : pole d'affaire et culturel.

-1er Mai, Hamma , Le ravin de la Femme Sauvage :pole culturel ,d'affaires ,des gestions et des finances .

-Stamboul, Lido, Verte Rive, Bordj El Bahri : pole touristique et de loisirs.

-Front de mer ouest, Cap Maxime : pole touristique et d'affaires.

-El Djamila, les Dunes, Zéralda : pole touristique et d'affaires.

CNERU (2005) : S'est doté d'une structure "recherches appliquées" ayant pour objectif:

- ✓ D'élaborer et de proposé dans le cadre des orientations et choix nationaux, les normes techniques et réglementaires applicables en matière d'urbanisme en liaison avec les institutions nationales concernées.
- ✓ D'effectuer toutes recherches, études et analyses susceptibles d'améliorer les actions dans le domaine d'urbanisme.
- ✓ De définir des procédures et méthodologies en matière d'étude d'urbanisme.

PDAU 2011 :

Les objectifs de ce plan visent à faire d'Alger 2030:

- ✓ Une capitale internationale, c'est-à-dire un carrefour de la région nationale vers le monde ;
- ✓ Un "pole d'excellence" en l'occurrence un moteur et une vitrine du développement tertiaire de l'Algérie ;
- ✓ Une Alger Blanche, une ville belle où la modernité emménage dans les traces de l'histoire ;
- ✓ Une ville des mobilités et des proximités ;
- ✓ Une ville durable, un exemple en matière de préservation de la nature ;
- ✓ Faire d'Alger une ville emblématique qui se transforme en restant elle-même ;
- ✓ Eco-métropole de la méditerranéenne et ville jardin qui maîtrise son étalement.

Les autorités algériennes ont élaboré un plan d'aménagement stratégique qui se déclinant sur quatre horizons de planification pour montrer le désir immodéré de rendre Alger au rang de métropole méditerranéenne en reposant sur six piliers :

1. Développement économique, compétitive, emploi.
2. Ouverture de la ville au monde.
3. Cohésion territoriale, cohésion sociale, habitat.
4. Environnement, protection et valorisation.
5. Modèle territoriale.
6. Gouvernance.

Ces piliers se matérialisent en quatre vingt-deux projets structurants qui correspondent à des propositions concrètes d'intervention et qui donnent corps au modèle territoriale préconisé.

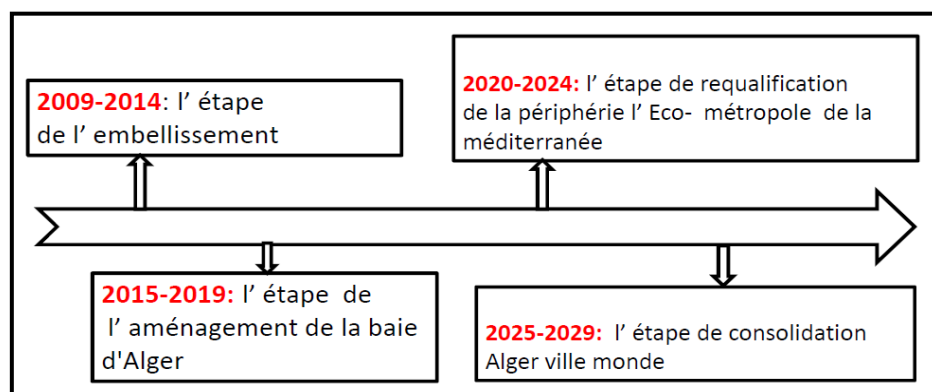


Fig.14 : Organigramme illustrant les perspectives du PDAU 2011
source : Auteurs

Quelques projets structurants du PDAU 2011:



Fig.15 : Future siège PNB à Bab Ezzouaz.
Source : PDAU d'Alger 2011



Fig. 16: Promenade de l'indépendance.
Source : PDAU d'Alger 2011



Fig.17 : Stade de 40000 Places à Baraki
Source : PDAU d'Alger 2011



Fig.18 : Place des martyrs et terrasse du port
Source : PDAU d'Alger 2011



Fig.19 : Centre commerciale de Bab Ezzouar
Source : PDAU d'Alger 2011



Fig.20 : La Grande mosquée d'Alger
Source : PDAU d'Alger 2011

II.3: Le contexte du Hamma :

II.3.1: Présentation du quartier :

Le quartier du Hamma occupe une place importante dans la carte urbaine de la ville d'Alger, situé au cœur de l'agglomération algéroise, il est né suite à l'extension de la ville d'Alger vers l'Est.



Fig. 1 : Vue d'ensemble du quartier du HAMMA

Source : <http://www.tsa-algerie.com>

Inscrit entre le jardin d'Essai à l'Est et la place du 1er Mai à l'Ouest. Couvre une superficie

de 216 ha, présentant une imbrication très forte entre les petites activités très nombreuses et en plus constituant des éléments de repère intéressants.

Ce quartier est décrit, par les documents d'urbanisme, comme le futur hyper centre d'Alger qui doit abriter des équipements importants.

II.3.1.1 Situation:

Le Hamma se situe dans la commune de MOHAMMED BELOUZDAD à l'Est de l'ancien centre d'Alger, il est à 15km de la casbah, il occupe une position stratégique sur la bande littorale en se positionnant en plein centre de la baie d'Alger.

La commune de MOHAMMED BELOUZDAD est délimitée :

- **Au Nord** : la mer méditerranéenne
- **Au Sud** : EL MADANIA et KOUBA

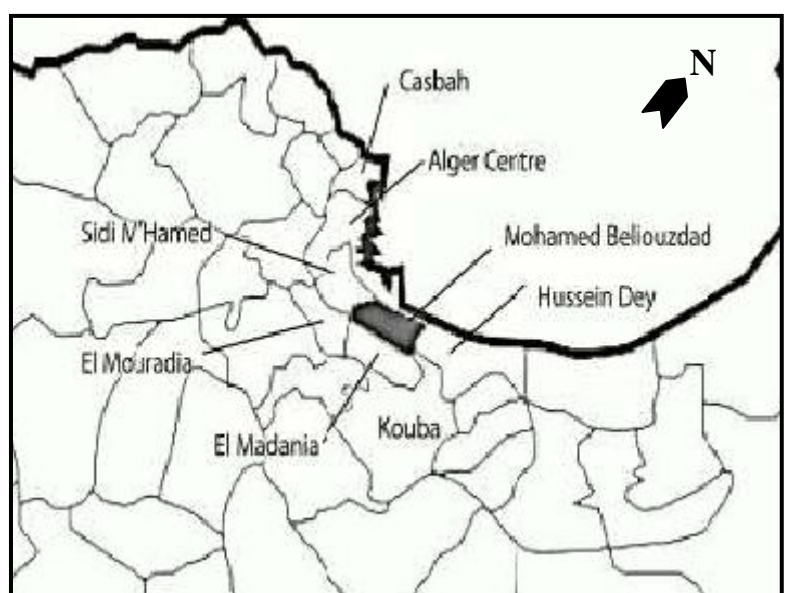


Fig.22 : Carte de la situation administrative de la commune de MOHAMMED BELOUZDAD

Source : <http://www.forum-algerie.com>

- **Au Sud-Est : HUSSEIN DEY**
- **Au Sud-ouest : Sidi M'HAMMED**

II.3.1.2 Les limites physiques :

Le quartier du Hamma est délimité par:

- Le boulevard Hassiba Ben Bouali du côté Nord.
- La rue Mohamed Belouizded du côté Sud.
- Le Jardin d'Essai du côté Est.
- La place 1^{er} Mai du côté Ouest.



Fig.23: Carte des limite physique du quartier du HAMMA
Source : Google Earth ; traité par Auteurs

II.3.1.3 L'accessibilité au quartier du Hamma:

Notre périmètre d'étude bénéficie d'une bonne accessibilité grâce l'existence des voies de dessertes importantes et plusieurs modes de transport à savoir :

- Le chemin de fer longeant le HAMMA et l'avenue de l'ALN au **Nord** ;
- Boulevard Belouizdad, le téléphérique reliant le HAMMA aux différents quartiers des hauteurs au **Sud** ;
- Rue HASSIBA et rue M.BELOUIZDAD à l'**Est** ;
- L'**Avenue** Ali Mellah; échangeur du 1^{er} Mai, trémie de HASSIBA à l'**Ouest** ;
- Boulevard Belouizdad, le téléphérique reliant le HAMMA aux différents quartiers des hauteurs au **Sud** ;
- Le projet du métro en cours de réalisation longeant la zone de l'Est à l'Ouest par son milieu.

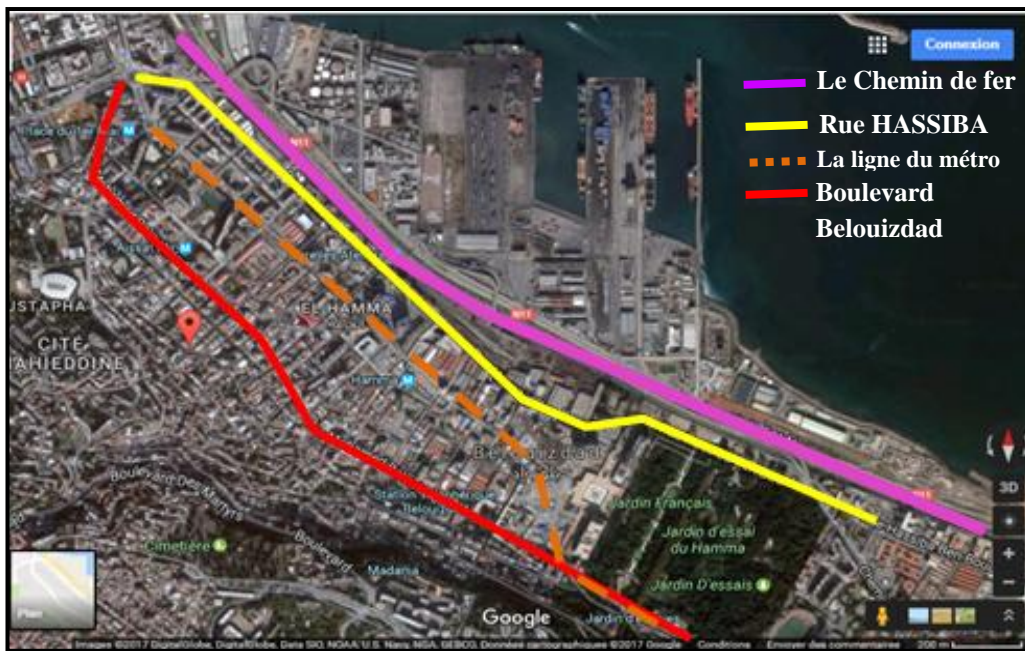


Fig.24: Carte d'accessibilité du quartier du HAMMA
Source : Google Earth traitée par Auteurs

II.3.2: Formation et transformation du quartier :

Au cours des années de la colonisation, le parcellaire de la zone du HAMMA progressivement subit une mutation de son parcellaire agricole vers un parcellaire urbain. Ce quartier connaîtra un véritable essor d'urbanisation à partir du 1880 à ce jour :

II.3.2.1 Période précoloniale :

➤ Avant 1830:

- Le Hamma était à la périphérie du centre historique d'Alger (la Casbah).
- Il constitue des terres agricoles partagées en parcelles régulières et rectilignes, qui se développaient en profondeur vers la mer.

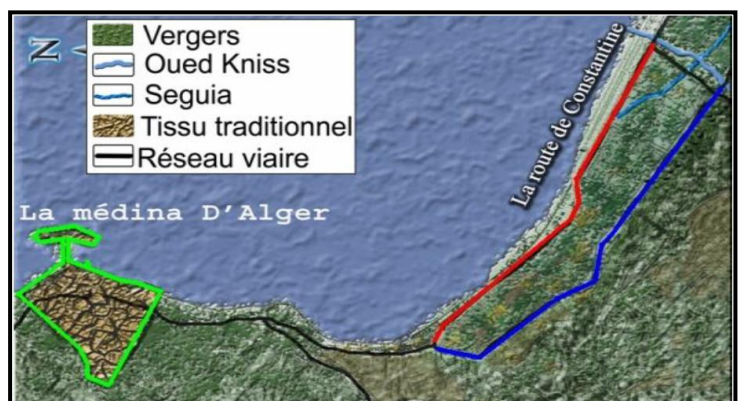


Fig.25 : Carte schématique de la ville d'Alger à l'époque ottomane
Source : Mlle Saïd Aïssa Kahina, L'héritage architectural colonial du XIXe-XXe siècle en Algérie : Entre continuité et rupture, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie.

➤ **De 1830-1846 :**

- Le Hamma reste toujours banlieue agricole de l'agglomération algéroise
- Implantation d'une structure militaire (Arsenal) sur l'emplacement d'une ancienne batterie turque en 1846 et un champ de manœuvre.
- Le début d'aménagement du jardin d'Essai et l'avènement de chemin de fer. Présence d'un camp militaire accompagné d'un champ de manœuvre (CDM)

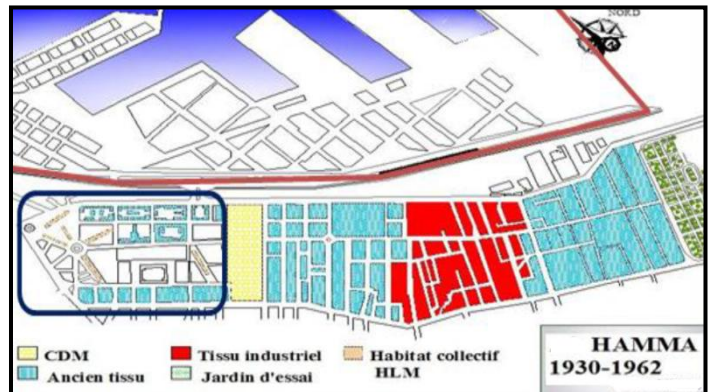


Fig.26 : Carte du Hamma durant la période coloniale
Source : Mlle Saïd Aïssa Kahina, L'héritage architectural colonial du XIXe- XXe siècle en Algérie : Entre continuité et rupture, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie

➤ **De 1846-1895 :**

- Affirmation du HAMMA en tant que zone à caractère industriel en périphérie d'Alger.
- Début d'aménagement du port

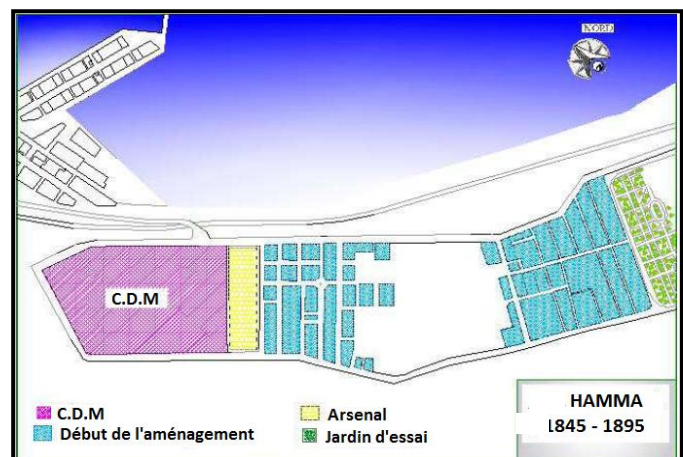


Fig. 27 : Carte du Hamma durant la période coloniale
Source : Mlle Saïd Aïssa Kahina, L'héritage architectural colonial du XIXe- XXe siècle en Algérie : Entre continuité et rupture, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie.

De 1895- 1936:

- Extension du port
- Urbanisation totale du HAMMA entre l'Arsenal et le jardin d'Essai par la création d'un groupement de logement sociaux (HBMEN 1928).

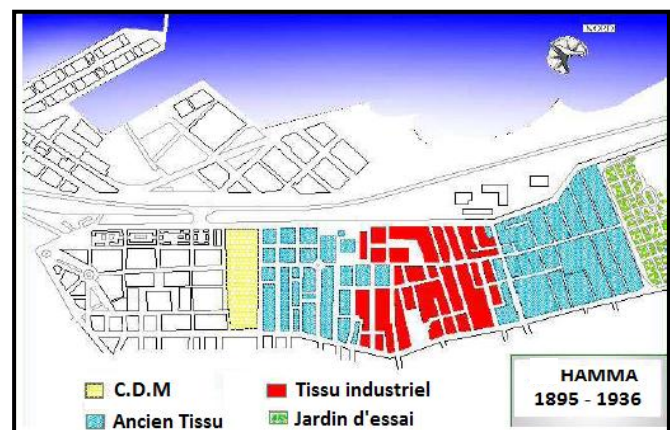


Fig.2 : Carte du Hamma durant la période coloniale
Source : Mlle Saïd Aïssa Kahina, L'héritage architectural colonial du XIXe- XXe siècle en Algérie : Entre continuité et rupture, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie.

➤ *De 1936-1958 :*

- Extension définitive du port vers le HAMMA.
- Construction des grands ensembles :
- Habitat collectif (HLM en 1948 au CDM).
- Cité DIAR EL MAHÇOUL (Pouillon 1954) – Plan de Constantine.

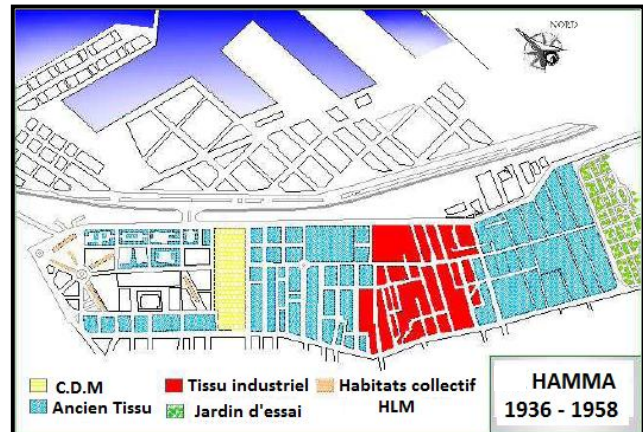


Fig. 29 : Carte du Hamma durant la période coloniale
Source : Mlle Saïd Aïssa Kahina, L'héritage architectural colonial du XIXe- XXe siècle en Algérie : Entre continuité et rupture, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie.

➤ *De 1958-1962 :*

- Début de la rénovation du quartier du HAMMA
- Etablissement d'un plan d'urbanisme par le CNERU dans le but de transformer le HAMMA et HUSSEINDEY en un centre politico-administratif de la capitale, 2^{ème} pole du Grand Projet Urbain.

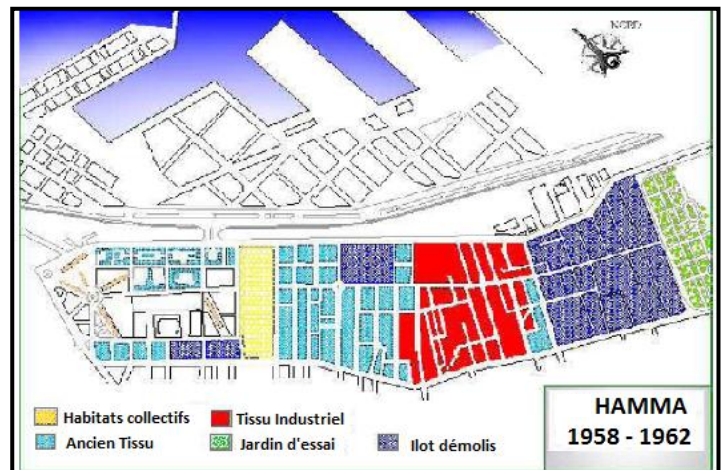


Fig. 3 : Carte du Hamma durant la période coloniale
Source : Mlle Saïd Aïssa Kahina, L'héritage architectural colonial du XIXe- XXe siècle en Algérie : Entre continuité et rupture, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie.

✓ *Constat :*

Durant la période coloniale, le quartier du HAMMA a vécu des améliorations de la structure urbaine (restructuration des deux route Hassiba Ben Bouali et Mohammed Belouezdad, Intégration de chemin de fer, extension du port), ce qui a fait appel a un début d'une politique de passage de la périphérie au centre.

➤ **De 1962 à ce jour :**

Les premières réalisations du projet gouvernemental :

- Hôtel Sofitel
- Bibliothèque Nationale
- Les tours d'affaires
- Nouveau tissu résidentiel : Cité ELDJAOUHARA, BELHAFFAF.

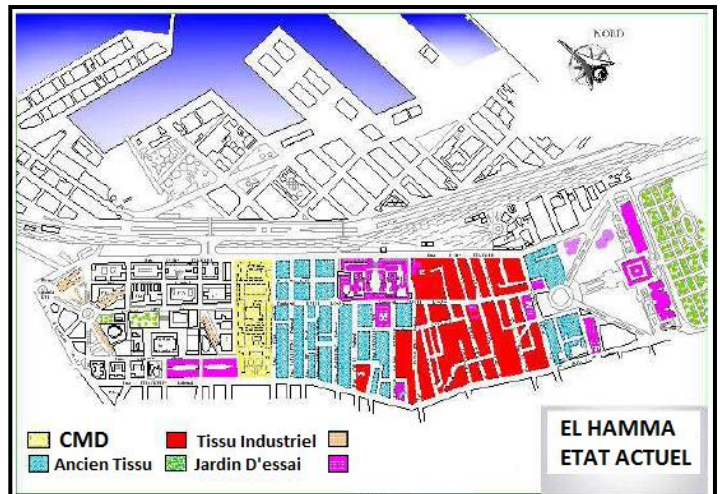


Fig.31 : carte d'El Hamma après 1962

Source : Mlle Saïd Aïssa Kahina, L'héritage architectural colonial du XIXe- XXe siècle en Algérie : Entre continuité et rupture, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie.

Synthèse partielle :

Le processus de formation et de transformation du quartier du Hamma est le résultat de la stratification de plusieurs faits historiques et urbains à travers le temps, passant de l'aspect agricole à l'aspect industriel arrivant à l'aspect urbain qui constitue un pôle tertiaire à vocation d'affaires.

Il constituait la périphérie de la ville d'Alger se trouve aujourd'hui en plein centre de cette dernière et s'affirme comme un pôle de diffusion qui peut contribuer à l'amélioration de l'image de la ville d'Alger.

II.3.3. Parcours, séquences et paysages :

II.3.3.1. Système viaire :

Le quartier du HAMMA est desservi d'un important réseau viaire, il se compose essentiellement de :

- **Voies de 1er ordre:** le Boulevard MOHAMED BELOUIZDAD et la Rue HASSIBA.
- **Voies de 2ème ordre:** Le boulevard de ASSAIT IDIR et ROUCHAÏ BOUALEM.
- **Voies de 3ème ordre :** Voies de dessertes.
- La ligne du métro



Fig. 32 : Boulevard Rouchai boualem
Source : Prise par Auteurs



Fig.33. Rue Hassiba
Source : Prise par Auteurs



Fig.34 : Carte de la trame viaire du quartier d'EL HAMMA / Source : Google Earth ; traitée par Auteurs



Fig.35 : Boulevard Mohamed Belouizdad
Source : Prise par Auteurs



Fig.36 : Voies de dessertes
Source : Prise par Auteurs



Fig.37 : Bouche de métro EL HAMMA
Source : Prise par Auteurs

Boulevard Mohamed Belouizdad :

Il se compose de deux voies de circulations et de chaque coté de la rue s'organise des immeubles d'habitations et des bureaux dont les RDC sont destinés aux commerces de proximité

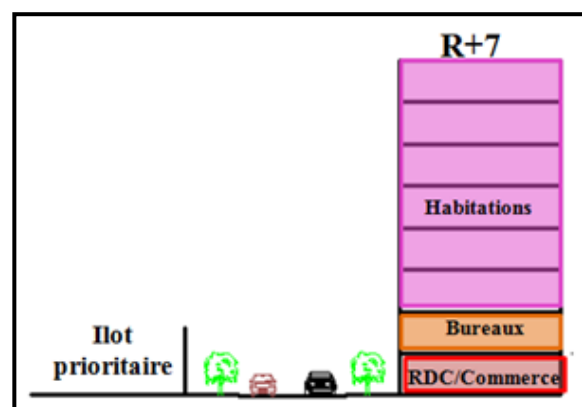


Fig.38: Coupe schématique du boulevard Mohamed Belouizdad
Source : Auteurs

La rue HASSIBA BEN BOUALI :

Elle se compose de trois voies de circulations. Ce qui confère à cette rue le caractère de voie de transit.

Le côté sud occupe la fonction d'immeuble d'habitation ; le côté nord de la rue se compose d'industrie.

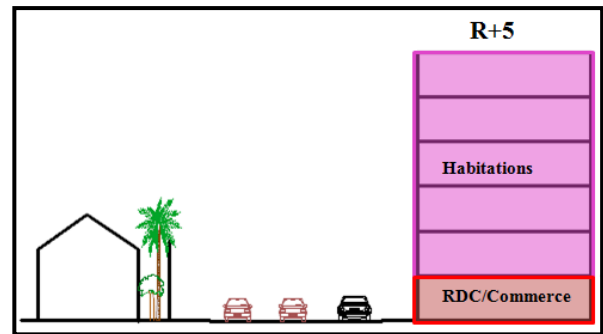


Fig. 39 : Coupe schématique de la Rue Hassiba /Source : Auteurs

Le boulevard de ASSAIT IDIR et ROUCHAÏ BOUALEM :

Cet axe choisi comme la ligne de redynamisation, se compose de deux voies de circulation. Son architecture se traduit par des immeubles aux hauteurs multiples de R+1 à R+4 pour le tissu résidentiel. Et pour le tissu industriel, ce sont des bâtiments d'un à deux niveaux.

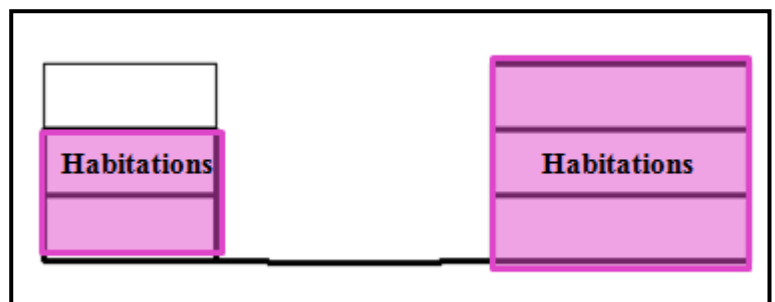


Fig. 40 : Coupe schématique du Boulevard Rouchai Boulem / Source : Auteurs

Synthèse partielle :

Le réseau de voirie de notre quartier est hiérarchisé et très riche en termes de parois et d'activités ; il pourrait assurer une fluidité de circulation mais l'étroitesse de ces rues ne répond plus à la densité automobile actuelle.

II.3.3.2. Les places et espaces public:

• **Place Carrée :**

Une vaste place à l'échelle de la ville qui occupe une position stratégique; à côté du jardin d'Essai, entre l'hôtel Sofitel et la bibliothèque nationale de forme carrée de dimensions 96x96m. Mais elle ne remplit pas sa fonction qui est censée être une place publique par ce qu'elle n'est pas ouverte au public.



Fig. 41 : Place Carrée / Source : Prise par Auteurs

- **La place Mokrani:**

Elle se situe à l'aboutissement des rues Lahcen Mimoun et Aissat Idir. Sa forme est circulaire de diamètre de 60m. C'est une place à l'échelle du quartier, elle fonctionne comme un simple carrefour. Elle se matérialise par une barre d'habitat collectif, espace vert et station des bus.



Fig. 42 : Place El Mokrani / Source : Prise par Auteurs

- **Place 1er Mai :**

Elle se situe à l'intersection des trois voies structurantes (rue Mohamed Belouizdad, rue Hassiba Ben Bouali, et rue Ali Mellah). Sa forme est circulaire de diamètre de 34m. Elle fonctionne comme nœud important à l'échelle de la ville



Fig. 43 : Place de 1^{er} Mai / Source : Auteurs

La place UGTA¹ :

Elle se situe sur le boulevard AISSAT IDIR. Sa forme est circulaire. Cette place est vécue comme espace de jeu pour enfants.

L'architecture des parois se matérialise par des barres et le siège de l'UGTA.



Fig. 44 : Place UGTA
Source : <http://www.actualgerie.com/lugta-denonce-agressions-tendancieuses-contre-lalgerie/>

- **La place Ronde:**

Elle est en cours de réalisation, (proposition de CNERU) c'est l'espace d'articulation entre les axes; Rochai Boualem, la rue M.Belouizdad et la rue Hassiba. Est l'aboutissement de l'axe piéton reliant la place carrée vers le jardin d'Essai.

¹ Union générale des travailleurs algériens.

Le jardin d'Essai :

La concrétisation du projet eut lieu en Décembre 1832 où le jardin devait servir à la fois comme « ferme modèle » et « jardin d'Essai » afin d'installer, acclimater et multiplier les diverses espèces végétales.

Aujourd'hui il fait office d'un espace public de plaisance, mais il garde toujours sa vocation d'expérimentation botanique.



Fig. 47 : Jardin d'Essai / Source : Prise par Auteurs

Synthèse partielle

Les places s'inscrivent dans une rythmique, qui marque des moments particuliers ; d'arrêt, de choix directionnel et statique. Ainsi un cadre pour la vie sociale de tous les jours et pour les événements majeurs, et un cadre pour l'activité commerciale.

II.3.3.3. les éléments de repères :



Fig. 48 : Place 1^{er} Mais / Source : <http://images.toucharger.com/fiches/graphique/place-du-1er-mai-alger/73396.htm>



Fig. 49 : Jardin d'Essai / Source : Prise par Auteurs



Fig.50 : Hôtel Sofitel / source : Prise par Auteurs



Fig. 51 : Bibliothèque Nationale /Source : Prise par Auteurs



Fig. 52 : Mémorial des Martyrs Source : Prise par Auteurs

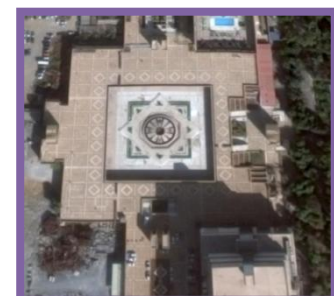


Fig. 4 : Vu aérienne de la place Carrée Source : Google Earth

Synthèse partielle :

Les éléments de repères du notre quartier sont bien concentrés dans la partie EST qui aident à bien s'orienter dans cette zone du quartier par contre dans la partie OUEST on remarque un manque de repères, ce qui engendre la difficulté de s'orienter.

II.3.3.4. Paysage :

Le quartier du HAMMA dispose d'un important potentiel paysager :

- Perspective paysagère vers le monument des Martyrs.
- Perspective paysagère vers le bois des arcades et le musée des Beaux-Arts.



Fig. 54 : Perspective vers le mémorial des Martyrs
Source : Prise rap Auteurs



Fig. 55 ; Perspective vers le musée des Beaux-Arts
Source : Prise par Auteurs

- Perspective paysagère vers la mer

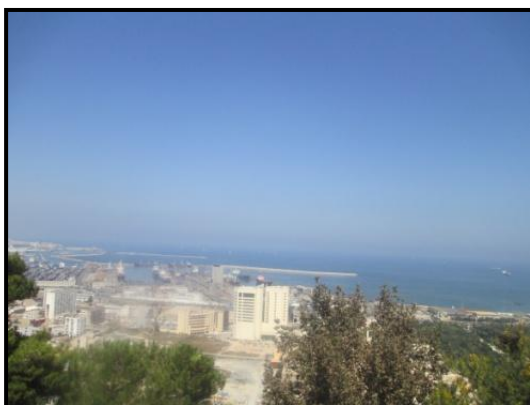


Fig.56 : Vue sur la mer
Source : Prisse par Auteurs

- Perspective paysagère vers le jardin d'Essai

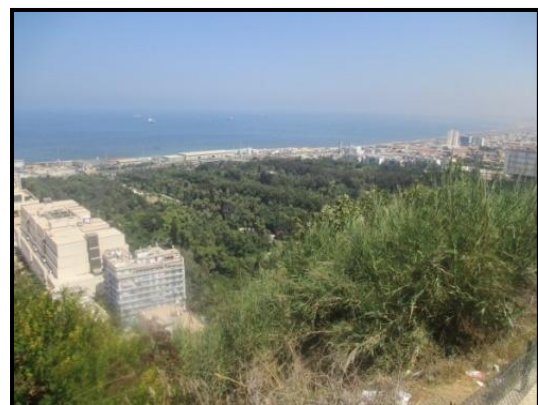


Fig.58 : Vue sur le jardin d'Essai
Source : Prise par Auteur

II.3.4. Les différents tissus qui composent le quartier du HAMMA :

Le quartier du HAMMA est composé d'un tissu aux typologies diversifiées, il abrite aussi bien des quartiers résidentiels que des équipements stratégiques et des activités tertiaires et industrielles importantes, dont des friches urbaines. Situé sur le tracé de la ligne du futur métro d'Alger, il subit des transformations constantes en absence d'un schéma d'aménagement d'ensemble.

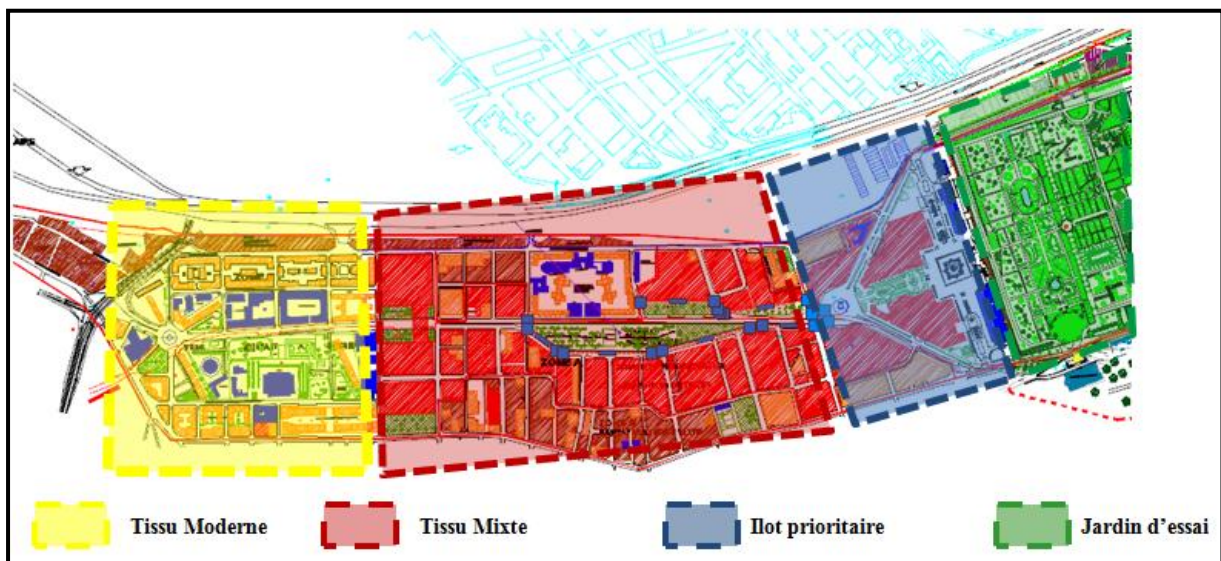


Fig. 59 : Carte des différents tissus au Hamma / Source : Proposition du CNERU ; traitée par Auteurs.

II.3.4.1. Le tissu moderne :

- Prédominance d'une architecture moderne
- Urbanisme hygiénique imposé avec le mouvement moderne en 1930 avec l'implantation de plusieurs bâtiments type H.B.M, et structuration des voies et aménagement des places.



Fig. 60 : Siège UGTA

Source : <http://www.actualgerie.com/lugta-denonce-agressions-tendancieuses-contre-lalgerie/>

II.3.4.2. Le Tissu mixte :

- Résidentiel et d'activité : Tissu comportant de l'habitat individuel et collectif en état de vétusté ainsi que des hangars fermés ce qui a créé une abondance de friches industrielles, une bonne partie est prévue pour être démolie dans le plan du C.N.E.R.U, et sera remplacée par une zone d'hyper centralité.
- Prédominance d'une architecture industrielle.



Fig. 5 : Hangars Industriels / Source : prise par Auteurs

II.3.4.3. Ilot prioritaire :

- Zone de grands équipements d'envergure nationale :
Bibliothèque Nationale, Hôtel SOFITEL, centre commercial, parking souterrain, ainsi qu'une friche où est prévu de bâtir les deux chambres du parlement.
- Prédominance d'une architecture contemporaine



Fig. 6 : Vue sur Ilots Prioritaire
Source : prise par Auteurs

II.3.4.4 Jardin d'Essai :

- Le jardin d'Essai du Hamma, situé dans le quartier du HAMMA à Alger, est un jardin luxuriant, qui s'étend en amphithéâtre, au pied du musée National des Beaux-Arts d'Alger, de la rue Mohamed Belouazdad à la rue Hassiba Ben Bouali, sur une superficie de 58 hectares (38 hectares de jardin et 20 hectares d'arboretum). Créé en 1832, il est considéré comme l'un des jardins d'Essai et d'acclimatation les plus importants au monde.



Fig. 7 : Vue sur le jardin d'Essai
Source : prise par auteurs

Synthèse globale :

Le quartier du HAMMA occupe une place capitale dans la demi-couronne de la baie d'Alger entre la place du 1er Mai et jardin d'Essai.

Cette situation stratégique est caractérisée par :

- *Une situation centrale dans la ville, dans le sens de l'extension du futur centre de la capitale.*
- *Un espace urbain largement occupé par des activités secondaires et d'entreposage sans rapport avec cette situation centrale.*
- *L'existence dans ce tissu d'énormes disponibilités foncières qui reste malheureusement mal aménagées.*

Les différentes propositions faites sur le Hamma:

Proposition du CNERU:

EN 1984 le CNERU organise un concours pour l'aménagement du Hamma. Dont l'îlot prioritaire près du jardin d'Essai. Le schéma d'aménagement général de la zone prévoit trois variantes, toutes caractérisées par une organisation longitudinale structurée par trois axes parallèles ayant chacun sa spécificité.

- un grand boulevard central bordé d'équipements reliant la place du 1er Mai au jardin d'Essai, avec le percement de l'îlot de l'Arsenal. L'îlot prioritaire qui suit un tracé triangulaire en réponse au tracé de la place du 1er Mai constitue l'aboutissement de cet axe du côté du jardin d'Essai.
- Un axe polyfonctionnel (équipements, commerces, logements, bureau) le long de la rue Belouizdad.
- Un axe de transit le long de la rue Hassiba Ben Bouali, support d'activités annexes aux grands équipements.

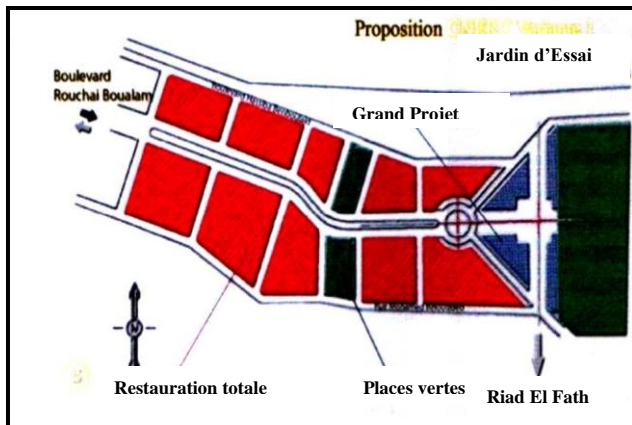


Fig. 64 : Variante 1 de la proposition du CNERU
Source : CNERU 2001

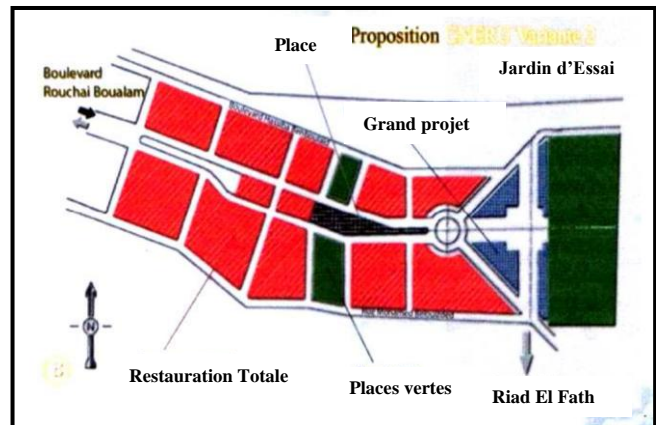


Figure 65 : Variante 2 de la proposition du CNERU
Source : CNERU 2001

Proposition de CNERU :

Les grands points déterminant cette nouvelle proposition sont comme suit :

- ✓ L'aménagement du boulevard Rochai Boualem.
- ✓ L'aménagement des abords des stations du métro.
- ✓ L'implantation d'un parc urbain à l'intérieur duquel se trouve un projet du théâtre.
- ✓ Réaménagement et réaffectation de l'Arsenal.
- ✓ Relance des travaux à l'arrêt.
- ✓ Création d'équipements d'affaires le long de l'axe Rochai Boualem.
- ✓ Création d'une zone de service liée à l'activité portuaire.

Recommandation de CNERU :

- ✓ Respect de l'alignement au niveau des axes principaux et secondaires.
- ✓ Favoriser les axes piétons au niveau de leurs intersections avec les axes mécaniques par un traitement spécifique au sol.
- ✓ Traitement d'angle au niveau des nœuds afin de créer des séquences visuelles.
- ✓ $CES = 0,8 / COS = 3,5 \text{ à } 6,5$.
- ✓ Intégration des locaux techniques aux bâtiments.
- ✓ Création des parkings sous terrain dans les édifices publics et aires de stationnement.
- ✓ Le respect des aménagements extérieurs.

L'ilot prioritaire :

Proposait l'implantation des grands équipements d'envergure nationale: assemblée populaire nationale, bibliothèque nationale, palais de congrès...ect

La proposition prévoyait aussi la création d'une liaison de l'ilot prioritaire avec Riad El Feth et le monument par le biais d'un axe piéton descendant jusqu' à la rue Hassiba Ben Bouali en une succession des places et plateaux émergés, seuls la bibliothèque nationale, l'hôtel international (Sofitel) et le centre commercial ont été réalisés, avec des capacités considérablement réduits.

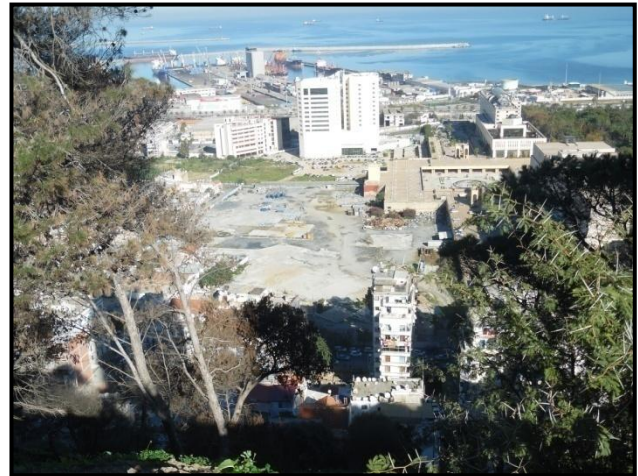


Fig. 66 : Vue sur l'Ilot prioritaire / Source : Prise par Auteurs

Pos U31 du quartier Hamma :

L'étude du plan d'occupation des sols U 31 du Hamma Hussein Dey fixe les objectifs suivants:

- La concrétisation de l'orientation du PDAU d' Alger visant à rehausser l'image de la capitale par le développement d'une centralité à l'est d'Alger.
- La réappropriation de l'espace constituant le futur hyper centre après la délocalisation des activités nuisances et non compatibles, occupant une emprise importante du tissu.
- Le renforcement de la mise en valeur de la façade maritime qui s'étend du 1er Mai à la cote Rouge.
- L'amélioration du cadre de vie des différents quartiers par la création d'espaces libres et de loisirs (places, jardin).

Synthèse :

Le quartier du HAMMA occupe une place de premier choix dans la demi-couronne de la baie d'Alger entre la place du 1er Mai et Oued El Harrach.

Cette situation stratégique est caractérisée par :

- Une situation centrale dans la ville, dans le sens de l'extension du futur centre de la capitale.

- L'existence dans ce tissu d'énormes disponibilités foncières sous forme de terrain mal occupé.

Atouts :

- Relief plat
- Une position stratégique dans la ville
- Disponibilité foncière
- Présences des équipements de grandes envergures.

Opportunités :

Manque d'animation
toute au long des ces rues
et boulevards

Menaces :

- Dégradation de cadre bâti
- Absence de la mixité sociale et fonctionnelle
- Manque d'équipement culturel.

Conclusion :

Le quartier du HAMMA est l'un des quartiers, qui compte tenu de sa situation péricentrale, son accessibilité et ses autres atouts paysagers, incarne le lieu stratégique où se joue l'avenir de la capitale algérienne.

Et pour remédier aux carences du quartier nous avons choisie de nous inscrire dans la proposition du CNERU.

Problématique spécifique :

Comment assurer l'intégration et l'articulation de notre équipement avec les différentes entités avoisinantes afin d'obtenir la cohérence de l'ensemble et réussir la nouvelle image du quartier du HAMMA ?

Objectifs :

- Concevoir un équipement de grande envergure qui serait un symbole et qui pourrait consolider la vocation du quartier qui consiste en un centre d'affaires.
- Doter le quartier d'une meilleure vie, animation et flux urbain, répondant à des besoins de tout ordre, culturels, architecturaux, et de loisirs.

Hypothèses :

- Adaptation du cadre existant à l'évolution des fonctions urbaines.
- Contemporanéité du projet.
- Implanter un équipement a haute technologie satisfaisant la vocation d'affaire de quartier.

Partie 2 : Architecture et thème

Approche thématique :



Fig. 67: Siège Channel 4 Angleterre
Source: <http://www.kescleaning.com/Past%20Projects.htm>



Fig. 68: Siège de la presse du groupe Le monde
Source : <http://www.christiandeportzamparc.com>



Fig.69: Le siège de la télévision centrale chinoise China
Source : <http://www.reussirenchine.com>



Fig. 71 :Siège de la presse The new York times
Source: www.the-new-york-times-bwlding



Fig.70 : Siège de France télévision
Source:www.lemonde.fr/actualité-medias/France-tv-et-radio.fr

Introduction :

Pour faire une approche théorique sur notre thème « la communication », il est indispensable d'entamer une étude thématique qui consiste à définir les concepts de base en premier lieu, puis à travers l'étude d'exemples traitaient, nous tenterons d'arriver à un programme de base qui va nous servir pour la détermination des différents espaces que doit contenir notre équipement.

" L'architecture se thématise à partir de l'environnement dans lequel elle se place et développe à partir de ce contexte, formes, langages et vocabulaires".

" La communication représente de la part de l'émetteur et du récepteur une tentative d'élargissement de leurs idées, de leurs impression et de leurs expériences communes, le terme communication vient lui même de l'équivalent latin 'COMMON' (COMMUNIC), il caractérise donc ce qui est déjà commun. "

I. Choix du thème:

Notre attention sera portée sur la télévision et la presse, qui reste un paramètre important dans la communication et l'information du public.

Et suivant l'orientation du PDAU 2011, les zones de centralité qui pourrait abriter les thèmes "communication et information "sont :

- La marine et la basse casbah.
- El Harrach, Caroubier, Pin Maritimes.
- 1er Mai, Hamma, le Ravin de la Femme Sauvage.

Notre choix s'est donc porté sur la dernière zone pour la position stratégique du Hamma qui lui assure une attractivité, la disponibilité foncière, la vocation d'affaires et de loisir dont elle joint.

II. La communication :

I.1.Définition:

La communication, dans un sens large, exprime toute opération de transfert ou d'échange d'information entre un émetteur et un récepteur. Dans ce sens, la communication ne se réduit pas à l'échange verbal, puisqu'il existe bien d'autre système de communication.

III. L'information :

III.1.Définition:

L'information désigne à la fois un contenu et la façon dont le contenu peut être transmis, elle est diffusée par plusieurs supports (télévision, radio, presse, livre, publicité, etc.) constituant à la fois un moyen d'expression et un intermédiaire transmettant un message à l'intention d'un groupe. Elle désigne aussi toute publication sous forme appropriée, d'éléments ou des jugements (commentaires, opinions) par le biais de mots, de sons ou d'images et d'une façon générale accessible au public.

Aujourd'hui, l'information se transmet de plus en plus grâce à des techniques particulières, utilisées pour atteindre de plus en plus un grand nombre de public.

III.2.La télévision :

III.2.1.Définition de La télévision:

La télévision se présente un peu comme un journal animé, tout comme les journaux, la télévision est un produit de consommation à la base d'une industrie caractérisée par la concurrence et bien sur le souci de la rentabilité.

Selon le dictionnaire le Petit Larousse" La télévision (abrév. télé) est la transmission, par câble ou par ondes radioélectriques, d'images pouvant être reproduites sur un écran au fur et à mesure de leur réception, ou enregistrées en vue d'une reproduction ultérieure."

III.2.2.La puissance de la télévision:

La télévision a un rôle prépondérant en matière de diffusion de l'information. Sa puissance même peut en faire un outil de manipulation, voire de propagande : d'abord parce qu'elle privilégie l'information en direct, le sensationnel et l'émotion (et elle peut se tromper, ou être trompée : interview truquée, information parcellaire) ; ensuite parce qu'elle diffuse des sondages politiques, économiques, qui ne sont jamais totalement neutres), enfin parce que la course à l'audimat l'entraîne à pratiquer une certaine forme de démagogie.

III.2.3. La télévision en Algérie :

Le paysage audiovisuel est marqué par le monopole total de l'Etat, La première station algérienne de télévision remonte à l'époque coloniale (1956), celle-ci n'était qu'une station régionale dépendante de l'office Radio télévision Française ORTF, elle n'était qu'un service restreint qui fonctionnait selon des normes françaises et les programmes diffusés étaient importés de France et servaient à reproduire les rapports de domination culturelle institués par la colonisation.

Au lendemain de l'indépendance, l'état Algérien a pris dispositions nécessaires pour donner au développement de la radio diffusion et de la télévision une impulsion de nature à faire de ce secteur l'un des moyens privilégiés d'une action orientée vers la redistribution de bénéfice du progrès technique à tous les citoyens et à toutes les régions d'Algérie.

III.3. La presse :

III.3.1 Définition :

Symbole de progrès et de libéralisme démocratique, la presse écrite est partie prenante de la vie politique nationale, elle est aussi le véhicule des valeurs sociales de l'époque et assure toujours son rôle de service public de la communication.



Fig.72 : photo des journaux

Source: www.presse.com.

Aujourd'hui la notion de presse est devenu une notion familière regroupant des publications fort complexe; journal, revue, magazine, mais l'on ne peut fonder sur cette notion d'usage une définition concrète de la presse.

La presse est considérée comme un moyen de communication et d'information, une production spécifique (produit de création intellectuelle et industrielle) qui, en satisfaisant les besoins des consommateurs, exerce une véritable fonction sociale.

III.3.2. Typologies de la presse:

La presse se diversifie en un ensemble hétérogène aux fonctions différentes et en une unité de publications concurrentes. On distingue plusieurs types:

Les quotidiens :

- Les quotidiens spécialisés.
- Journaux du matin et de l'après midi.
- Journaux d'information et d'opinions.

La presse périodique : Le monde des périodiques est très varié, ces publications sont plus spécialisés que les quotidiens, leurs contenu est beaucoup moins lié à l'actualité

- Les hebdomadaires d'information.
- Les magazines spécialisées illustrées.
- La presse des jeunes.
- Les périodiques de lecture et d'évasion.
- Les périodiques de culture.
- Les publications techniques.

III.4. Etudes des exemples :

Afin d'avoir une idée précis sur les besoins de notre projet, nous essayerons d'étudier quelques exemples d'équipements voués à la diffusion de l'information, et qui matérialisant le mieux possible - dans leurs fonctionnement et leurs organisation - nos ambitions et nos objectifs.

III.4.1. Le siège de la télévision de CCTV:

III.4.1.1. Présentation du projet:

Architecte	Rem Koolhaas
Construction	2004 - 2009
Hauteur du toit	234 m
Nombres d'étages	51
Superficie	380 000 m ² pour le bâtiment principale.
Usage	Télévision centrale de Chine.



Fig.73 : Le siège de la télévision centrale china CCTV

Source :<http://3.bp.blogspot.com/WMkgMONu7ms/>

Le siège de la télévision centrale chinoise « China Central Télévision » est un ensemble d'immeubles situé dans le nouveau quartier d'affaires de l'est de Pékin.

Son bâtiment principal, le plus spectaculaire, atteint 234 mètres et se distingue par forme originale. L'ensemble a été conçu par le cabinet d'architecte néerlandais Rem Koolhaas.

III.4.1.2. Caractéristiques du siège de CCTV:

La CCTV Tower représente une boucle composée de six sections horizontales et verticales, totalisant une surface de 380 000 m²; Ses façades sont asymétriques en tous points et leur structure entoure un espace vide en son centre, comparable à celui de la Grande Arche située à la Défense (France).

Le bâtiment fut conçu comme faisant partie intégrante d'un parc médiatique accessible au public, avec son lieu de tournage à l'extérieur. Le siège social de la CCTV fait partie des bâtiments avec des gabarits disproportionnés et gesticulations formelles érigées ces dernières années en Chine.



Fig.74 : le Siège CCT avec jardin
Source: <http://www.reussirenchine.com>

III.4.1.3. Composition volumétrique et organisation du projet :

La composition du projet est faite selon la fonction; ce dernier est fragmenté en entités dont la première entité est composée de deux gratte-ciels qui sont disposés au centre du media parc abritant les studios et la production, et un

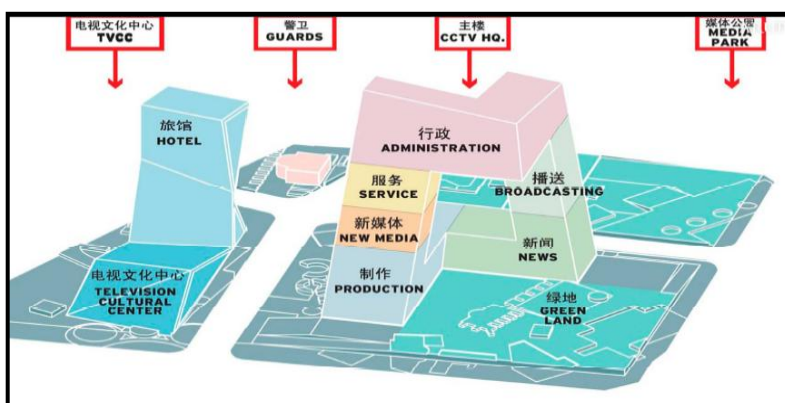


Fig. 76 : Organisation des deux entités du siège
Source : <http://www.reussirenchine.com>

volume horizontal qui lie les deux gratte-ciels accueillant l'administration du projet.

La deuxième entité est une tour qui est destinée à accueillir les invités, un auditorium et enfin un grand parc public qui relie les quatre entités.

III.4.1.4. Le programme :

Le siège de CCTV regroupe toutes les activités qui sont liés aux services radio et audiovisuel. On trouve des studios de grande et moyenne capacité, des petits studios pour les infos et l'enregistrement, des espaces de production, de montage, des espaces mixages et enfin au dernier niveau on trouve l'administration.

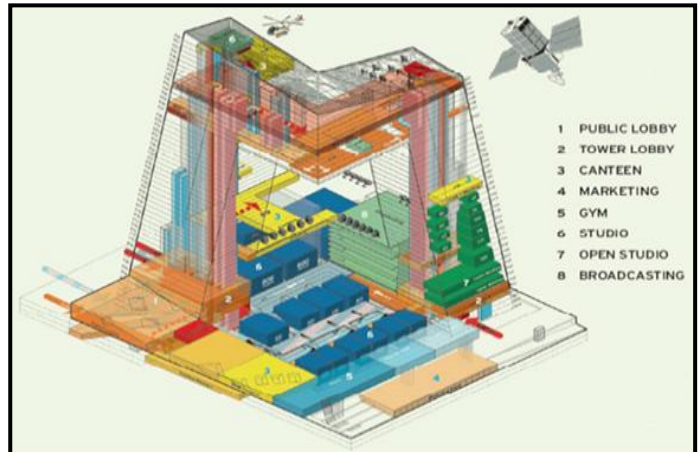


Fig.77 : Organisation spatiale du siège CCTV
Source : <http://www.reussirenchine.com>

III.4.2. Tour de télévision de Guangzhou de Canton :

III.4.2.1. Présentation du projet :

La Tour de Canton est l'une des structures les plus hautes dans le monde et un nouvel emblème pour Guangzhou avec une hauteur de 610 m.

Sa forme, son volume et sa structure sont torsadés et des tubes coniques sont générés par deux ellipses.

La tour est devenue la nouvelle antenne de télévision et de radio de la ville de Canton mais aussi un lieu de tourisme.



Fig.78 : La tour de Canton
Source : <http://www.tour de Canton.com>

III.4.2.2. Aspect formel :

Mark Hemel, l'architecte a voulu dessiner une tour aux formes féminines (la forme d'une vrille).

Deux ellipses, une à la base du bâtiment et une à 450 mètres, donnent l'impression que la tour tourne sur elle-même.

III.4.2.3. Programme de l'immeuble:

Des commerces, des salles de cinéma, des cafés et un restaurant tournant sur deux étages, un musée et un centre



Fig.79 : La tour de canton.
Source: <http://images de la tour de Canton>

commercial, ajoutant à cela les espaces spécifiques de l'équipement tels les studios de la radio, les studios de la télévision, espace de production, espace nodal, les régies et la production.

III.4.2.4. Caractéristiques du projet :

A partir de 170 mètres, un escalier extérieur tournant autour du bâtiment, permettra aux visiteurs de monter jusqu'au sommet. Là, à 450 mètres, ils pourront apprécier la vue sur l'aire d'observation. 10 000 touristes sont attendus chaque année.



Figure 80 : Le sommet de la tour de Canton.
Source : <http://images.de.la.tour.de.canton.com>

Synthèse:

Un siège de télévision est une composition complexe de différents pôles (gestion, production ...) et l'assemblage de ces différents pôles se fait par rapport à la nature des fonctions qu'ils abritent.

III.4.3. Le nouveau Siège du journal "New York Times" à New York:

III.4.3.1. Présentation:

Architecte	Renzo piano
Ingénieur	Thomton Tomasetti
Construction	2004 - 2007
Hauteur	319 m
Etages	52 étages
Superficie	143 639 m ²

Le siège du journal New York Times est une gratte ciel situé dans le quartier de Midtown, à l'arrondissement de Manhattan à New York. C'est l'un des très peu Bâtiment high-tech de la ville.



Fig.81: Siège du journal The New York Times à New York . Source: <http://s/www.the.new.york.times.bouilding.com>

III.4.3.2. Les plans:

L'architecte est inspiré de la grille géométrique et régulière des rues de Manhattan pour dessiner le projet comme la preuve la linéarité de l'ensemble.

Les plans sont conçus de formes primaires, simples avec un noyau central flanqué d'un hall transparent, qui contient un beau petit jardin visible des rues voisines et ouvert au public.

Le premier étage comporte un auditorium, la réception, Hall d'exposition.

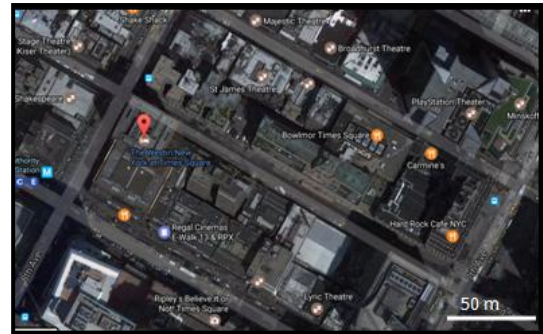


Fig.82 : plan de masse du siège du journal News York
Source :<http://s//.google earth, new york manhattan .com>



Fig.83: Vue sur le patio
Source :<http://s// the new york times building lobby garden . com>

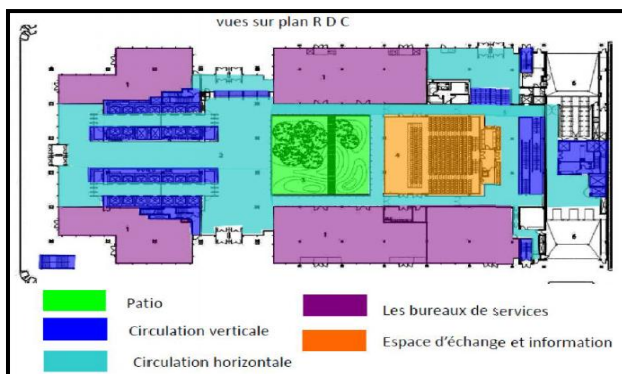


Fig.18: plan RDC du siège du journal News York times
Source: www.plan of new york times building.com

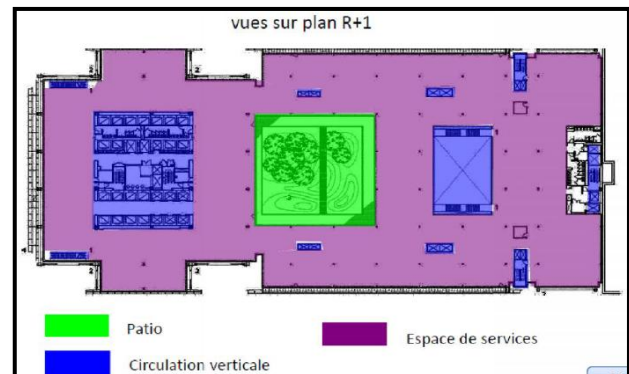


Fig.84: plan R+1 du siège du journal News York times
Source: www.plan of new york times building.com

Les locaux de l'immeuble occupé par la rédaction du quotidien se développe jusqu'à 28ème, abritent également des magasins et des espaces verts, elle se base sur une logique de polyvalence.

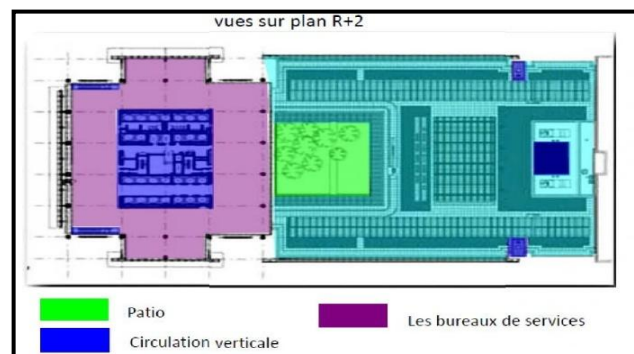


Fig.85: plan R+2 du siège du journal News York times
Source: www.plan of new york times building.com

La circulation interne est garantie par 28 ascenseurs, mais ya aussi des escaliers en acier rouge qui s'étendent sur un coté de l'édifice et sont visibles grâce aux murs vitrés.



Fig.86 : vue sur type de circulation verticale du siège.
Source: [www. the new york times bouilding .com](http://www.the.new.york.times.bouilding.com)



Fig.87 : vue sur l'escalier et la salle de rédaction
Source: <http://s/www.new.york.times.interior.com>

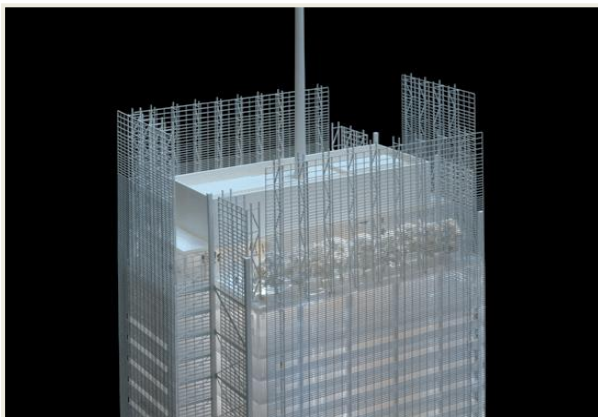


Fig.88 : Vue sur jardin intégré au toit du siège du journal
Source: [www. the new york times bouilding .com](http://www.the.new.york.times.bouilding.com)

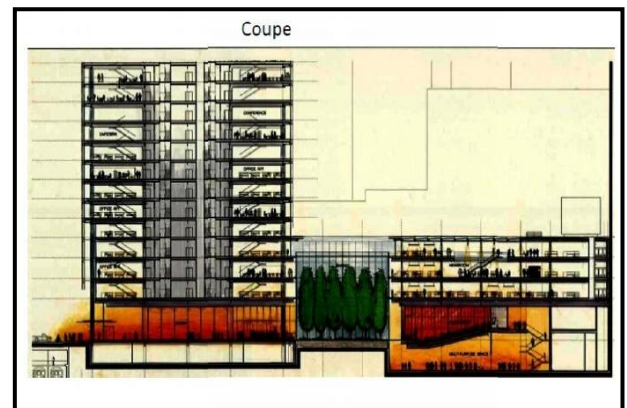


Fig.89 : coupe schématique du siège du New York Times
Source: [www. Renzo piano bouilding workshop. com](http://www.Renzo.piano.bouilding.workshop.com)

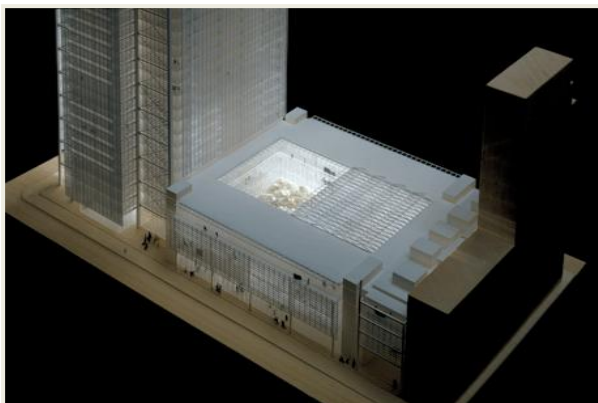


Fig.90 : Vue sur le patio intégré au siège du journal
Source: [www.New.york.times bouilding 3D model. com](http://www.New.york.times.bouilding.3D.model.com)



Fig.91 : vue sur une cafétéria intégré au siège du journal
Source: [www. Renzo piano bouilding workshop. com](http://www.Renzo.piano.bouilding.workshop.com)

III.4.3.3.La façade:

La façade de l'immeuble est caractérisée par sa transparence enrichie par de nombreux détails (façade treillis) avec une horizontalité marquée par une armée de brises soleils.

Elle se compose d'un système de mur rideau avec un verre à faible émissivité.



Fig. 92: Façade de siège du journal The New York Times à New York.

Source: <http://www.newyorktimes.com>

Le revêtement extérieur reflète les couleurs changeantes du paysage environnant en soulignant le rapport étroit avec la vie de la ville, cela se distingue par sa légèreté et sa luminosité.

III.4.4.Siège de la presse le monde :

III.4.4.1.Présentation:

<i>Architecte</i>	<i>Christian de Portzamparc</i>
<i>Année de livraison</i>	<i>2004</i>
<i>Etages</i>	<i>9 Etages</i>
<i>Superficie</i>	<i>1800 m2</i>



Fig. 93 : siège du journal le monde à Paris

Source: [www.paris, siège du journal le monde . com](http://www.paris.siège.du.journal.le.monde.com)

A la demande de Jean-Marie Colombani, l'architecte métamorphose un bâtiment neutre des années 1960 et crée un immeuble de bureaux, contemporain afin d'accueillir le siège social du journal Le Monde, avec une forte présence sur le boulevard Auguste-Blanqui, dans le 13ème arrondissement de Paris.

Au cours de 18 mois de travaux, l'ancien immeuble a connu une profonde transformation. Les 3 niveaux supérieurs ont été supprimés, compensés par l'élargissement du bâtiment principal et la construction de 2 ailes latérales.

Conçu par **Christian de Portzamparc** pour l'architecture et **Elizabeth de Portzamparc** pour l'aménagement intérieur.

Pour éviter les exigences lourdes des règlements actuels concernant les immeubles dit de grande hauteur, l'architecte incline le sommet du bâtiment, mais préserve la hauteur initiale de la façade sud. Les surfaces perdues sont récupérées par l'agrandissement du bâtiment principal et des espaces supplémentaires sont conçus dans les ailes latérales.

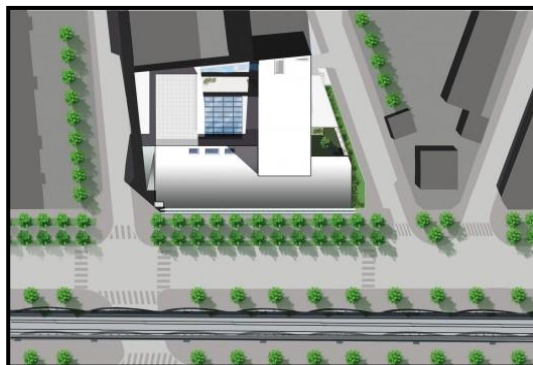


Fig.94 : Plan de masse du siège du journal le monde
Source: <https://www.siège de journal le monde. com>

Elizabeth de Portzamparc a voulu aménager des espaces de vie permettant à chacun de s'isoler ou, au contraire, de partager et d'échanger.

Les ascenseurs sont déplacés afin que de vastes espaces libres et lumineux, consacrés aux bureaux.

Un atrium, formant le cœur du bâtiment et le lieu de rencontre et d'échange entre les journalistes et l'extérieur, accueille l'entrée et les salles de communication.

Dans l'atrium, un large miroir tourné vers le ciel crée l'illusion d'un ciel à l'horizon, projetant la vision d'azur et des nuages du zénith dès l'entrée.

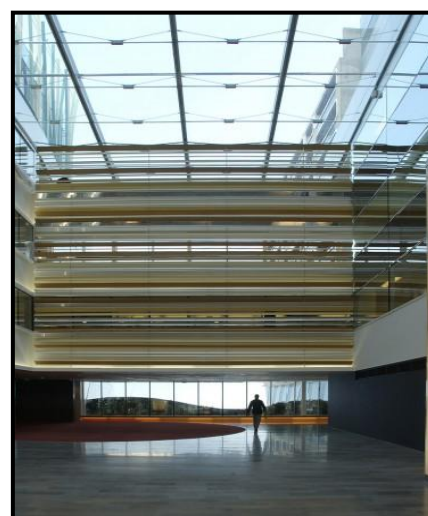


Fig. 95 : vue sur l'atrium du siège du journal le monde
Source: siège du journal le monde. Com

III.4.4.2. La façade du siège le monde :

Sa façade sud est un écran géant, 3 plans de panneaux de verre font apparaître sur la façade une immense feuille de journal, totalement transparente depuis l'intérieur du bâtiment. On reconnaît la Une du quotidien, composée ici d'extraits d'œuvres de Victor Hugo sur la liberté de la presse, d'un planisphère et d'une colombe dessinée par Plantu.



Fig.96 : Vue de la façade sud du siège du journal le monde
Source: www. siège le monde/ bouygues immobilier.com

Synthèse:

Un siège de télévision et de la presse à un impact fort sur l'organisation et l'image de la ville. On faisant le rapport avec ce qui a été, au début de notre recherche thématique, comme réalité de l'audiovisuel en Algérie; on a décidé d'apporter grâce à notre projet la technologie utilisée dans les différents exemples internationaux.

Notre siège jouera deux rôles importants:

- Il s'intégrera au processus d'urbanisation, et participera fortement à l'image de la capitale d'Alger.
- Il tentera par une programmation adéquate de répondre aux besoins actuels et futurs d'une télévision moderne, et à l'écoute des téléspectateurs.

Conclusion:

Tous les exemples que nous avons étudié nous ont permis de faire ressortir un certain nombre de principe commun, qui ont guidé les architectes dans leurs démarche afin de concevoir des projets de caractère, répondant à des besoins bien précis, tant en matière d'esthétique, se sont les même principes auxquels nous nous attacherons pour concevoir un projet qui saura satisfaire ses utilisateurs et répondre à leurs attentes.

Parmi ces principes nous citons les suivants:

- La Transparence.
- L'articulation.
- La fragmentation.
- La fluidité.
- La centralité.
- La continuité urbaine.
- La hiérarchie.

IV. Le programme:

Introduction :

Un programme est le résultat d'une analyse d'exigences, ces exigences sont fixées selon les besoins du projet. Donc le programme est un instrument de réflexion pour l'architecture de telle manière qu'il puisse aller dans la même direction que les objectifs assignés, de ce fait le programme est le fruit d'une adaptation thématique au contexte.

Notre projet se divise pour son bon fonctionnement en deux parties distinctes:

- *La partie de la télévision.*
- *La partie de la presse écrite.*

IV.I. La production :

Bien qu'il présente des contraintes architecturales et techniques, les espaces de production restent en communication permanente avec les bureaux de la programmation et de l'administration. Cette structure est subdivisée en six parties :

IV.I.1. Les studios:

Espaces clos ou sont réservés des environnements artificiels, utilisés pour la production d'émission diffusées en direct ou en enregistrées et pouvant accueillir du public.

Les studios doivent répondre aux exigences suivantes:

- Dimensions appropriées.
- Acoustiques.
- Espaces clos (éclairage artificiel).
- Accès appropriés.
- Aménagement propre et spécialisé.



Fig.97 : Studio du journal télévisé de TF1.
Source: <http://www.mediaunautre REGARD.com>



Fig.98 : Studio de la chaîne El Jazeera à London.
Source: al-jazeera-london-broadcast-studio.dz

Chaque studio est rattaché à son régie et est en relation avec l'atelier de décor et le local de stockage du matériel.

Ces parties sont reliées visuellement par un triple vitrage ; deux vitres de part et d'autre, et une vitre située au milieu inclinée afin de casser les ondes sonores.



Fig.99 : Studio de diffusion de la radio avec ces deux parties.
Source : <http://www.mediaunautreregard.com>

IV.1.2. La régie:

Espace regroupant des équipements de fonctionnement, de contrôle, et d'enregistrement qui permettent la production de différentes émissions.

Les régies doivent être en contact direct avec les plateaux et les studios par une fenêtre insonorisée permettant de visualiser le déroulement du tournage.



Fig.100 : Régie du studio tv Paris
Source : <http://www.studiogabriel.fr>

IV.1.3. Cellule post production :

Ce sont des espaces permettant de réaliser à partir de programmes enregistrés, de nouveaux programmes en passant par la sélection de séquences, de montage son et vidéo.

Avec le tournage, mixage, effets spéciaux et la recopie sur les supports, ces espaces regroupant:



Fig.101 : régie d'un plateau du plateau.
Source : <http://www.mediaunautreregard.com>

Pour l'exploitation :

- salle technique de production.
- salle de vidéographie.
- salle de montage.
- Bandothèque.
- Locaux -banc - magnétoscope.

Pour l'information:

- Local prompteur - Studio son.
- Salles de montage.
- Cabines son.

1.4. Cellules techniques :

Ce sont des espaces permettant l'enregistrement de différentes productions sur tout support, le contrôle et la diffusion à l'antenne de tous les programmes de la télé.

Elles regroupent:

- La régie finale.
- La salle technique départ/arrivée (C.D.M, centre de distribution et de modulation).
- Salle technique de diffusion.
- Labo vidéo magnétoscope.

Le centre de distribution et de modulation (C.D.M) a une fonction très importante, c'est d'ici que sont dirigées toutes les opérations concernant l'émission et la réception de toutes les stations TV.



Fig.102 : vue sur le C.D.M

Source: www.centre.de.distribution.et.du.modulation.dz

De ce fait, il est relié à tous les studios de diffusion TV, ainsi qu'à toutes les régies, cet espace, de part le matériel très sensible s'y trouvant, doit absolument être à une température ambiante régulière de 17°C.

1.5. Locaux de fonctionnement:

Espace intégrant les différentes activités humaines et logistiques liées aux espaces de production et de diffusion.

Pour la diffusion:

- Les salles de repas pour techniciens.
- Les bureaux pour régisseurs.

I.6. Locaux annexes:

Ces espaces regroupent les différents locaux destinés aux matériels et liés aux espaces de production.

Pour l'exploitation:

- Les locaux de camera liés aux plateaux.
- Les locaux de permanence technique.
- Les ateliers de stockage.
- Le local de maintenance du matériel.

I.7. Les locaux de rédactions:

La rédaction est un espace de travail où les journalistes sont connectés aux réseaux internet, aux différentes agences de presse et aux chaînes d'information TV, pour puiser l'actualité nationale et internationale en temps réel.



Fig. 103: Salle de rédaction d'un journal
Source: www.annexes-et-locaux-de-telivision.dz

Les locaux rédactionnels se composent des bureaux du rédacteur en chef et du rédacteur sportif, la rédaction sportive, la rédaction de l'information.

I.8. Besoin en locaux de fonctionnement:

Les locaux de fonctionnement sont ventilés en 10 espaces :

- Espace accueil - sécurité.
- Espace médical.
- Cafétéria.
- Salon d'honneur pour invités de prestige.
- Espace répétitifs pour chaque étage regroupant dépôt sanitaires
- Espaces réunions.
- Grande salle de réunion.
- Standard téléphonique et courrier.
- Centre de documentation, regroupant Bibliothèque, archives, Bandothèque et discothèque.



Fig.104 . Archive d'un siège de presse.
Source: www.archives-et-espaces-de-le-presse-ecrite.dz

I.9. Besoin en bureau:

Ce sont des espaces aménagés pour travailler qui nécessitent un certain confort et une ambiance spécifique pour pouvoir effectuer un travail.

Différents types de bureaux: Autant l'utilisation et l'occupation des différents bureaux et espaces de travail sont des facteurs très importants dans la conception d'un projet.

Autant la communication et la circulation entre ces différents espaces est un problème majeur qu'on doit traiter pour garantir une meilleure fluidité, pour cela on opte pour l'un de ces trois types de bureaux:

- Les bureaux cloisonnés.
- Les bureaux paysagers.
- Les bureaux semi-cloisonnés.

Ces différents organisations étaient à travers le temps des solutions d'aménagements l'une après l'autre, pour répondre aux besoins des entreprises.

- ***Bureaux cloisonnés:***

Ce type de bureaux est le plus ancien, conçus à l'origine sur un modèle proche des immeubles d'habitation, comprenant essentiellement des bureaux cloisonnés délimités par des murs et une porte.



Fig.106 : Bureau cloisonné
Source: www.openSpace.dz

- ***Bureaux paysagers:***

Le grand essor de la promotion immobilière qui produisait alors des milliers de mètres carrés de bureau.

Depuis, l'espace bureau est devenu une surface entité sans forme, sans frontière; appelé "bureau en espace ouvert", modulé seulement par le mobilier et des plantes vertes.



Fig.107 : bureau paysager
Source : [univers de travailledz](http://universde.travailledz)

- **Bureaux semi cloisonne:**

Modifiant une longue tradition, le bureau paysager tel qu'il a été appliqué en France à partir des expériences Allemandes et Américaines, va bouleverser les modes de vie au travail et va créer une vague de rejets marquée par les premiers mouvements pour l'amélioration des condition de travail. Alors les cloisons sont réapparues.



Fig.108 : Vue d'un aménagement d'un bureau en semi cloisonné.
Source: www.aménagement-en-semi-cloisonné.dz

- **Tendances actuelles:**

Bureau seconde peau, bureau cocons, bureau et bien être, bureau sweet home :

Ce sont les nouvelles tendances des espaces de travail basés sur la disparition du symbole du travail et sur le changement du statut des espaces collectifs.

Ces valeurs sont porteuses d'innovations et de mutations car elles questionnent tant de nouvelles modalités dans l'organisation du travail que des formes d'affranchissement quant aux standards d'aménagements tertiaires exploitant des matériaux iconoclastes (polycarbonate, stratifié inox, feutre, laque, acier brut ...) et du mobilier parfois rudimentaire, issu de l'univers industriel ou encore renvoyant directement au mode de l'habitat.

Synthèse :

A partir de cette étude sur les lieux de travail, nous avons opté pour l'utilisation des bureaux semi cloisonnés et cela pour garantir les taches suivantes:

- L'espace de travail doit avoir un maximum de flexibilité permettant de garantir des configurations spatiales diverses suivant les directions et leurs fonctionnement.
- L'adaptation aux nouvelles données technologiques.
- Evolution des besoins techniques de bureaux.
- Une diversité d'aménagement suivant la tache à accomplir (bureau individuel, bureau de groupe et bureau paysager) en fonction du thème de travail a accomplir.
- Flexibilité des espaces pour garantir un meilleur traitement de données et de communication entre les employés.

II. Programme quantitatif :

II.1. Partie de la télévision :

Espaces		Surfaces / m²
Services de fonctionnement: Espace accueil / sécurité:		350 m ²
Locaux de fonctionnement		850 m ²
Administration		250 m ²
Les bureaux :	Relations publiques:	35 m ²
	Etude:	65 m ²
	Promotion :	30 m ²
	Marketing	30 m ²
	Régie publicité:	30 m ²
	Commercial:	30 m ²
	Planning:	90 m ²
	Contrôle gestion:	150 m ²
	Développement:	30 m ²
	Coordination chaine concurrentes:	80 m ²
	Gestion - Finance: Comptabilité:	30 m ²
	Achat et vente de programme :	
	Secrétariat	60 m ²
	Service juridique	50 m ²
Affaires générale :	30 m ²	

Partie 1: Aspect Théorique

	Recrutement :	100 m ²
	Droit d'auteur	30 m ²
Espaces services généraux :		2000 m ²
Services de conception et réalisation audiovisuelle :	Les studios :	nombre ×300 m ²
	Régie de production :	nombre ×40 m ²
	Cellules post- production :	80 m ²
	Cellules techniques de diffusion :	180 m ²
	Atelier de fabrication de décors :	600 m ²
La programmation:	Direction :	55 m ²
	Production de programme :	55 m ²
	Production des informations :	200 m ²
	Production cinéma :	120 m ²
	Visionnage :	50 m ²
	Direction	40 m ²
	Rédacteur :	150 m ²
	Production :	180 m ²
	Espaces répétitifs :	70 m ²

II.2. Partie de la Presse écrite :

Accueil	50 m ²
Salle d'attente	40 m ²

Partie 1: Aspect Théorique

Agence de presse		60 m ²
Administration	Directeur	45 m ²
	Service de comptabilité	45 m ²
	Service personnels	30 m ²
	Service juridique	45 m ²
	Service Social	35 m ²
	Salle de réunion	40 m ²
La rédaction	Open space (culturel)	50 m ²
	Open space (sport)	50 m ²
	Open space (économie)	50 m ²
	Open space (politique)	50 m ²
	Salle de réunion	45 m ²
	Correcteur	15 m ²
	Bibliothèque	50 m ²
	Labo photo	35 m ²
Imprimerie		70 m ²
Stockage		70 m ²
Salle informatique		35 m ²
Salle technique		35 m ²
Stockage d matérielle informatique		45 m ²
Archives		65 m ²
Climatisation		45m ²

Partie2 : Expérimentation

Chapitre I : Démarche du projet

Introduction :

« *Le projet doit être pensé dans son contexte, organisé par rapport aux exigences, et s'inscrire dans une théorie, chaque dimension doit fournir ses hypothèses et ses données qui seront organisées et hiérarchisées, constituant ainsi les assises pour la construction du système de concepts* »¹.

L'approche architecturale constitue la dernière phase de l'élaboration de notre projet, et nous allons présenter :

1-En premier lieu, les références architecturales ainsi que les principes et les concepts sur lesquels va se baser notre composition, prenant en compte à la fois les éléments du programme de base et les principes directeurs liés aux aspects fonctionnels et le rapport du projet avec son environnement.

2-En second lieu, les différentes étapes de la formalisation du projet, avec une description générale de celui-ci, qui apparaît en tant que synthèse dans la conception des différentes parties.

Objectifs :

Nous aborderons la partie architecturale en fixant les objectifs suivants :

- Ouvrir la voie à une nouvelle architecture par notre projet (point de départ d'une nouvelle image).
- Projeter un équipement qui sera l'une des séquences du paysage urbain.
- Marquer le changement du statut de la ville à la métropole.
- Créer un lieu d'échange et de diffusion du savoir.

I. Site d'intervention :

II.1. Choix de la parcelle d'intervention :

Notre choix s'est porté sur la parcelle située dans le côté Est du quartier du Hamma, entouré par un nombre important d'équipements de grande envergure et d'éléments de grande valeur qui entrent dans le processus du développement de ce quartier, constituent des points forts pour notre thématique (présence de foncier, situation stratégique avec des vues panoramiques, le jardin d'Essai ...).

¹ Mohamed AZZOUZ /les cahiers de l'EPAU

I.2. Situation et limites :

La parcelle d'intervention se situe au Sud-Ouest de l'îlot prioritaire, entourée par des équipements de grande envergure : la Bibliothèque Nationale, l'hôtel Sofitel, les deux tours d'affaires.

Délimité par :

Au Nord : le parcours urbain.

A l'Ouest : la rue Med Belouizdad.

A l'Est : la place Carrée et la Bibliothèque Nationale.



Fig.109 : Vue aérienne de la place Carrée source : Google



Fig.110 Bibliothèque Nationale Source : Prise par auteurs

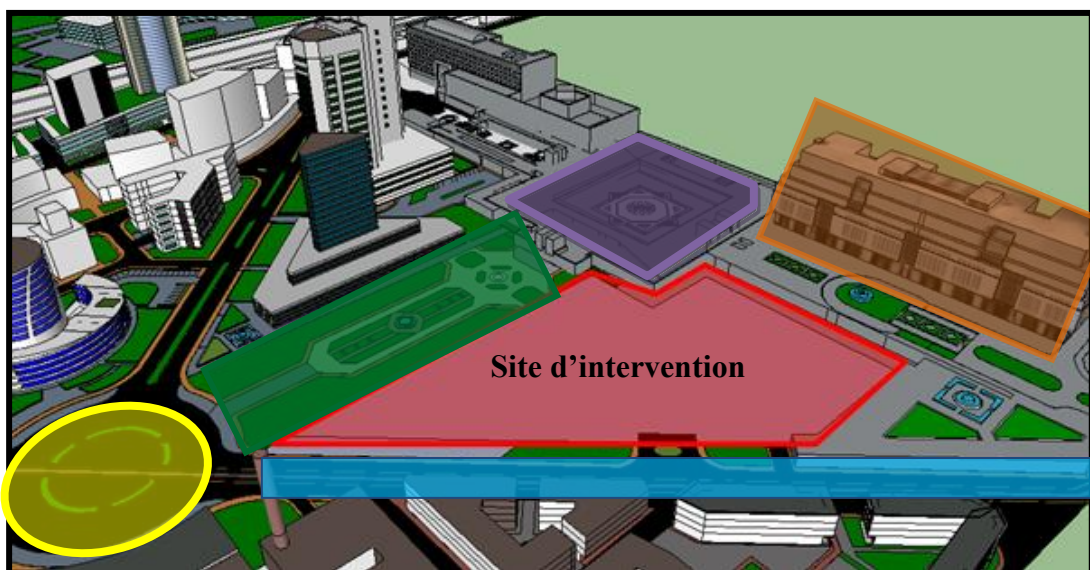


Fig.111 : Parcelle d'intervention / source : Auteurs

Place Ronde

Parcours Urbain

Diagonale Belouizdad

II.1.3 : Forme et surface :

Notre site se présente sous forme triangulaire résultat de la diagonale tracée par le CNERU, ayant une surface de 2.3 ha, il présente un dénivelé de 6 m.

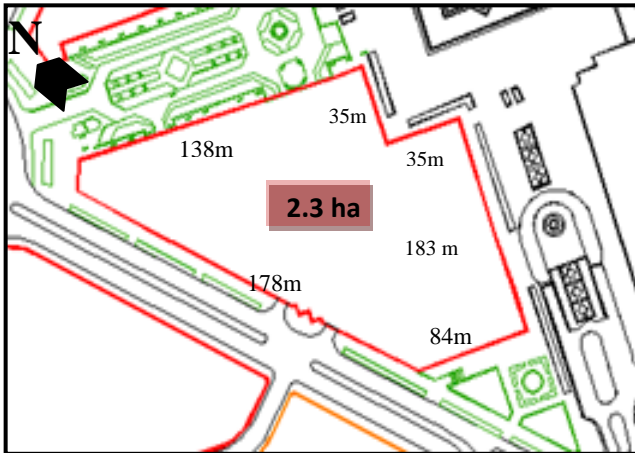


Fig 112. : Forme et surface de terrain
Source : CNERU

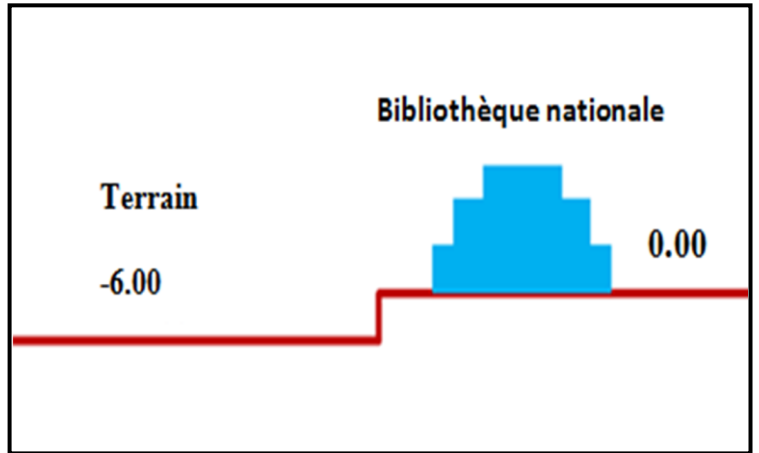


Fig.113 : Coupe schématique représente le dénivelé
Source : Auteurs

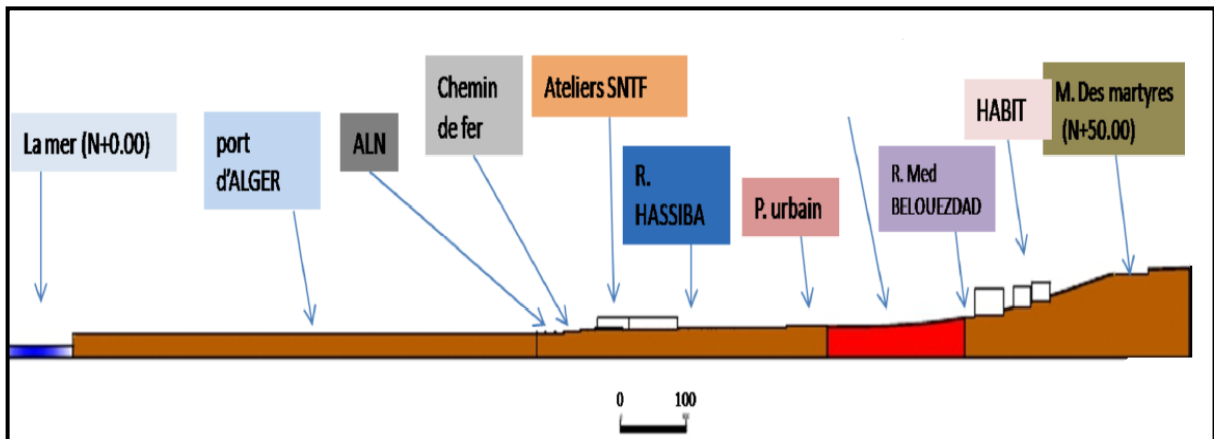


Fig114 : Coupe schématique représente la topographie du Hamma
source : Auteurs

II.2.4. Accessibilité :

La parcelle est privilégiée d'une bonne accessibilité assurée par :

- **Des accès mécaniques :** depuis la diagonale du CNERU desservant l'axe M. BELOUZEDAD.

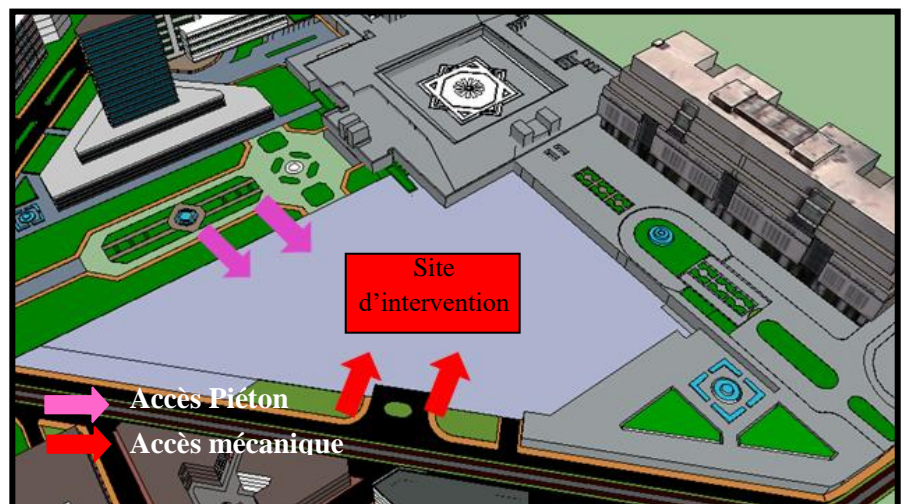


Fig.115 : Mode d'accèsibilité a la parcelle d'intervention
Source : Auteurs

- **Des accès piétons :** depuis le parcours urbain qui est le prolongement de l'axe central ROCHAI BOUALEM.

II.2.5 : Caractéristiques du site d'intervention :

- Le site est relativement plat.
- Le site dispose des potentialités passagères indéniables.
- Situé à l'intérieur de l'ilot prioritaire
- Une bonne accessibilité.
- L'emplacement stratégique de la parcelle sur la future diagonale de l'axe ROCHAI BOUALEM.
- Présence des moments importants à l'échelle de la ville : la Bibliothèque Nationale, la place Carrée, les deux tours d'affaires, la ligne de métro...

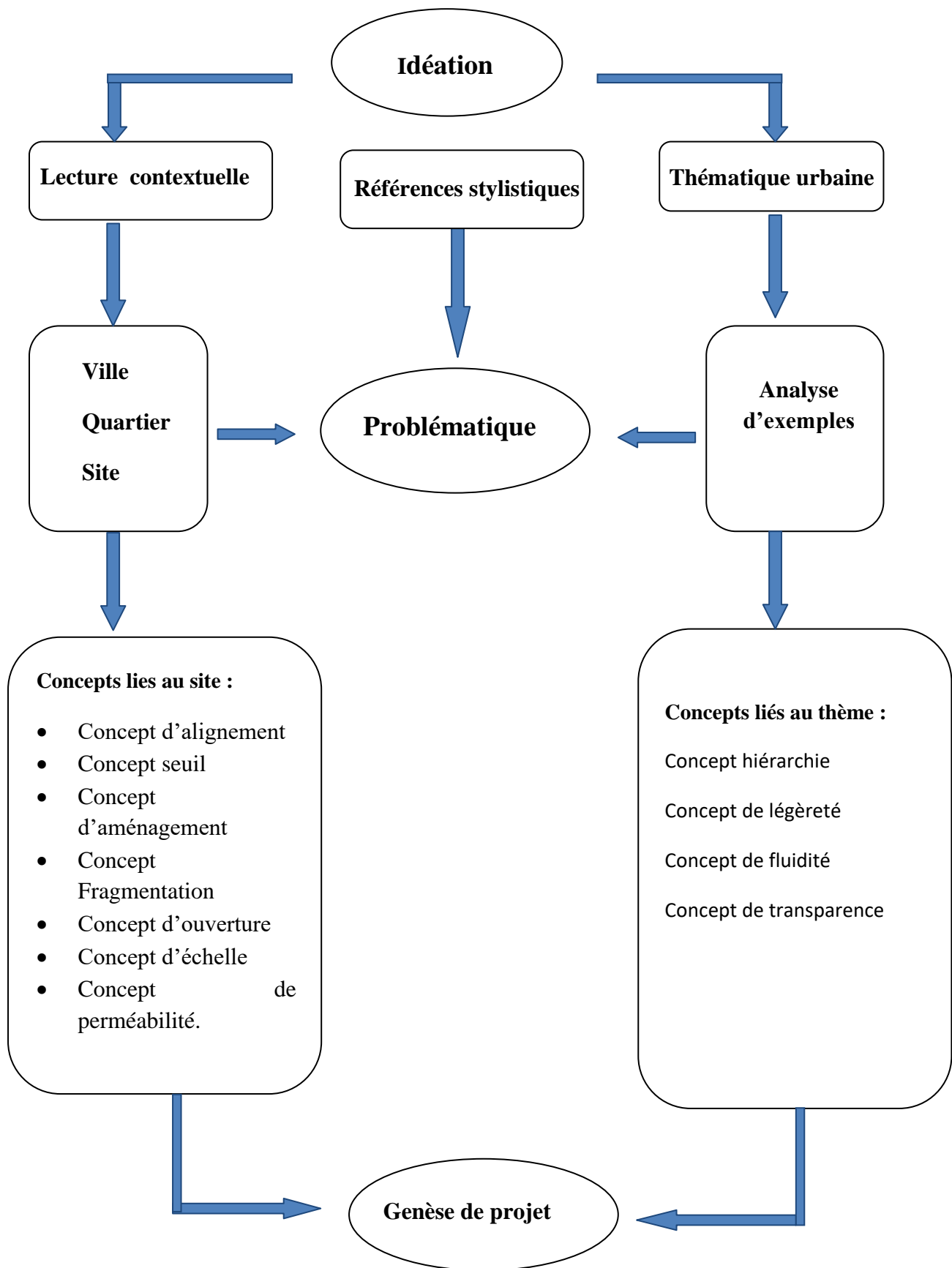
II. Références stylistiques :

II.1. Le post modernisme :

Le post modernisme est un courant majeur de la création architecturale. C'est une tendance apparue à la fin du 20ème siècle en réaction contre le modernisme. Elle est caractérisée par l'emploi des matériaux industriels, en particulier l'acier, le verre et le béton ; c'est une architecture qui appelle à plus d'individualité, de complexité et d'originalité dans la conception architecturale.

II.2. Le high-tech : technologie de pointe :

Le high-tech est un style architectural contemporain inspiré de l'esthétique industrielle. Il est apparu comme prolongement du mouvement moderne en utilisant tout ce qui est rendu possible par les avancées technologiques. Ce style d'architecture est un moyen d'exprimer une époque marquée par l'industrie et les prouesses techniques.



I. Corpus de concepts :

"Les concepts sont des éléments existants ou symboliques que l'on répond, au niveau de la conception, afin d'arriver à un sujet cohérent". **Oswald Mathias UNGERS.**

L'ilot équipement, l'urbanité :

C'est le principe de l'occupation totale d'un ilot par un seul équipement, on l'appelle aussi l'ilot monument, cela se pratique pour le cas d'équipements de grande envergure à grande échelle et d'influence en milieu urbain, tel l'exemple du centre George Pompidou à Paris qui occupe un ancien ilot Haussmannien.



Fig. 116 : centre Georges Gompidou
Source : <http://www.parisdigest.com/monument/centre-pompidou.htm>

➤ **Introversion:** concept découlant des exigences thématiques et programmatiques qui permet d'avoir un espace extérieur propre à l'équipement, une sorte d'enclos accessible depuis l'extérieur. Références stylistiques

➤ **Fragmentation:** La fragmentation est un moyen de deviser le projet en entités de formes, de fonctions et d'usages différents, tout en assurant la liaison entre les unités. Elle permet de créer des espaces, des parcours intérieurs, et surtout d'assurer l'interpénétration entre eux.

➤ **Flexibilité :** Afin de répondre au facteur de changement qui est une exigence de la vie moderne, la notion de flexibilité permet une diversité d'espaces modulables en fonction des besoins des utilisateurs et des usagers.

➤ **L'alignement :**

Le projet s'inscrit dans un alignement par rapport aux voies qui l'entourent afin d'assurer un ordonnancement, une continuité urbaine et une exploitation rationnelle de l'occupation du sol.

➤ **L'articulation :** l'architecture est dite être l'art de l'articulation des espaces. Et la géométrie est l'outil de base de l'architecte.

➤ **La transparence:** elle est le concept même de la liberté de l'expression, elle offrira un vis-à-vis aux passants se sentant acteurs de la vie des journalistes. Elle favorisera l'interpénétration des espaces entre l'intérieur et l'extérieur. « L'architecture est le jeu savant, correct et magnifique des volumes assemblés sous la lumière. » (Le Corbusier)

➤ **La perméabilité :**

Elle est traduite par, la notion de continuité visuelle et spatiale à travers la transparence et une relation facile entre les différentes entités du projet et entre l'extérieur et l'intérieur par des possibilités multiples d'accès.

➤ **Echelle :**

Le projet doit répondre à trois types d'échelles distinctes :

- *L'échelle de la métropole:* Vue sa situation, sa fonction ainsi que son style contemporain, notre projet devrait contribuer à la métropolisation de la ville d'Alger.

- *L'échelle du quartier :* et son environnement: qui doit s'intégrer à la ville.

- L'échelle humaine.

➤ **La continuité urbaine :**

Elle comporte l'intégration du projet au contexte urbain, qui se traduit par le prolongement des axes parallèles aux parcours urbains et la diagonale du boulevard M.Belouizdad projetés par le CNERU.

➤ **Centralité :**

Ce concept est matérialisé par un espace central articulant entre les différentes entités du projet (placette). Offre une flexibilité, perméabilité, et une fluidité au projet.

➤ **Concept de la cinquième façade :**

Il est utilisé auparavant par Fernand Pouillon à Diar ElMahçoul et repris dans notre projet, avec les aménagements qui répondent à une logique.

➤ **L'émergence et la verticalité :** Ce concept prend l'aspect de verticalité par un élément dominant qui sera matérialisé par une tour qui donne un aperçu vers le jardin d'Essai.

➤ **La hiérarchie :** L'ouverture du projet au grand public exprime la hiérarchisation des espaces en allant des espaces publics jusqu'aux espaces privés afin d'assurer un bon fonctionnement du projet.

➤ **Le rapport à la nature:**

Par l'intégration de terrasse jardin pour favoriser le contact avec la nature

➤ **L'écran :** C'est une métaphore se rapportant à l'écran de télévision

✓ **Constat :**

Le projet sera établi dans un endroit stratégique pour plusieurs raisons:

D'abord, il se situe dans la zone d'hyper centralité destinée à la projection des projets de grandes envergures (la proposition de CNERU 2005). Cela suivant une logique qui prendra en compte les caractéristiques de celle-ci ainsi que son environnement.

Donc le projet constitue le résultat de plusieurs éléments de composition urbaine développés dans le chapitre du paysage urbain :

III. Idéation et mise en forme du projet :

C'est la mise en forme et la concrétisation de l'ensemble des concepts formulés préalablement, c'est une manière de combiner les contraintes contextuelles, programmatiques et thématiques tout en prenant pour principal outil la géométrie.

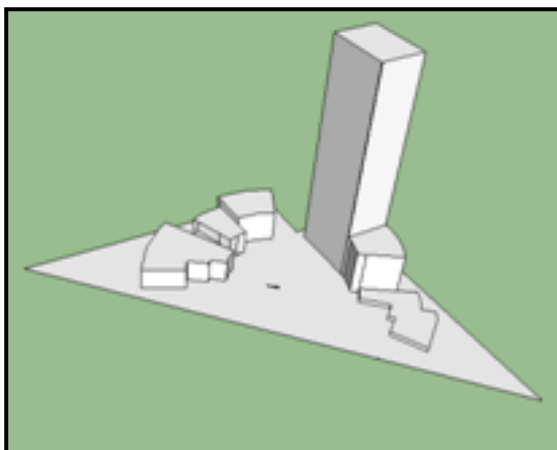


Fig.117 : première tentative du projet
Source : auteurs

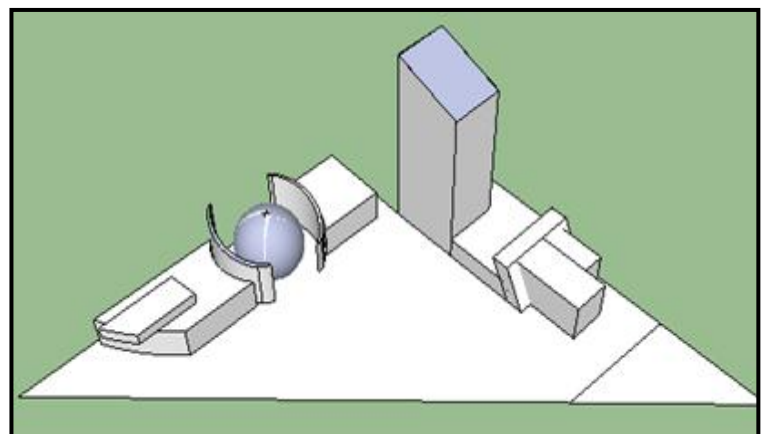


Fig. 1 :deuxième tentative du projet
Source : auteurs

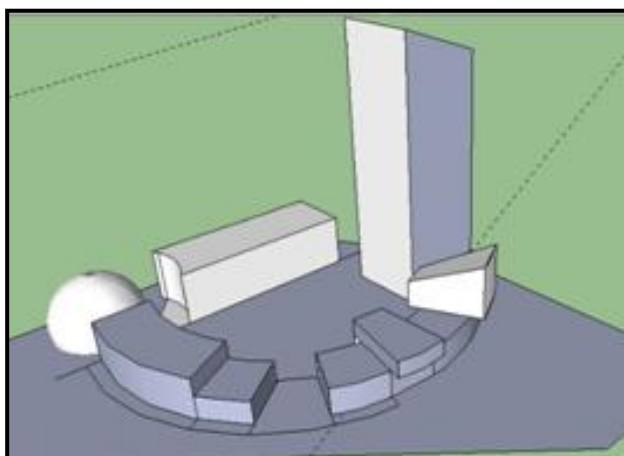


Fig.29 : troisième tentative du projet
Source : auteurs



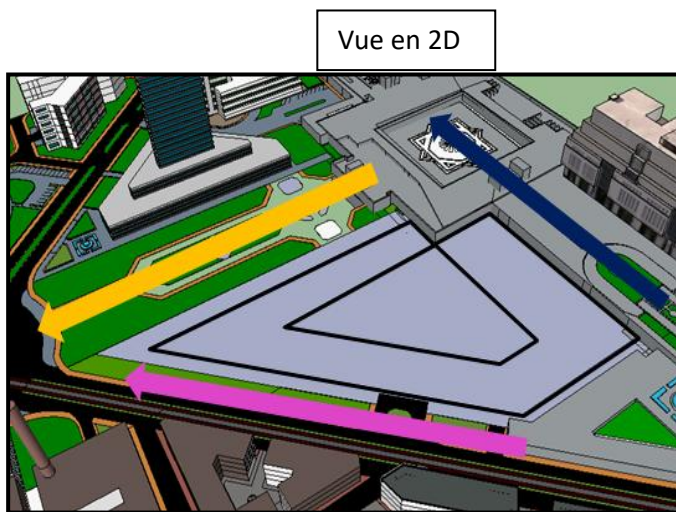
Fig.120: quatrième tentative / tentative retenu
Source : auteurs

IV. Genèse du projet :

En tenant en compte les principes et concepts, cités ci-dessus, nous retraçons le parcours conceptuel et de formalisation architecturale qui a abouti à notre projet.

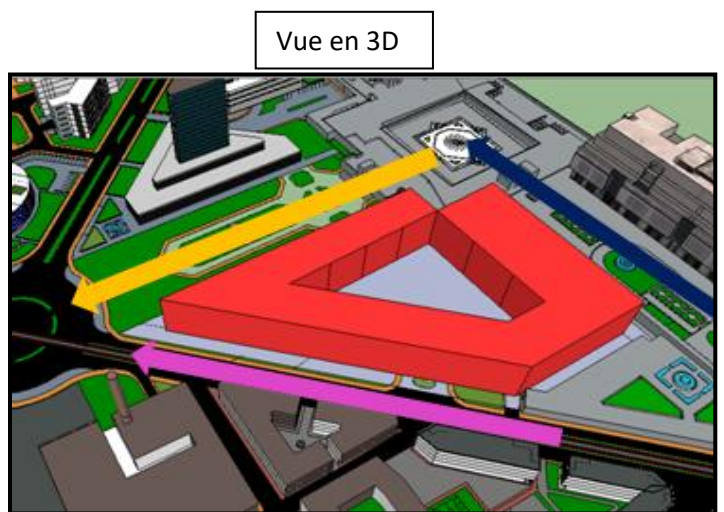
Cette opération de construction du projet se déroulera sous forme d'un processus qui englobe 7 tapes.

Etape 01: Occupation périmétrale de la parcelle et détermination des trois axes de composition urbaine



Vue en 2D

Fig.121 : Etape 01 de la genèse /Source : auteurs



Vue en 3D

Fig.3 : Etape 01 de la genèse /Source : auteurs

➡ Axe sur la diagonale du CNERU desservant du boulevard M.BELOUZEDAD

➡ Axe du parcours urbain

➡ Axe de la promenade de l'indépendance

Etape 02 : Fragmentation : Matérialisation du concept de l'ilot ouvert contemporain par la fragmentation par le biais des axes matérialisant des parcours, par la reprise de l'axe de l'indépendance nous assure la relation externe avec la promenade de l'environnement immédiat et les différentes entités du projet. Cette dernière donne naissance à des failles permettant d'assurer la perméabilité au projet.

Vue en 2D

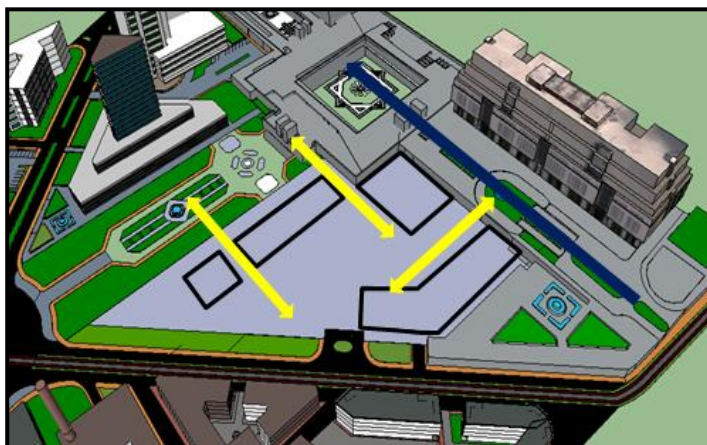


Fig.123 : Etape 02 de la genèse /Source : auteurs

Vue en 3D

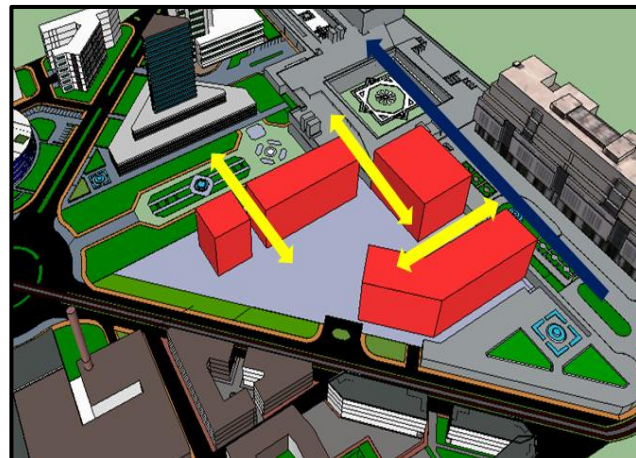


Fig.124 : Etape 01 de la genèse /Source : auteurs

➡ Axe de la promenade de
l'indépendance

➡ Axes de fragmentation

Etape 03 : Naissance des barres parallèles aux parcours urbain proposé par le CRNRU permettant de répondre aux exigences d'alignement urbain qui fait appelle au concept de *Continuité urbaine*.

Vue en 2D

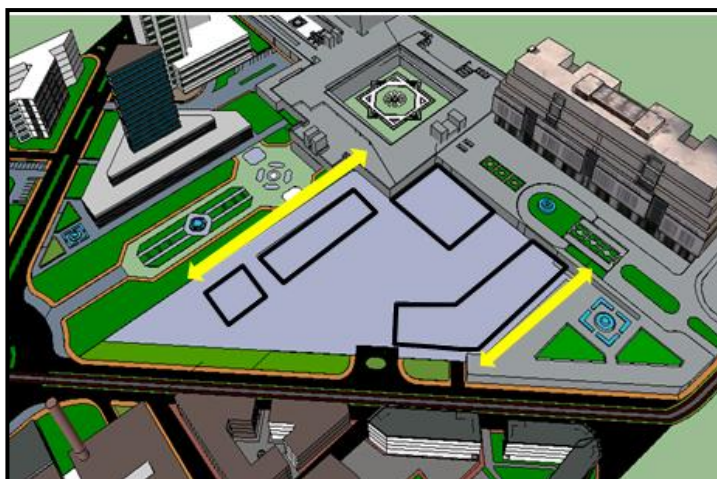


Fig.125 : Etape 03 de la genèse /Source : auteurs

Vue en 3D

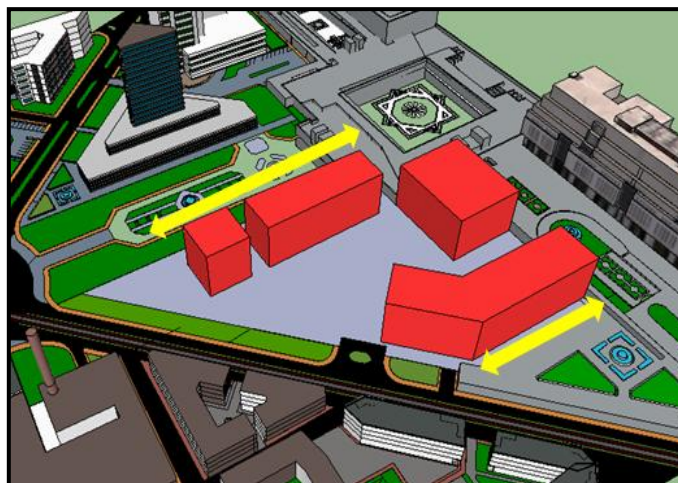


Fig.126 : Etape 0 de la genèse /Source : auteurs

Etape 04 : L'émergence, verticalité : Pour alléger l'effet de la barre on a opté pour un volume vertical qui donne une signification au projet ; une émergence d'un élément vertical d'une forme rectangulaire qui sera positionné de coté de la place Carrée d'une manière à valoriser cette dernière et avoir une percée visuelle vers le jardin d'Essai d'une part et le reste du quartier d'une autre part et marquer une perspective venant de la place Ronde.

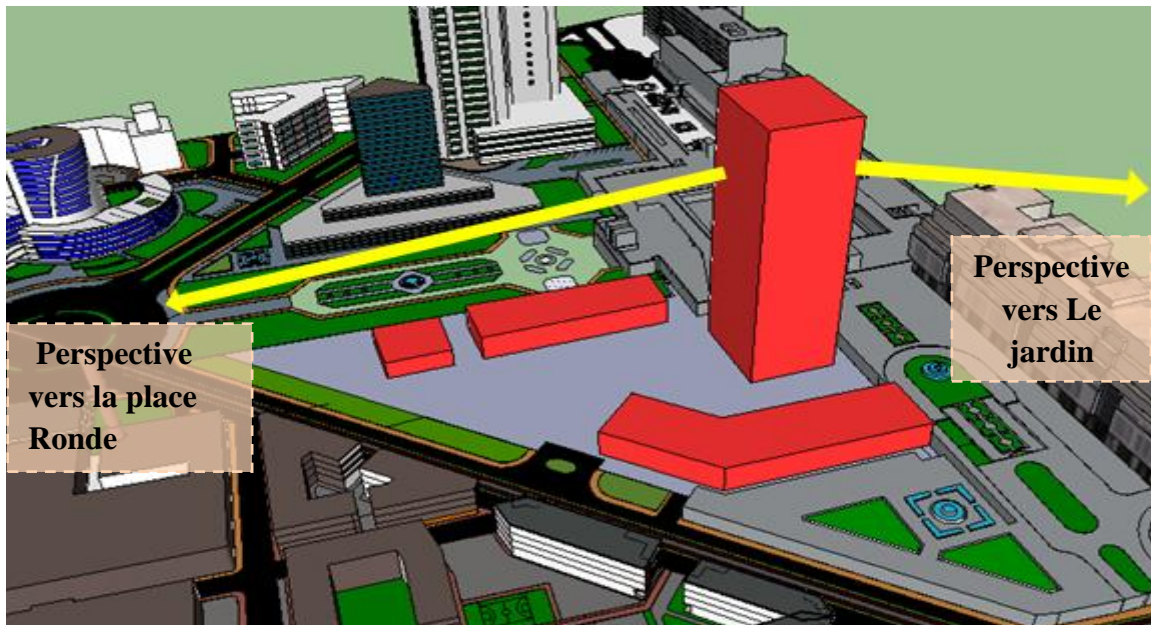


Fig.127 : Etape 4 de la genèse /Source : auteurs

Etape 05 : Intégration au contexte : On a fait traité les volumes de base de notre composition par une forme trapézoïdale résultat d'une forme géométrique créée à partir du mémorial et la topographie du site et qui est matérialisé par l'axe appelé axe panoramique reliant le mont et la mer passant par la plain et cela en vue d'assurer une meilleur intégration et insertion du projet dans son contexte.

Pour alléger notre composition et matérialiser une séquence importante du paysage urbain on a opté pour un volume à base circulaire « cône tronqué » de coté de la place Ronde

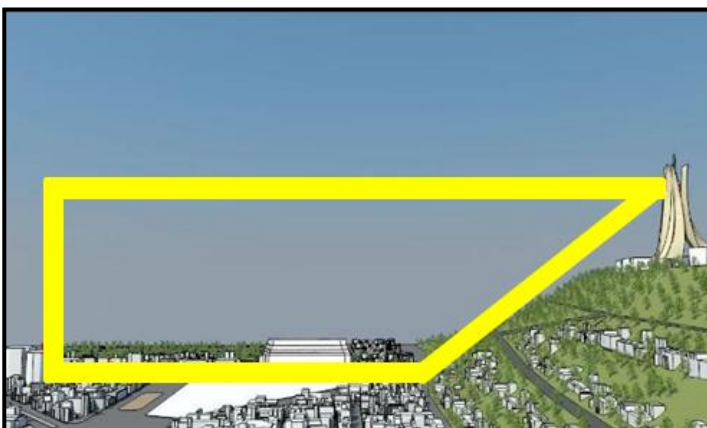


Fig128. : Etape 05 e la genèse /Source : auteurs



Fig.129 : Etape 05 e la genèse /Source : auteurs

Étape 07: Articulation

Ce concept est défini par une toiture qui relie et assure la continuité entre les différentes entités du projet.

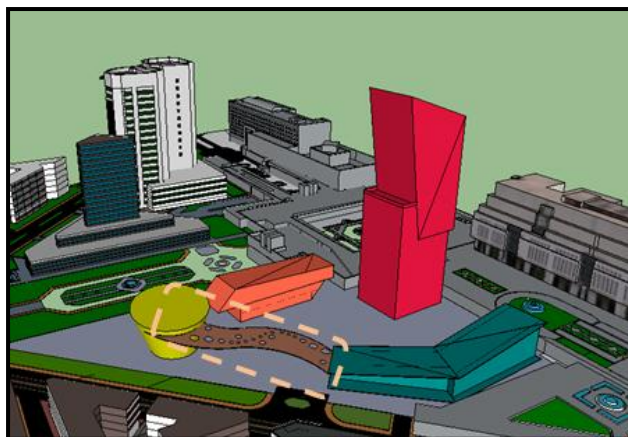


Fig.130 : Etape 06 e la genèse /Source : auteurs

Étape 08 : Seuil

Ce concept sera concrétisé par d'une part par un recul d'afin de dégager un grand parvis couvert conçu comme seuil de notre projet, qui se matérialisera par une toiture, de jardins et de promenades plantés.

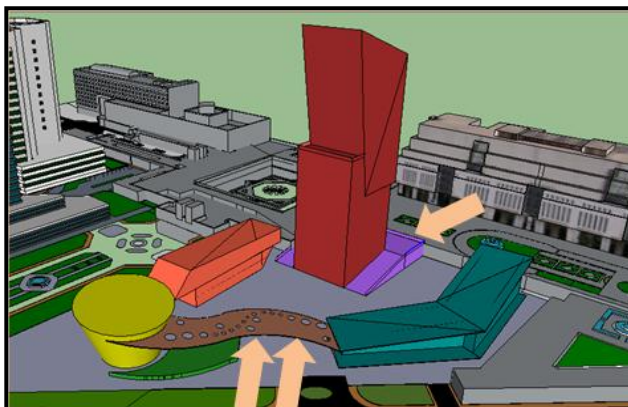


Fig.131 : Etape 07 de la genèse /Source : auteurs



Fig.132 : Vue d'ensemble de projet / Source : Auteurs

Synthèse :

Notre projet « Forum des Médias » est le résultat de l'intégration et de la fusion des éléments du contexte devenant des éléments conceptuels orientant notre travail de réflexion et qui consiste en le Mémorial, la place Carrée, la place Ronde, le jardin d'Essai et la mer. C'est aussi le fruit du fusionnement des trois typologies du bâti à savoir : Ilot, tour, barre.

Ces éléments sont intégrés et repris dans notre projet et traduits par des concepts et formes donnant naissance à une composition harmonieuse et équilibrée et dotée d'une architecture contemporaine et cela en vue de s'inscrire dans la métropolisation, ouvrir de nouveaux horizons pour le quartier du Hamma et améliorer son imagibilité. Il s'agit d'une synergie architecturale qui matérialise l'ilot ouvert. Au final on a constitué un projet qui répond à la problématique inhérente à l'échelle, du quartier, ville et métropole.

V. Description du projet :

V.1. La forme du projet:

La forme est un outil livré à l'architecture pour façonner et découvrir la réalité d'une forme avec son environnement.

Donc, le projet n'est pas un acte arbitraire ou dû au hasard, la forme est ancrée dans le temps et le lieu; ainsi elle doit s'adapter à un environnement urbain et un contexte donné.

C'est pour cela que nous avons basé la réflexion de notre projet architectural sur les éléments permanents du contexte que nous avons décomposé à savoir :

- Le jardin d'Essai qui est un élément dominant en surface.
- L'hôtel Sofitel et la Bibliothèque Nationale qui sont de typologie barre.
- Le monument de typologie tour.
- Les bâtiments haussmanniens qui bordent le boulevard Belouizdad.

Notre majeure préoccupation est d'intégrer ces éléments au sein de notre projet mais avec une nouvelle écriture architecturale plus contemporaine.

Notre équipement est un ilot ouvert dont le principe est dicté par l'urbanisme contemporain, ce qui renforce la dynamique urbaine et la perception visuelle et affirme la fluidité et la perméabilité de l'équipement.

Notre projet se développe selon une organisation fragmentée, quatre entités articulées par une toiture d'une forme fluide inspirée des mouvements des vagues tout en marquant l'entrée de notre équipement qui s'organise autour d'une cour centrale aménagée par un espace central qui constitue le cœur de notre projet et qui servira comme lieu d'échange et de communication.



Fig.133. Vue d'ensemble du projet
Source : auteurs

V.2. Accessibilité :

L'accès principal de notre projet se fait depuis la diagonale desservant le boulevard Mohamed Belouizded marquée par une entrée à base d'éléments architecturaux, en vue de marquer l'entrée. Deux autres accès piétons, un prévu depuis la place Carrée matérialisé par une rampe escalier et un autre prévu du parcours urbain et cela pour une meilleure perméabilité au projet.

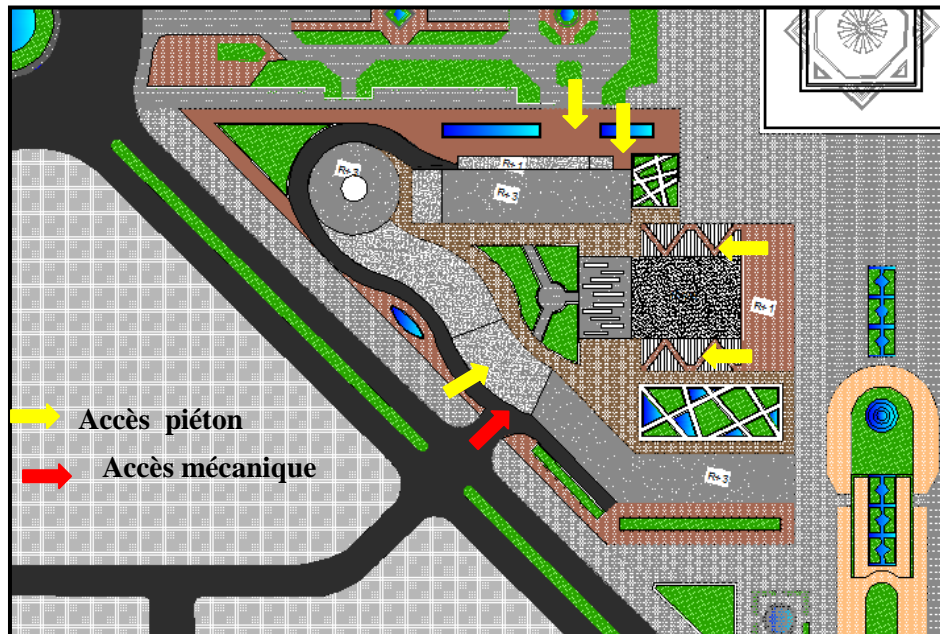


Fig.134 : Plan de masse illustrant du notre projet
Source : auteurs

V.3. L'organisation spatiale:



Fig.135 : Organisation spatiale du projet / Source : Auteurs

Auditorium

Entité de télévision

Entité de consommation

Entité de presse

Notre projet est destiné à deux types d'utilisateurs :

- Le grand public qui bénéficie d'un espace d'exposition et de consommation et un auditorium.
- Le personnel qui bénéficie de deux entités :
 - Entité presse
 - Entité télévision.

V.3.1. Pour le grand public:

➤ *Espaces de consommation et d'exposition :*

Une barre qui se développe sur quatre niveaux avec un toit incliné, du côté sud-Est de la parcelle dédiée aux espaces de consommation et d'exposition sont aménagés pour le public en relation directe avec la place centrale du projet.

➤ *Auditorium :*

L'auditorium de côté de la place Ronde, de forme cône tronqué avec un toit incliné, comprend plus de 400 places, il est accessible depuis depuis la place centrale.

V.3.1. Pour le personnel:

➤ *Entité de la presse:*

Elle est représentée par une barre qui se développe sur cinq niveaux avec un toit incliné, du côté du parcours urbain.

- Le rez-de-chaussée abrite la réception et salon d'accueil ainsi une agence de presse
- 1er étage abrite les salles techniques et informatique ainsi l'imprimerie
- 3ème étage organisé en rubrique: rubrique divertissement, rubrique sport, rubrique culture...etc.

Le dernier niveau abrite quant à lui l'administration générale du journal.

La circulation verticale est assurée par deux escaliers, deux ascenseurs et un monte charge qui s'arrête au 2ème niveau.

➤ *Entité de la télévision:*

Elle est représentée par une tour d'une forme géométrique à base rectangulaire de R+22 positionnée dans un coin stratégique qui permettant de profiter des perspectives et vues panoramiques en hauteur (jardin d'Essai ; la mer et le Mémorial du Martyr).

- Le rez-de-chaussée, le 1er, le 2ème étage abritent des activités dédiées aux publics, la réception, un salon d'accueil et des espaces d'exposition ainsi des agences et des points de vente des opérateurs téléphoniques locaux (Djezzy, Ooredoo et Mobilis) qui renforcent l'activité de notre forum.
- De R+3 au R+5 abritent des activités semi public, restaurant, cafétéria ; bibliothèque et salles de projection.
- De R+6 au R+14 abritent des activités privées spécifiques au programme de la télévision ; studios organisés en fonction des rubriques avec les différentes cellules de montage et mixage aussi des open space pour la rédaction et les archives ...
- De R+16 au R+17 abritent le nodal et les serveurs des émissions.
- Les derniers niveaux abritent l'administration générale de la télévision.
- La circulation verticale est assurée par six ascenseurs et un escalier de secours.

V.2. Description des façades:

Le principe de traitement de nos façades se base essentiellement sur la transparence, concept majeur de notre thématique

➤ Nous avons adopté les principes de l'architecture contemporaine. Les façades sont conçues de façon à ce qu'un dialogue soit créé et qu'une continuité soit assurée entre les différentes entités de projet ainsi son contexte.



Fig.137 : Traitement de la peau extérieure de l'entité de la presse Source : Auteurs

ensemble harmonieux.

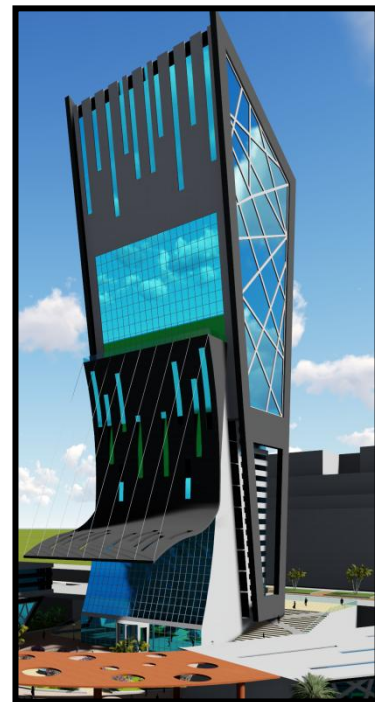


Fig.4: traitement de la peau extérieure de la tour
Source: Auteurs

La mise en place de gestes architectoniques, ainsi que le jeu entre le plein et le vide qui se répète afin d'unifier les entités et avoir un

Les façades qui nécessitent un maximum de lumière comme l'entité de consommation d'expositions, seront matérialisées par de grandes baies vitrées contrairement aux espaces qui nécessitent l'obscurité comme l'auditorium.

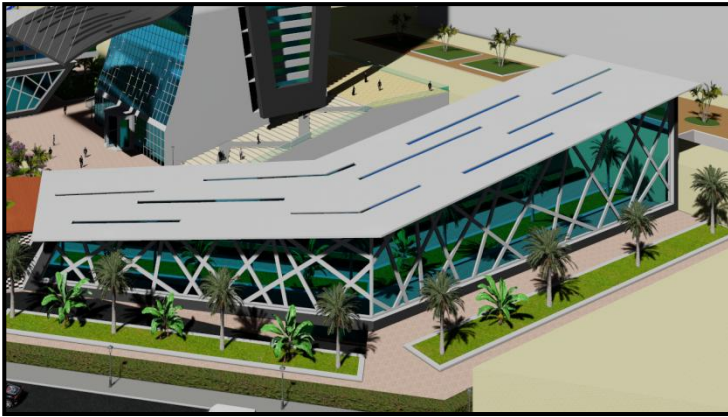


Fig.138 : Traitement de la peau extérieure de l'entité de consommation Source : Auteurs

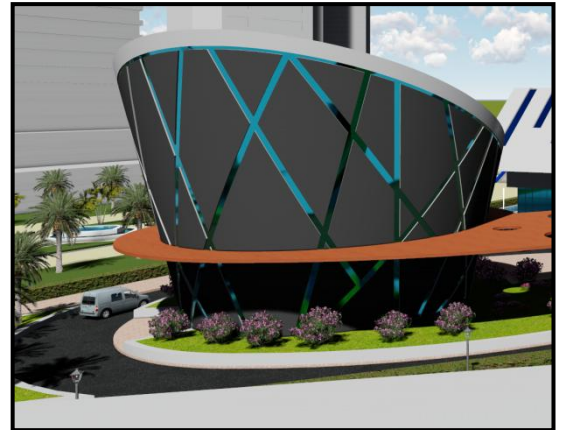


Fig.139 : Traitement de la peau extérieure de l'auditorium / Source : Auteurs

Synthèse :

Notre projet représente une conception architecturale basée sur les principes de l'architecture contemporaine.

*Chapitre II : Architecture et culture
constructive*

Introduction :

« *La technique et l'architecture étant étroitement dépendante, la structure d'un édifice public et son architecture découle dans une large mesure de la manière de l'irriguer en fluide et en énergie : les éléments techniques prennent de plus en plus d'importance. Il est donc nécessaire de bien les intégrer dans le bâtiment dès le départ de la conception pour lui donner sa cohérence et son caractère architectural* ». A.Fainsiber

« *Le langage architectural est défini dans ses propriétés et caractéristiques constructives. Ce n'est pas un ensemble d'intentions formelles, mais un système dont les éléments sont de dimensions déterminées dans un matériau choisi* »¹

La conception du projet architectural nécessite l'interaction des trois facteurs : *forme*, *fonction* et *technique*. Aujourd'hui, la technique ne se limite plus à assurer la stabilité, elle devient un élément de composition, de création formelle. L'objectif recherché dans cette phase est celui d'exploiter les possibilités techniques et les subordonner à la forme qu'on veut obtenir.

I. Le choix du système constructif :

Afin d'assurer la stabilité, durabilité, solidité et économie du bâtiment le choix du type de structure s'est fait d'une manière à répondre aux différentes exigences fonctionnelles, spatiales, formelles du projet et qui consiste en une :

Structure métallique: car elle s'adapte parfaitement aux grands projets à caractère évolutif et technologique contemporain de l'architecture et assure les différents avantages :

- ✓ Considération d'ordre esthétique et pratique.
- ✓ Facilité de montage, démontage et de la restauration.
- ✓ Flexibilité des espaces.
- ✓ Légèreté de la structure.
- ✓ Retombées réduites aux grandes portées.
- ✓ Elle présente un bon comportement au séisme, dû à la légèreté et la souplesse de l'ossature.

¹ Michel et Claire Duplay. « Méthode illustrée de création architecturale », p.99.

- ✓ Le contreventement l'un des aspects techniques les plus importants dans les structures métalliques.
- ✓ Elle s'adapte parfaitement aux équipements de grandes hauteurs et marque le caractère évolutif et technologique contemporain de l'architecture.

La structure en béton armé : Cette structure permettra de répondre aux efforts de compression (le béton présente une bonne résistance à la compression), de son côté, l'acier présente une bonne résistance à la traction, ainsi les différents types de sollicitations seront pris en charge.

Dans notre projet, elle sera utilisée pour les fondations, et le sous sol.

II.1. Infrastructure :

Vue la nature du sol de quartier du Hamma, et son classement dans la zone sismique n°03 et l'existence d'une nappe phréatique ainsi que les charges permanentes et les surcharges d'exploitation de notre projet, nous optons pour des fondations sur radier général pour l'ensemble du projet et un drainage périphérique afin d'éviter les risques d'infiltration d'eau.

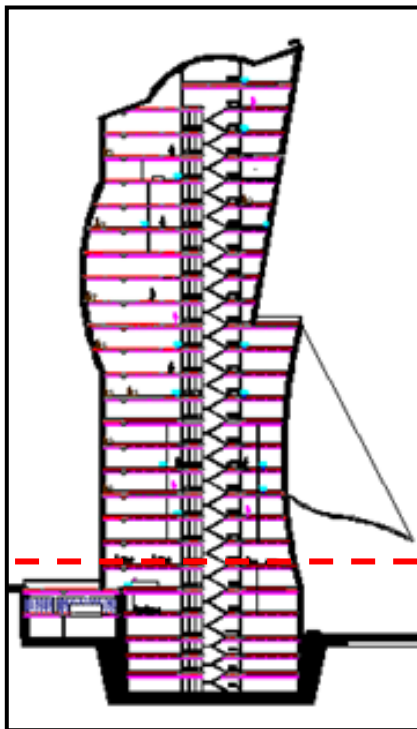


Fig.140 : Coupe représentative des fondations de la tour Source : auteurs

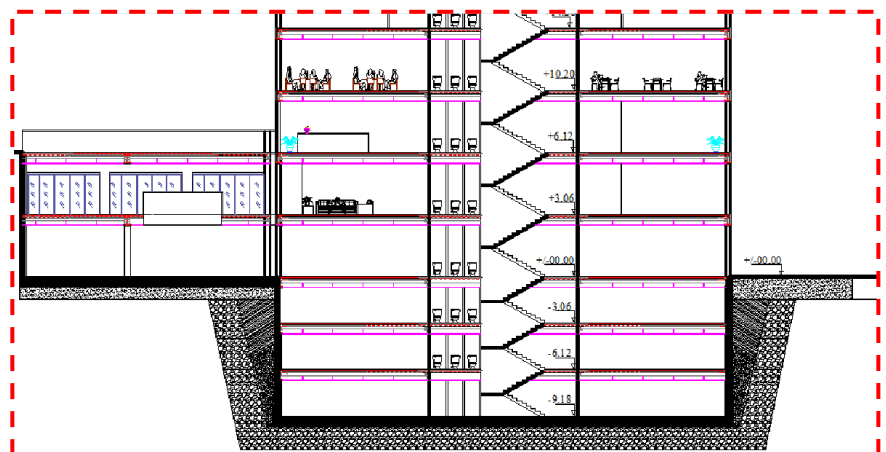


Fig.141 : Détail du radier général de la tour
Source : auteurs

II.2. Le noyau central :

Le noyau central est en béton armé régnant sur toute la hauteur de la tour. Il est utilisé pour contreventer et stabiliser la tour. Il est formé des voiles formant les cages d'escaliers, les cages d'ascenseurs, les gaines techniques et sanitaires.



Fig.142 : Oland de RDC illustrant le noyau central
Source : auteurs

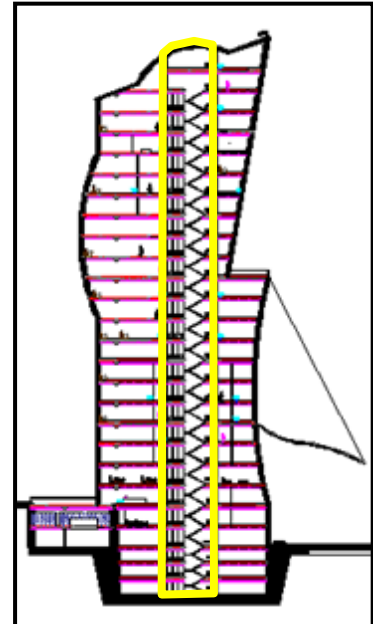


Fig.143 : Coupe illustrant le noyau central de la tour
Source : auteurs

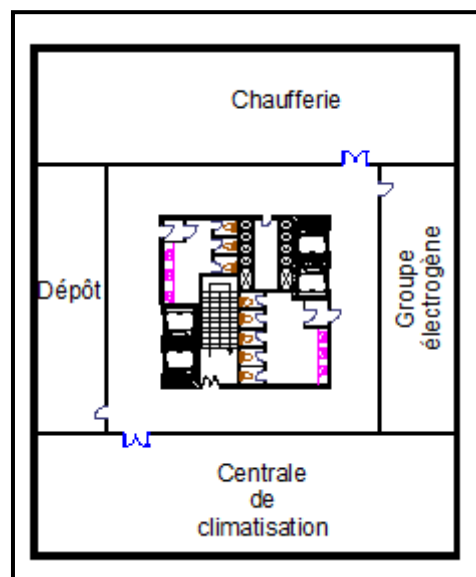


Fig.144 : plan de sous-sol de la tour illustrant un voile périphérique
Source : auteurs

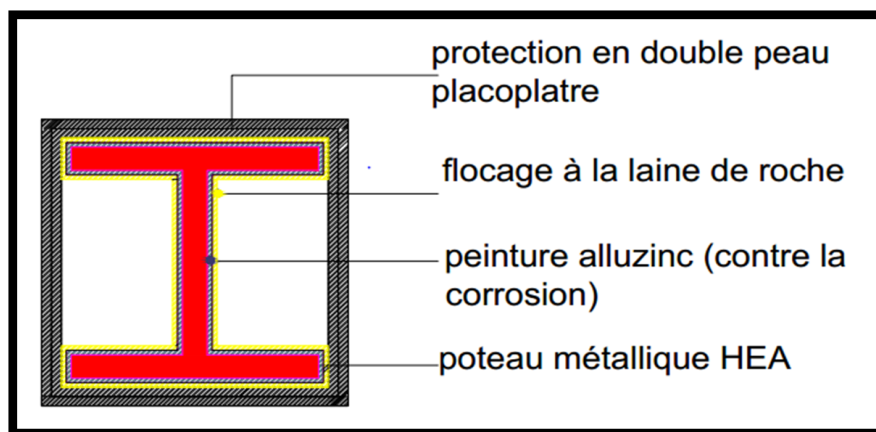
II.3. Les voiles :

On prévoit un voile périphérique en béton armé d'une épaisseur de 30 cm au niveau du sous-sol de la tour et aux niveaux des parkings enterrés et cela en vue de retenir les poussées des terres et de l'eau. Ce voile exigera un drainage périphérique afin d'éviter les infiltrations des eaux.

III. La superstructure

III.1. Poteaux métalliques :

Utilisés dans l'ensemble de la structure du projet les poteaux seront en acier de profiler H enrobé dans le béton, ou tubulaire. Ils seront traités contre la corrosion par une peinture antirouille à l'usine et ils seront protégés contre le feu avec des panneaux coupe-feu en plâtre. Leurs dimensions sont (40*40).



III. 2. Les poutres :

Les poutres alvéolaires

Ce sont des poutres dont l'âme comprend, des ronds facilitant le passage des réseaux (électriques, fluides, ventilation) sans pour autant perdre leurs qualités structurelles.

Sont surtout utilisées pour supporter des plateaux jusqu'à 40m pour les éléments de couverture.



Fig.145 : Poutre alvéolaire
Source : <http://www.esse.fr/POUTRELLE-ACIER-IPE>

III.3.3. Les planchers:

Le choix d'un plancher collaborant est dû à sa grande résistance aux charges ainsi qu'à son rôle de contreventement horizontal dans l'ossature du bâtiment.²

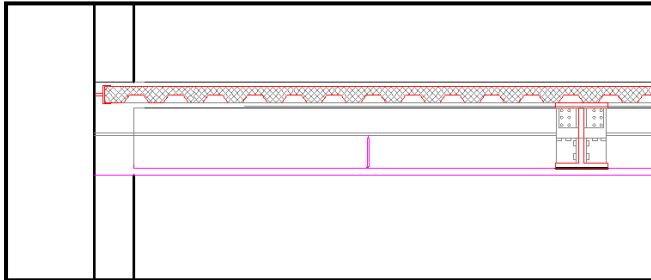


Fig.146 : coupe illustrant détail du plancher collaborant de la tour
Source : auteurs

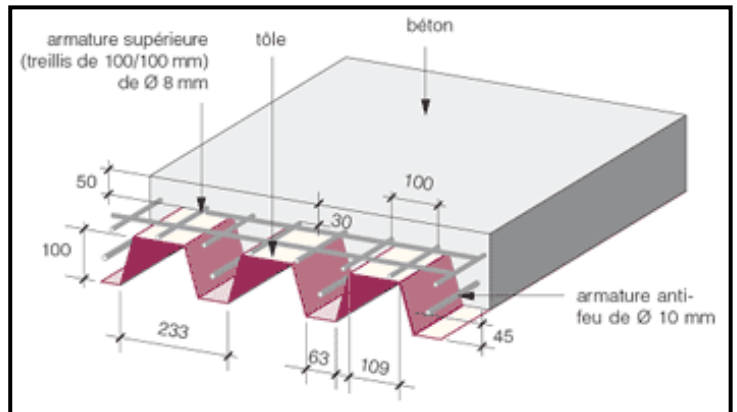


Fig.147 : détail d'un plancher collaborant
Source : <http://www.bacacier.com/nos-produits/planchers/planchers-collaborant-pcb/pcb-60/>

Quelques détails d'articulation :

- Détail d'articulation entre voile en béton armé et poutre en acier

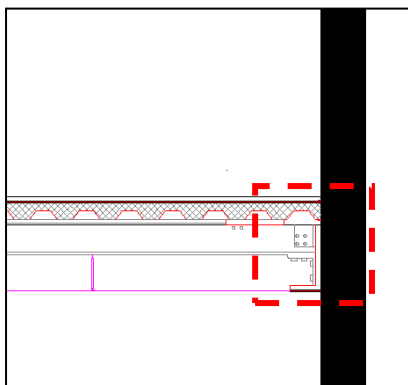


Fig.148 : coupe illustrant le détail d'articulation poutre métallique et voile en béton armé / Source : auteurs

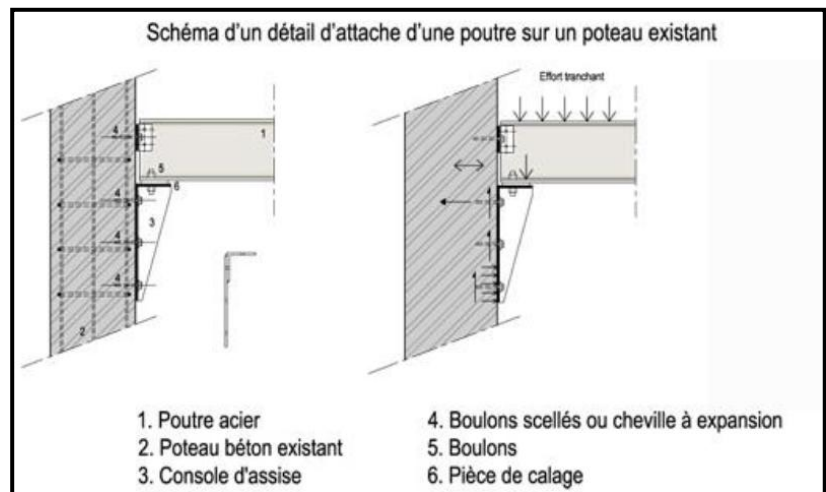


Fig.149 : Schéma d'un détail d'attache d'une poutre métallique et un poteau en béton armé / Source : http://www.constructalia.com/francais/rehabiliter_avec_lacier/v

² <http://www.bacacier.com/nos-produits/planchers/planchers-collaborant-pcb/pcb-60/>

➤ Détail d'articulation entre plancher collaborant et mur

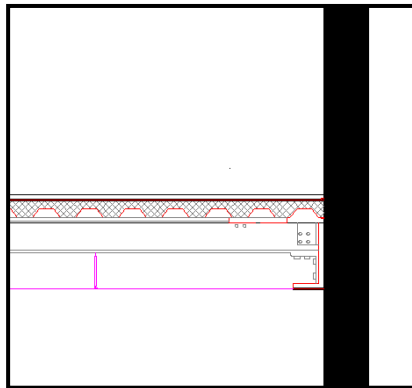


Fig.150 : coupe illustrant le détail d'articulation entre plancher collaborant et mur / Source : Auteurs

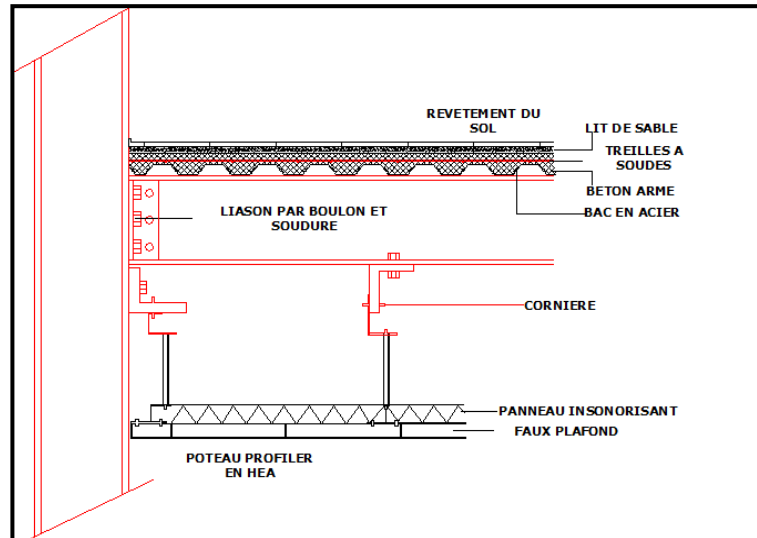


Fig.151: Schéma d'un détail d'attache d'un plancher collaborant et un mur Source : Auteurs

➤ Détail d'articulation entre poteau et poutre métallique

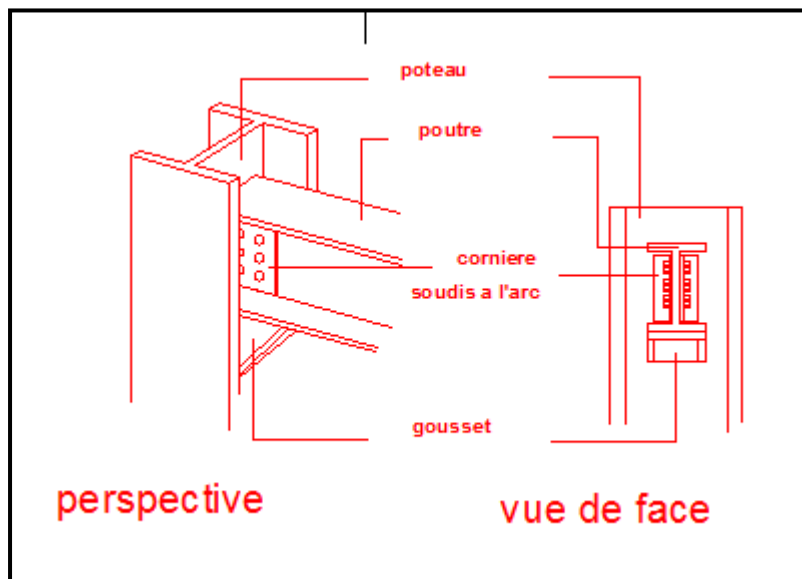


Fig.152. Schéma d'un détail d'attache d'u poteau et poutre métallique Source : Auteurs

IV. Le choix des matériaux:

Les matériaux utilisés au niveau de notre projet sont :

IV.1. Le béton préfabriqué :

Le béton préfabriqué est un béton ou un objet en béton réalisé par une usine sur ses sites de production. Matériau de construction composite, ses qualités techniques diffèrent selon les dosages. Il est aussi un matériau d'expression architecturale, car on peut jouer sur son relief, sa teinte, son état de surface et sa texture. Dans notre projet on va l'utiliser pour les deux barres (entité de la presse et l'entité de consommation)

IV.2. Murs rideaux :

Il est généralement constitué de cadres en aluminium, de panneaux de verre transparent et de verre (ou de métal ou de pierre) d'allège pour envelopper un édifice, du niveau du sol jusqu'au toit. Dans notre projet on va utiliser pour les parois vitrées.

IV.3. Le zinc :

Le zinc est une matière formée de feuilles de tôle assemblées pour recouvrir un toit ou une façade. C'est une matière très malléable, donc relativement facile à installer et l'esthétique à un rendu très agréable. Ce matériau sera utilisé au niveau de la tour afin de réaliser la toiture en forme de plie teint en gris.

V. Corps d'état secondaire :

V.1. Conditionnement d'air: La climatisation du bâtiment est assurée par une centrale de conditionnement d'air au niveau de sous-sol de la tour et de chaque une des barres, qui permet d'assurer, selon le besoin, le refroidissement ou le chauffage. Elle est aussi disposée à réguler l'humidité, filtrer et assainir l'air.

V.2. Alimentation en électricité: L'alimentation de l'équipement sera effectuée à partir du réseau public par une colonne montante. Les câbles d'alimentation seront acheminés dans des coffrets de distribution dans les faux plafonds et connectés sur des boîtes de dérivations. Un groupe électrogène est prévu pour garantir l'autonomie de l'équipement, en cas de coupures d'électricité. Un poste de transformations (transformateur électrique) est prévu au niveau du sous-sol de la tour aussi de chaque une des barres, permettant de modifier les valeurs de tension et d'intensité du courant.

V.3. Protection contre incendie: -Le mur coupe-feu et les portes coupe-feu : installation des portes de type coupe-feu qui assure la protection contre le feu. Protection des éléments de la structure par l'utilisation d'enduits et techniques permettant d'augmenter la résistance de l'acier au feu.

V.4. Les gains techniques : le passage des gaines est prévu au dessus du fond plafond après leurs assemblages pour des raisons d'esthétiques, de commodités. Elles seront ainsi correctement dimensionnées et facilement démontables.

V.5. Les réseaux de télécommunication : les réseaux de câbles auront pour objectif de servir des besoins concrets en : téléphone, télex, fax, le système du réseau internet. Ils passeront au niveau des faux plafonds.

L'éclairage : dans notre projet, l'éclairage est assuré en grande partie naturellement (puits de lumières, les grandes façades vitrées). Quand celle-ci est insuffisante, on utilise l'éclairage artificiel.

L'éclairage d'ambiance et décoratif : intégré derrière les faux plafonds, il projette une lumière d'ambiance sur le mur ou animer un décor. Nous en ferons usage pour les espaces d'expositions, les halls, les salons, les restaurants, et les espaces de détente.

L'éclairage fonctionnel : Il est destiné à éclairer les espaces de travail par de grands caissons larges.

Concernant l'éclairage de sécurité en cas de danger, La sécurité doit pouvoir fonctionner dès que l'éclairage normal est défaillant, il doit assurer :

- La signalisation des issues de secours.
- Les balisages de circulation, cheminement et changement de direction.

Synthèse :

Notre projet s'inscrit dans le cadre d'une architecture contemporaine. Il présente des exigences techniques (site), fonctionnelles (thème).

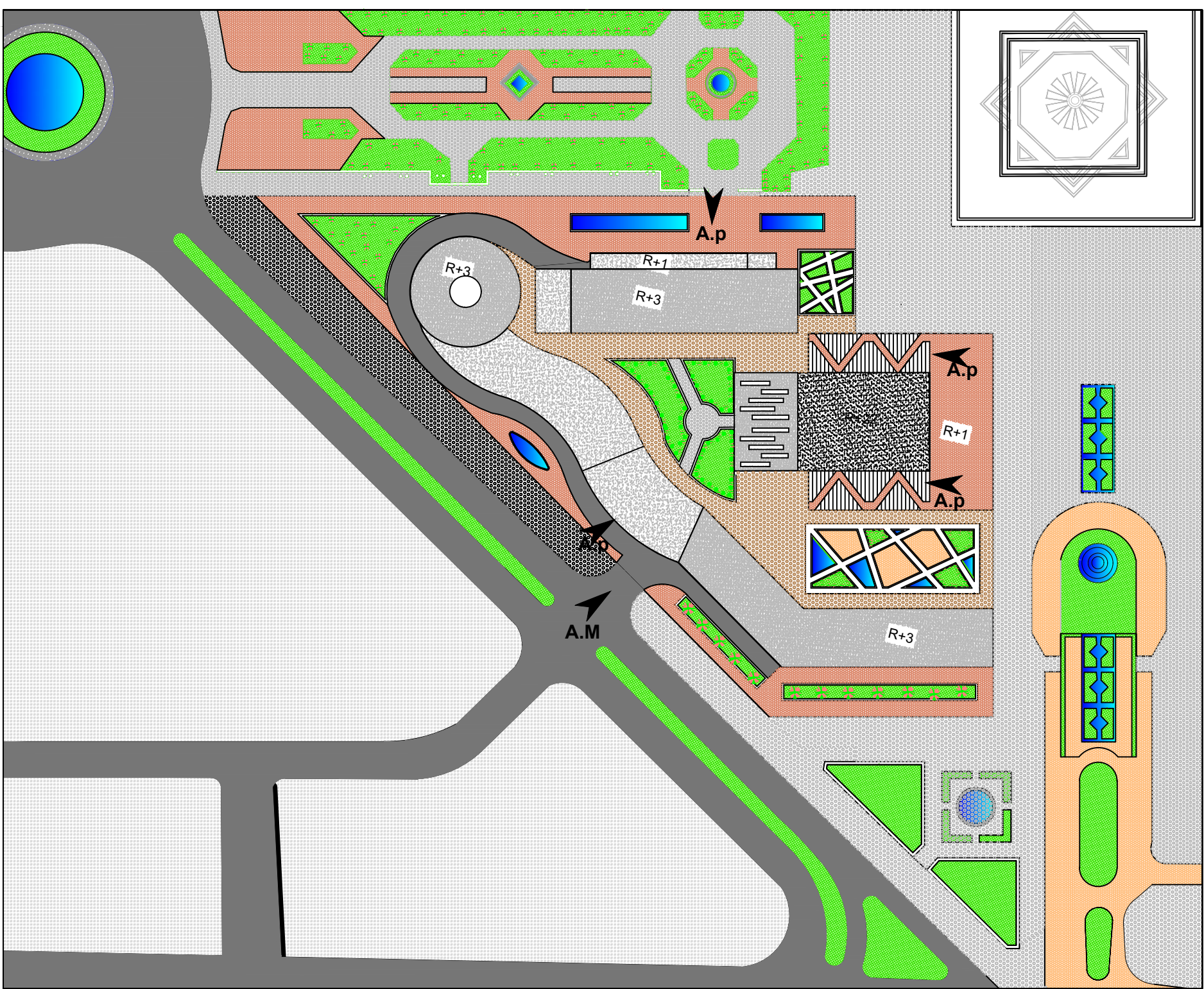
Pour cela nous avons adopté un système de structure métallique qui va répondre aux exigences structurelles afin de contribuer au bon fonctionnement du projet avec un confort optimal pour ses usagers, et privilégier les matériaux durables comme l'acier et le verre.

Conclusion générale :

L'architecture n'a jamais cessé d'évoluer à travers ses différentes dimensions. C'est ainsi qu'au cours de l'élaboration de notre projet, nous sommes arrivés à toucher de près la complexité de la conception tant dans l'architecture que dans la technologie.

Notre projet a été inscrit dans cette optique, car il a été conçu en premier lieu comme un projet structural, qui va prendre en charge l'articulation entre les différents éléments de notre site d'intervention. En outre, il est nécessaire de signaler que tous les nouveaux apports technologiques sont d'une influence très importante dans le contemporain et l'architecture futuriste.

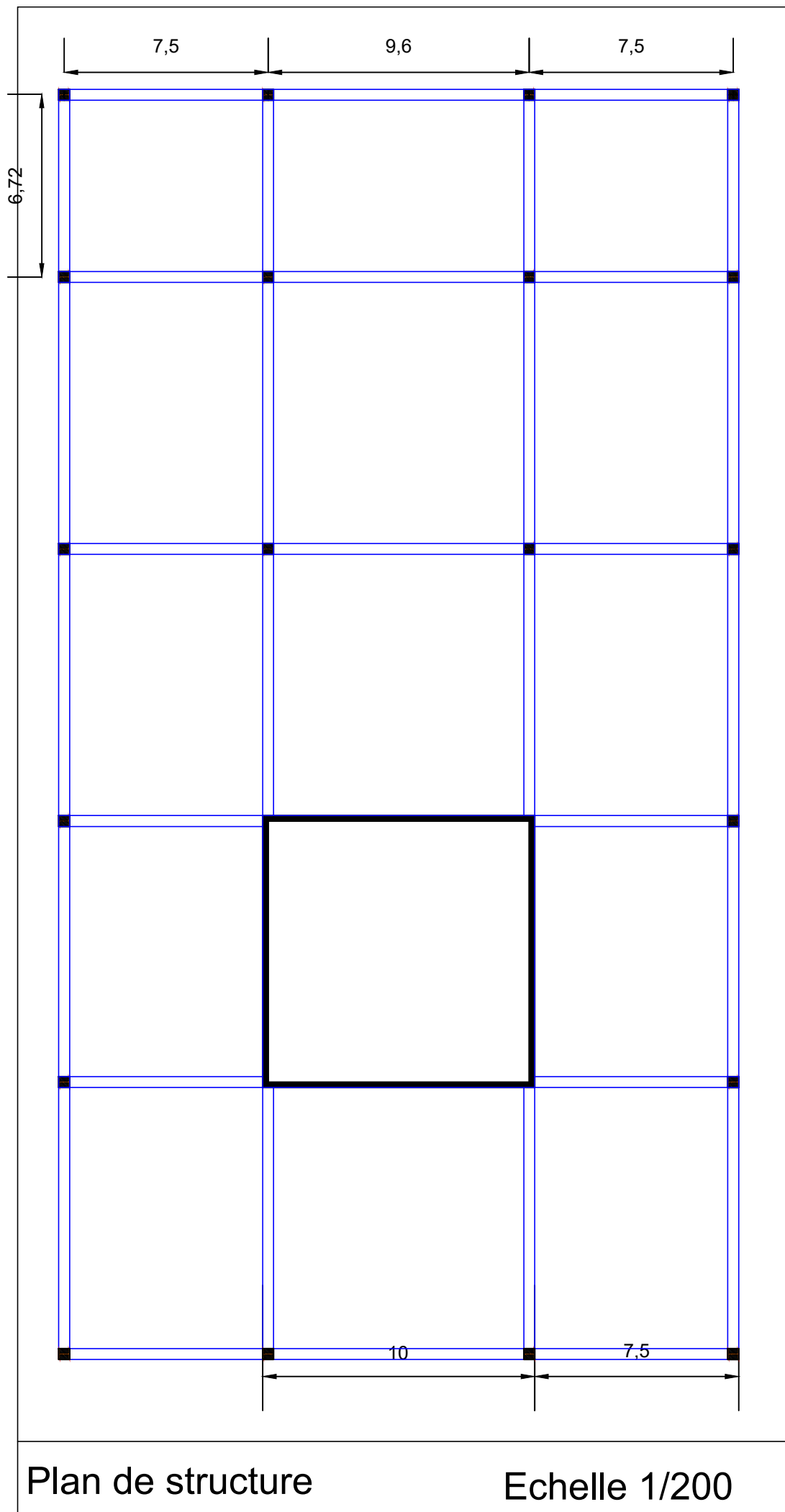
Nous souhaitons que notre projet permettra au quartier du Hamma de retrouver sa nouvelle vocation, et on espère le rayonnement du projet au de la de son périmètre pour permettre à la ville d'Alger de rivaliser avec les plus grandes métropoles.

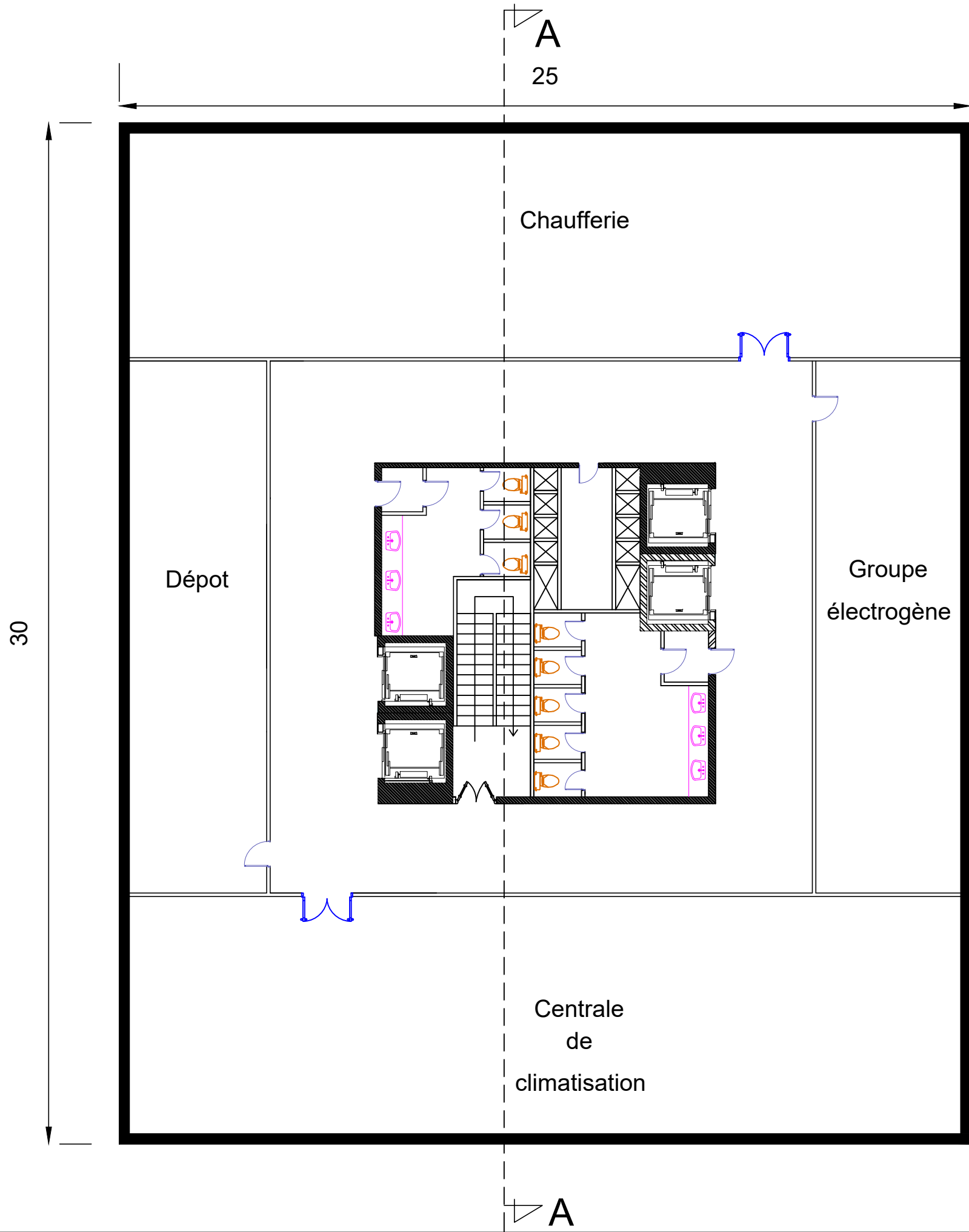
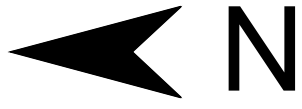


Plan de masse

Echelle 1/1000

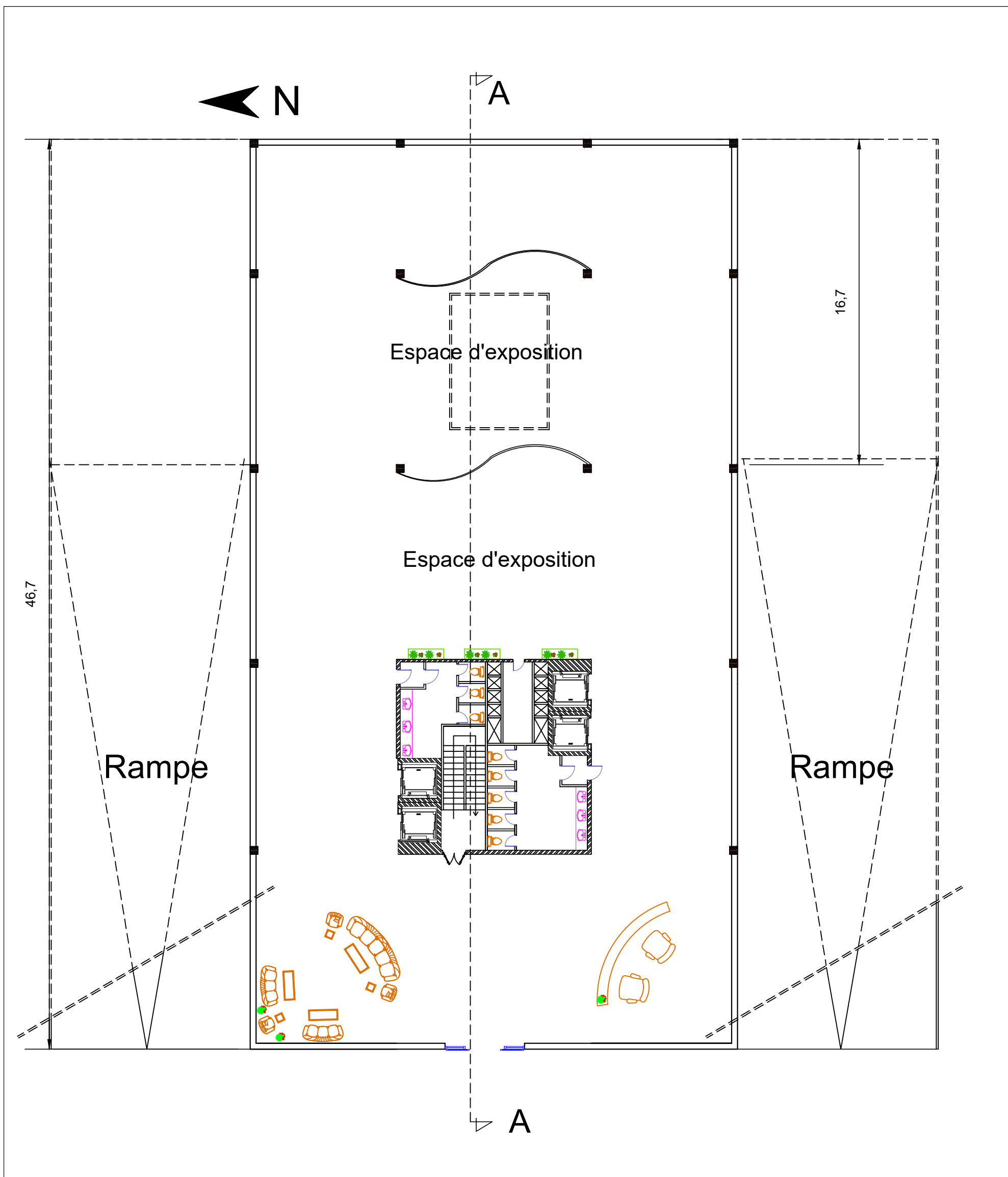
*Plans et coupes entité de la
télévision*





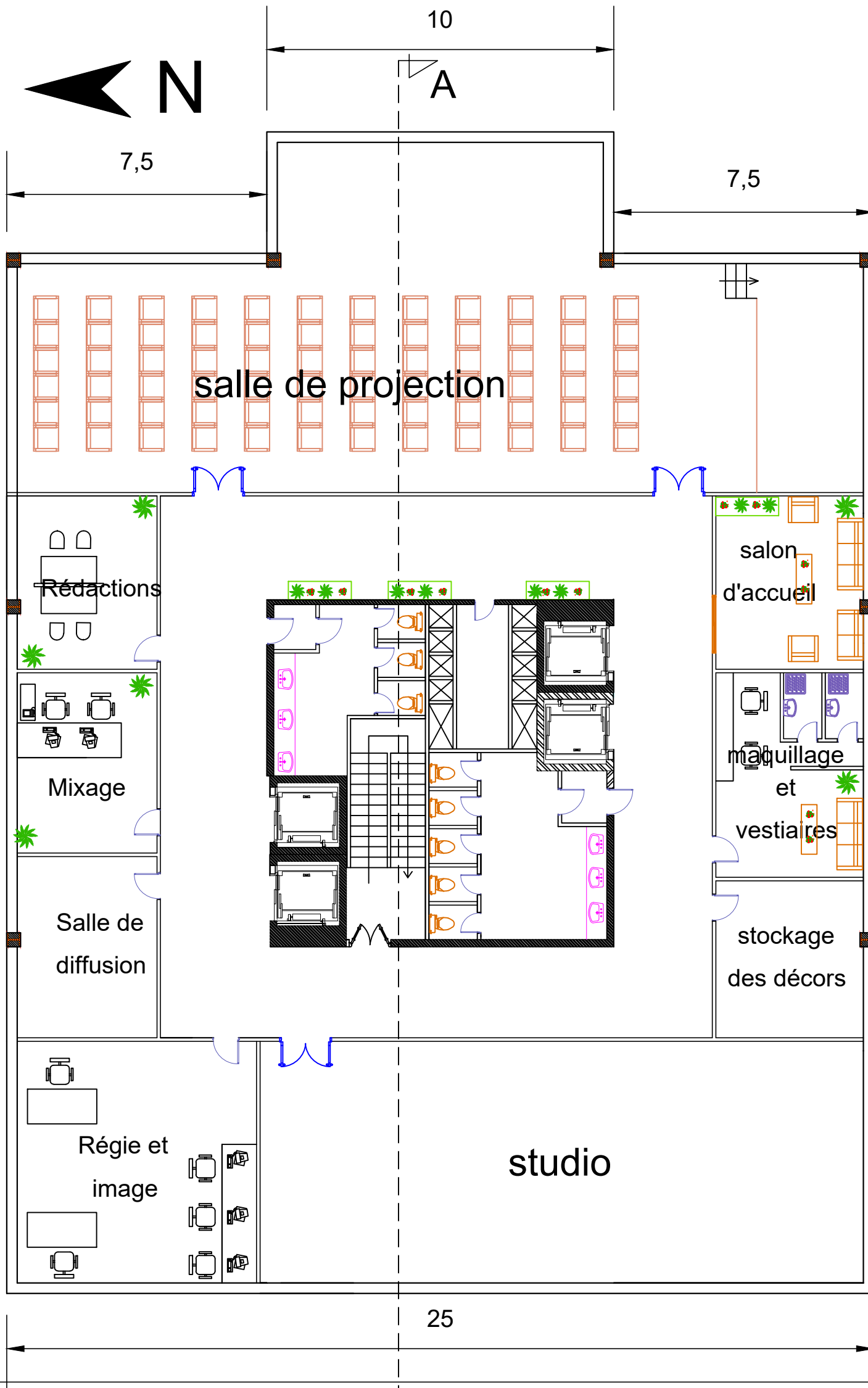
Plan 1er sous sol

Echelle 1/200



Plan RDC +/- 00.00

Echelle 1/200



Plan R+4 /+14

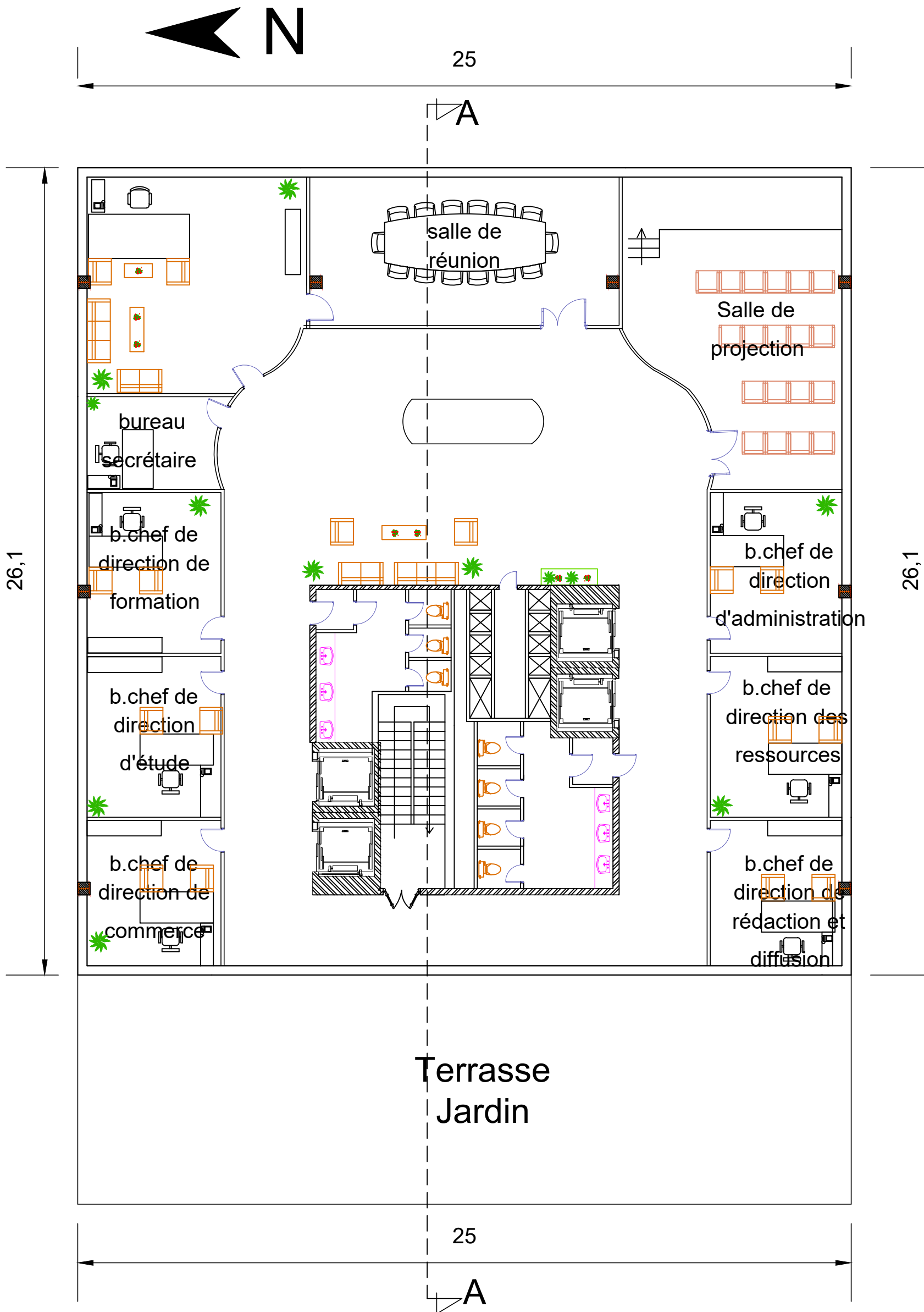
A

Echelle 1/200



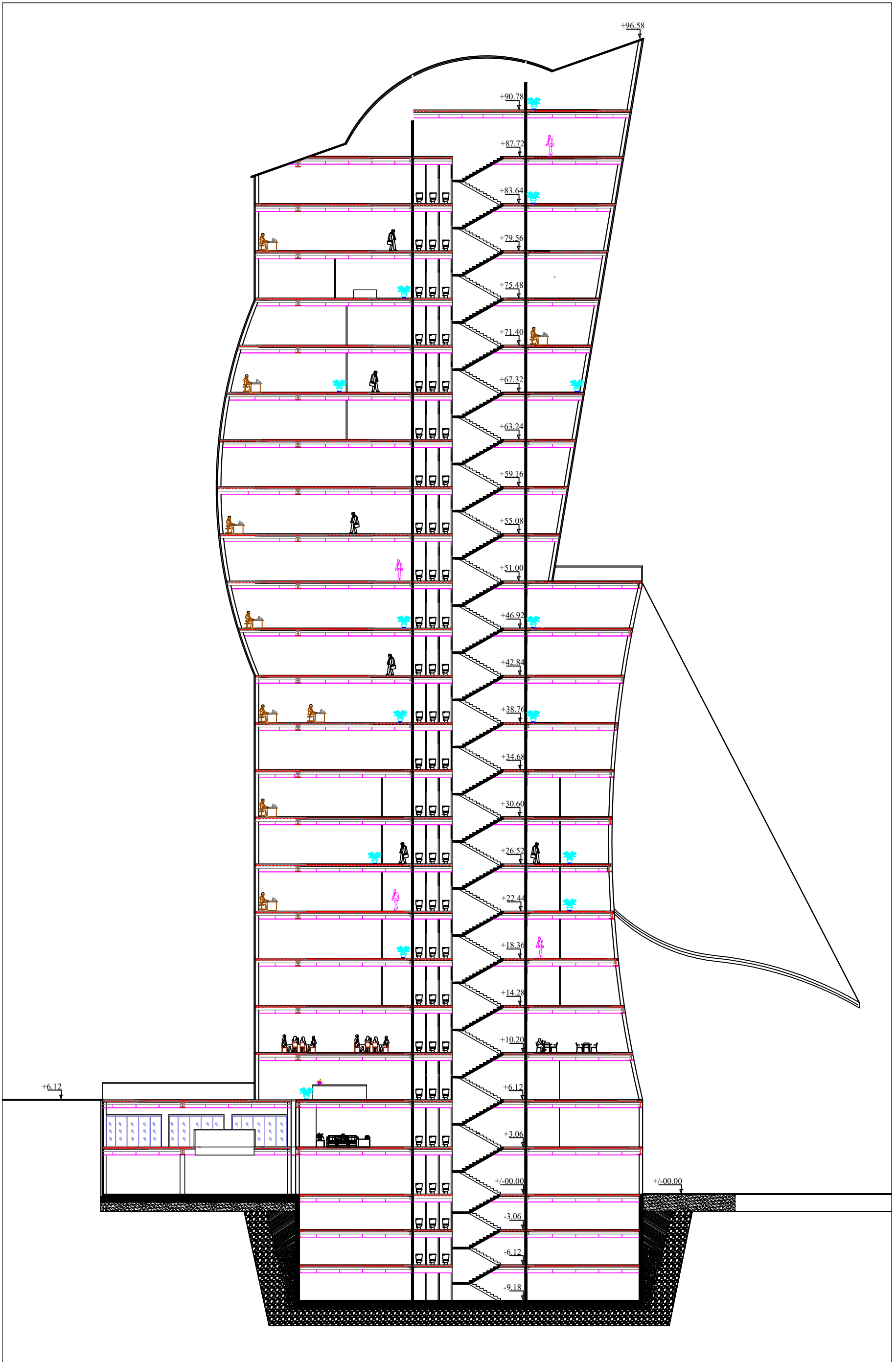
Plan R+11 /+42

Echelle 1/200



Plan R+18 /+61

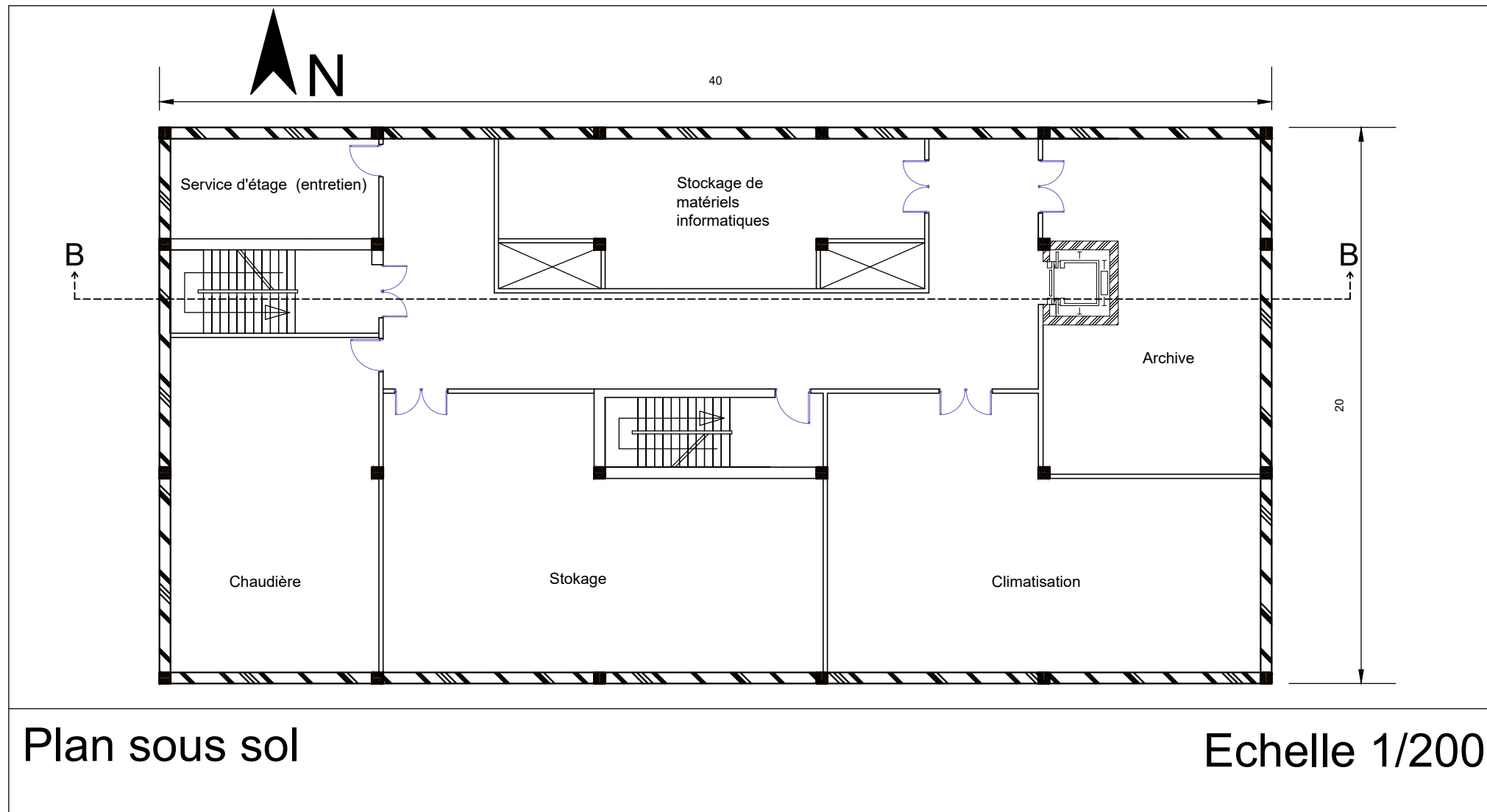
Echelle 1/200

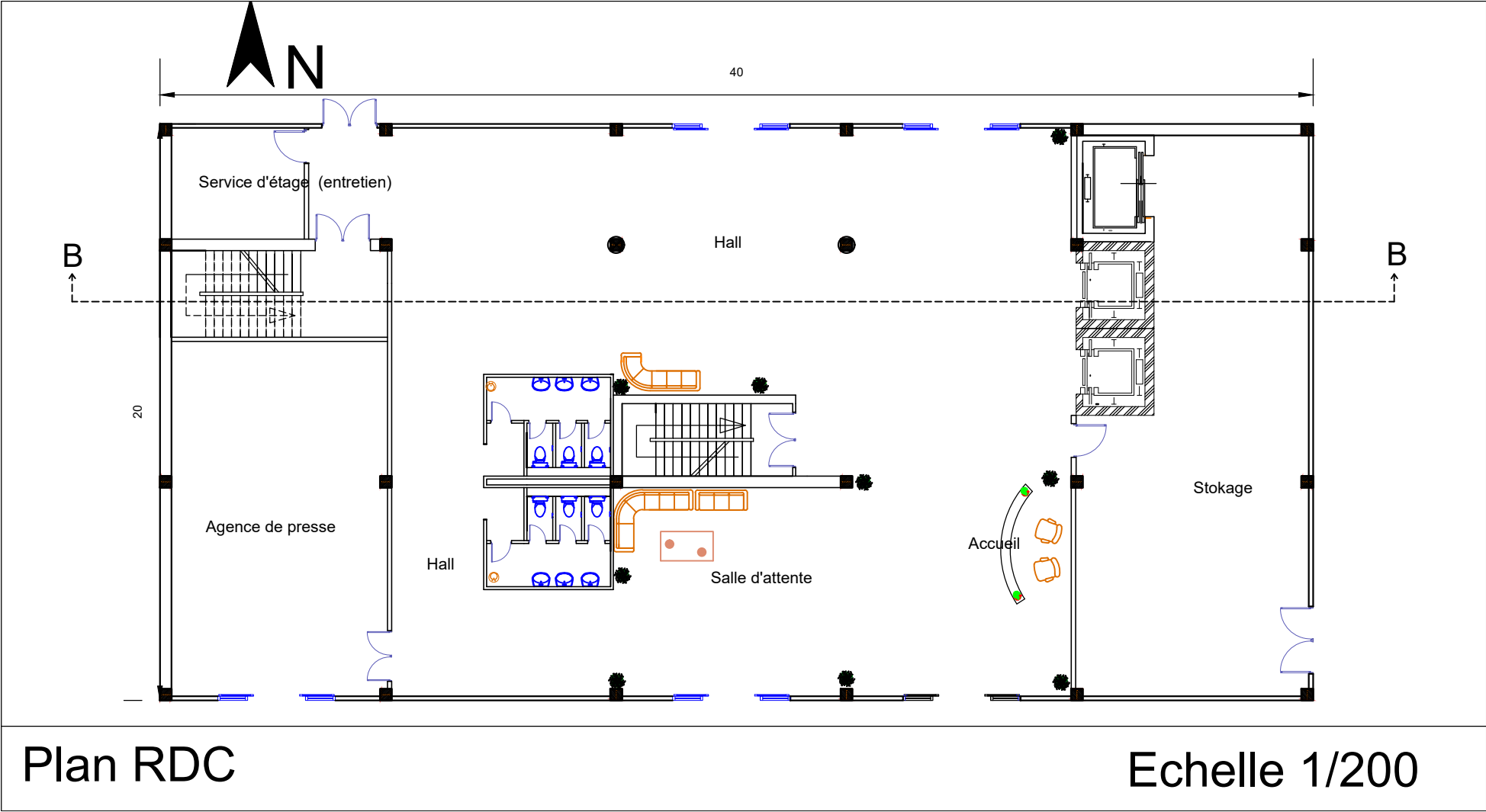


Coupe A-A

Echelle 1/350

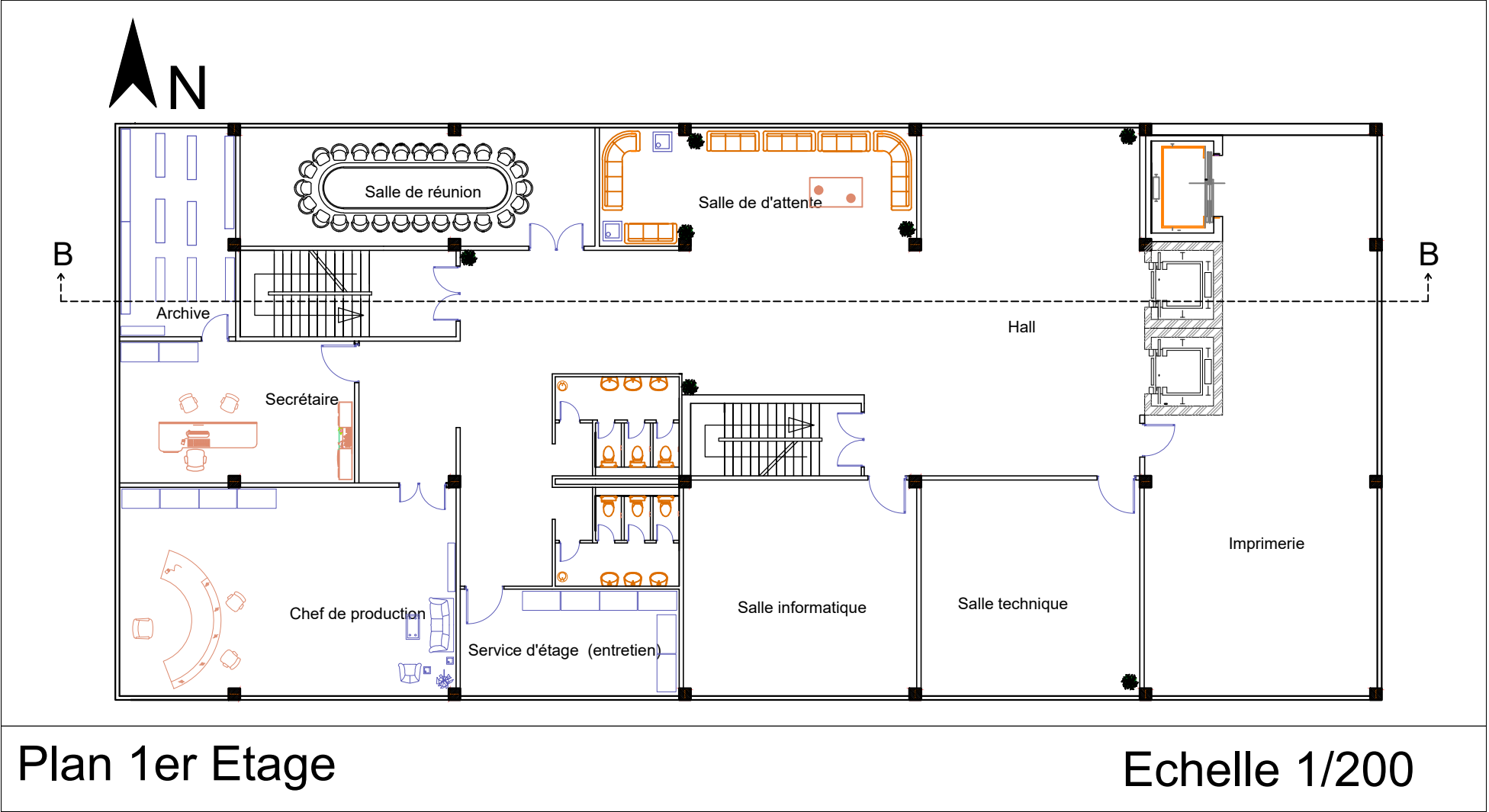
*Plans et coupes entité de
la presse*

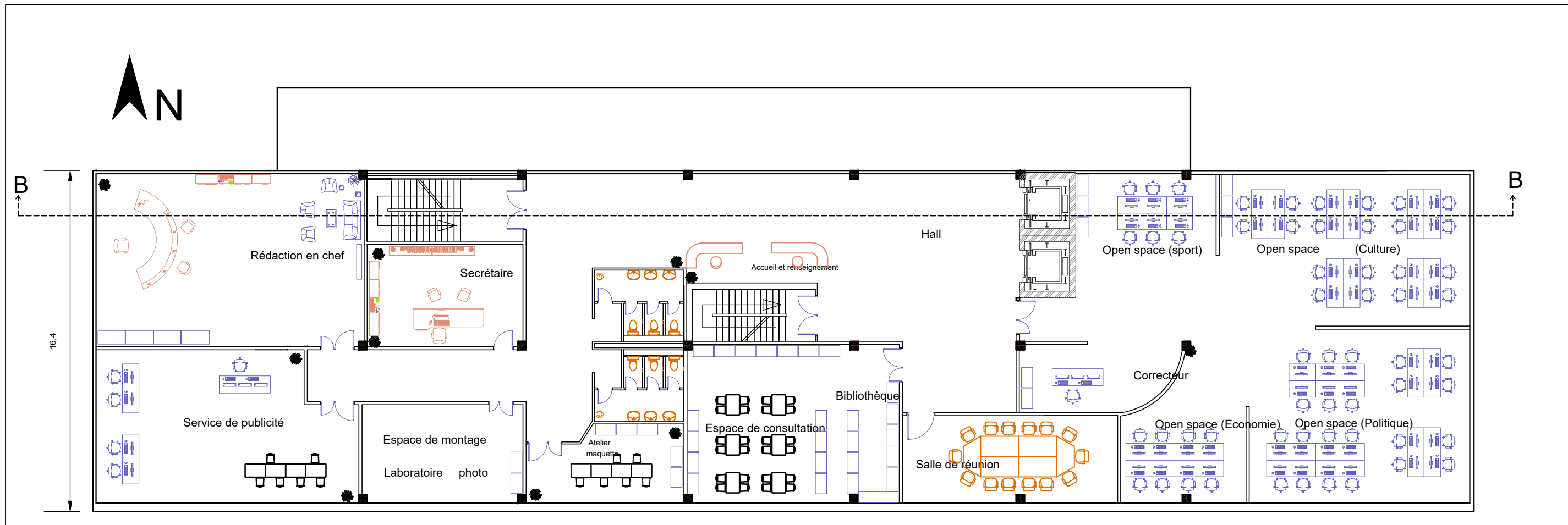




Plan RDC

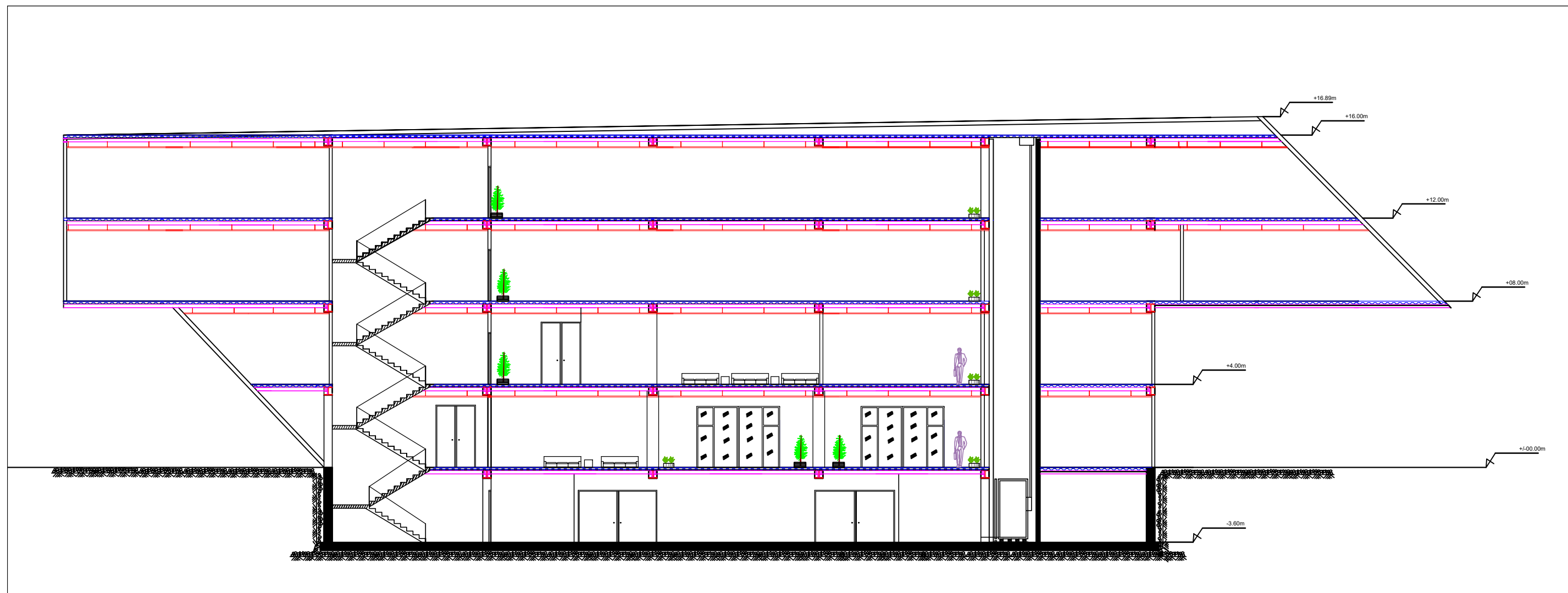
Echelle 1/200





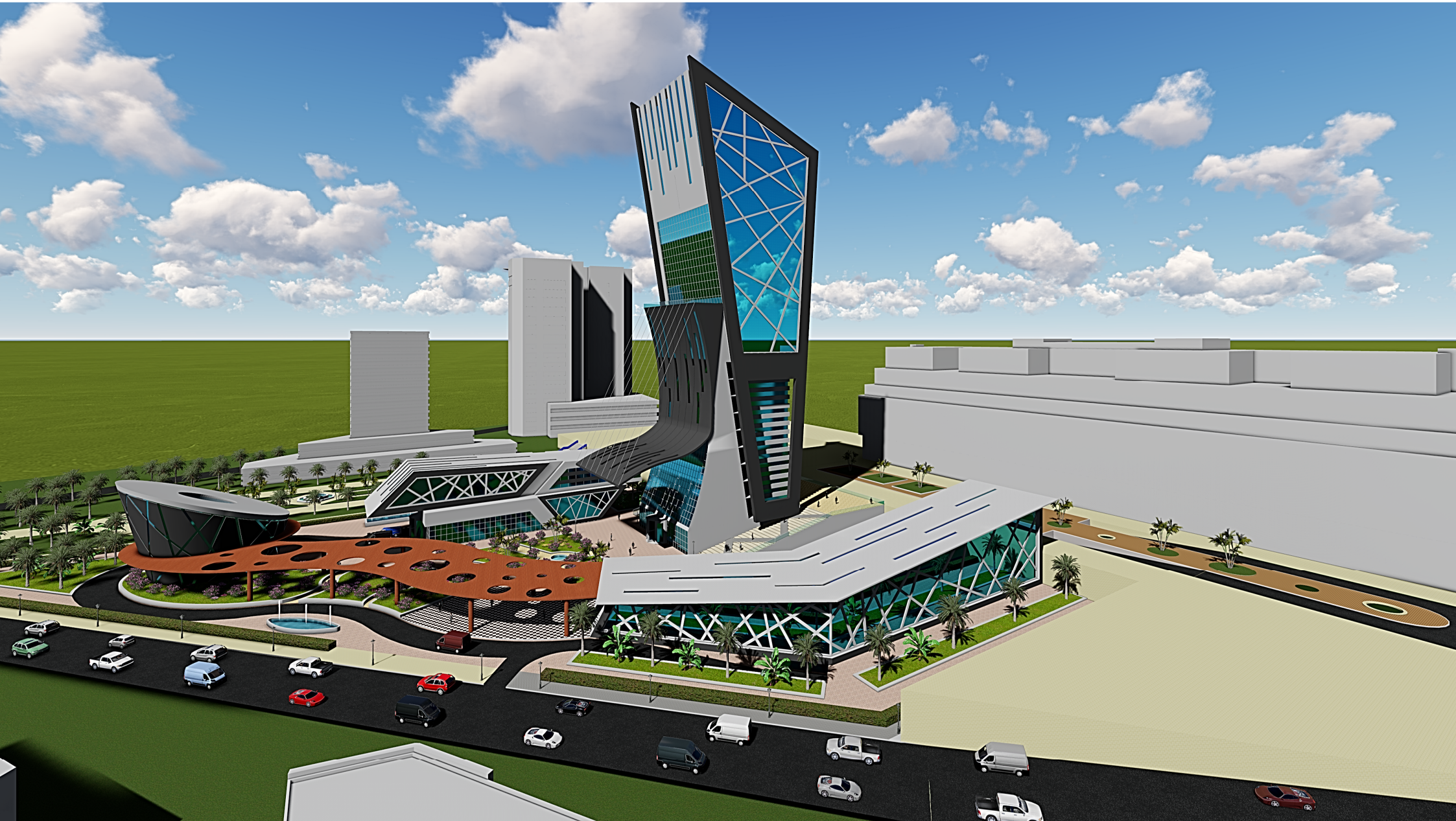
Plan 2ème Etage

Echelle 1/200

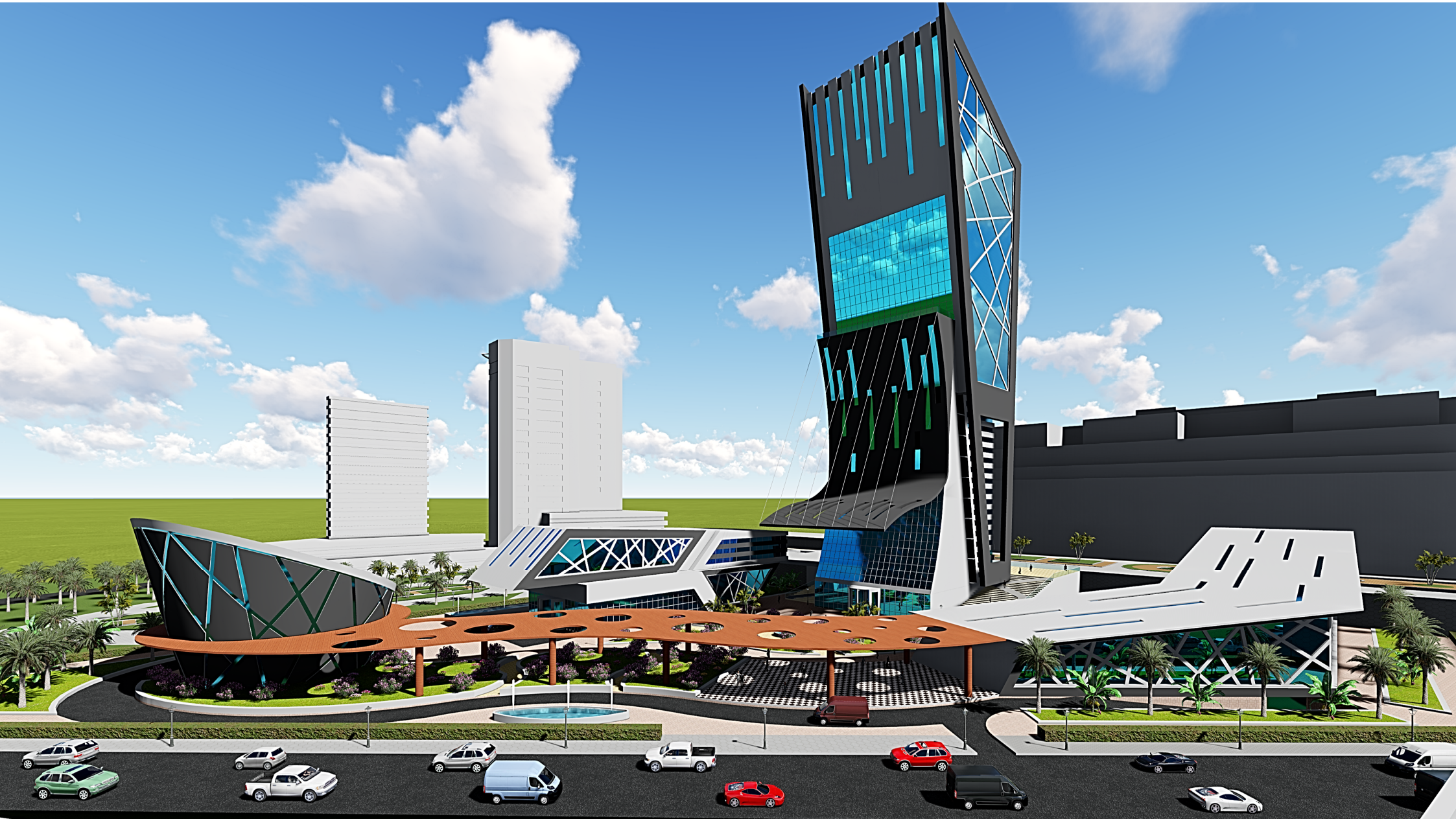


Coupe B-B

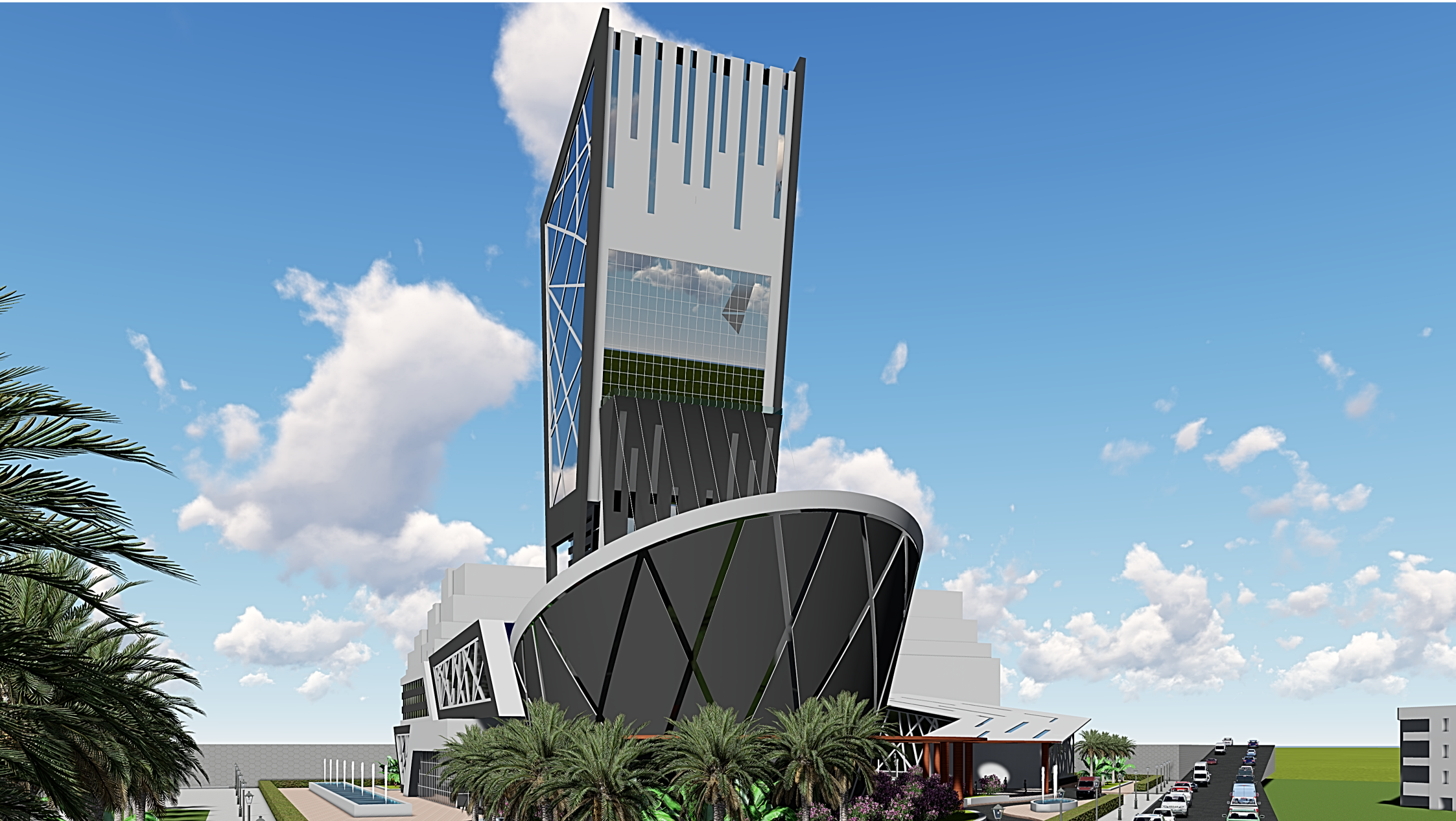
Echelle 1/200



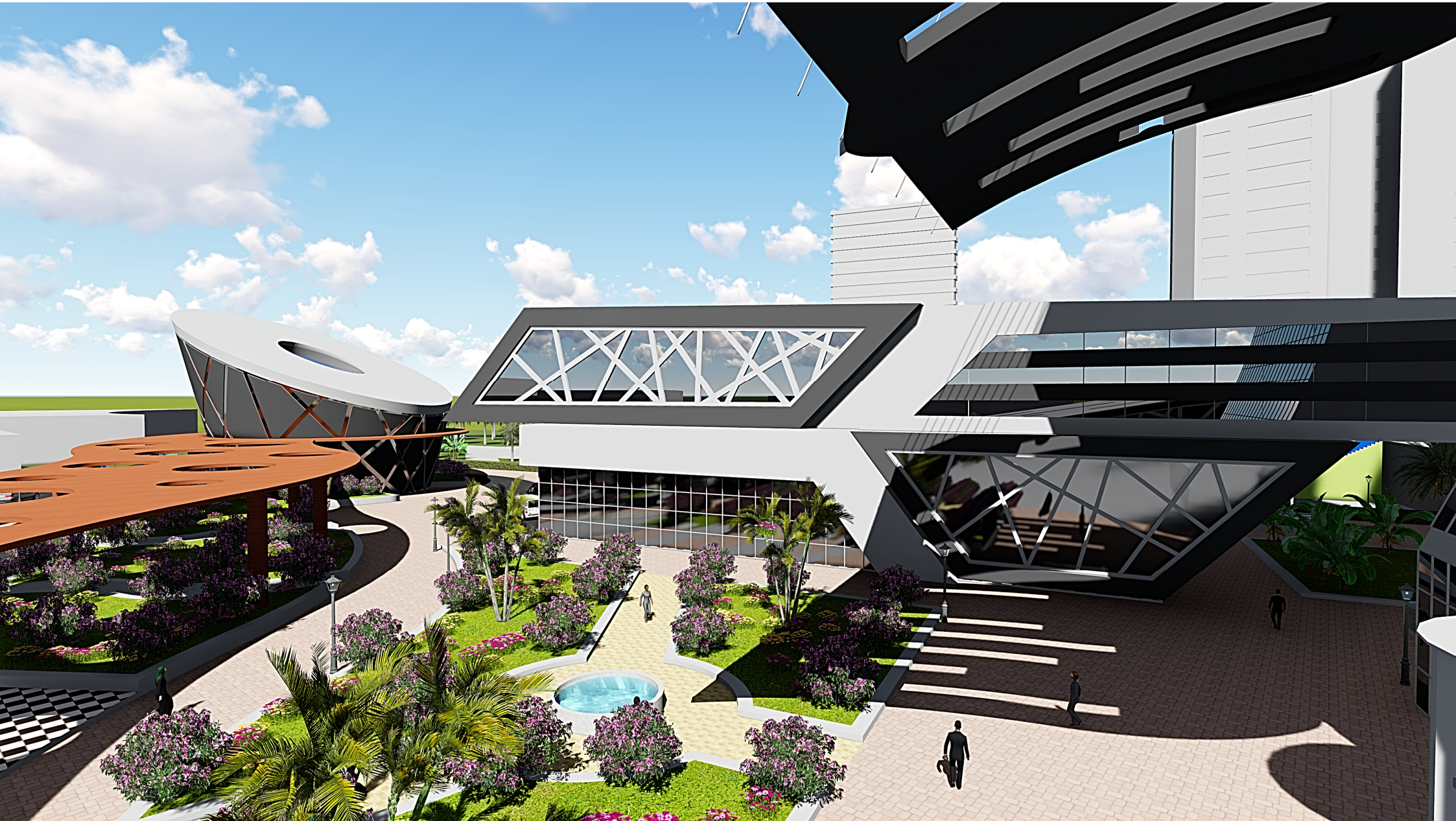


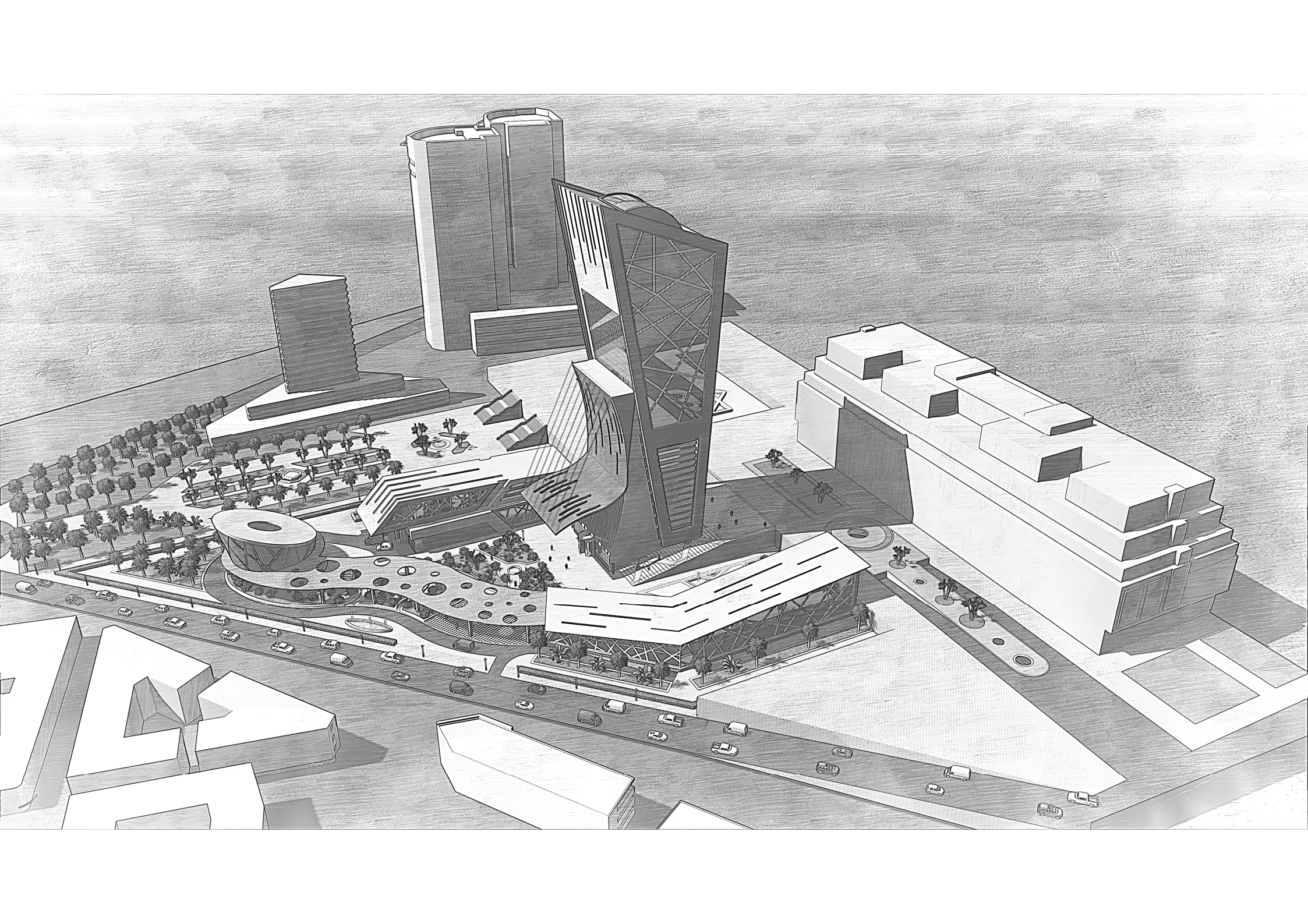


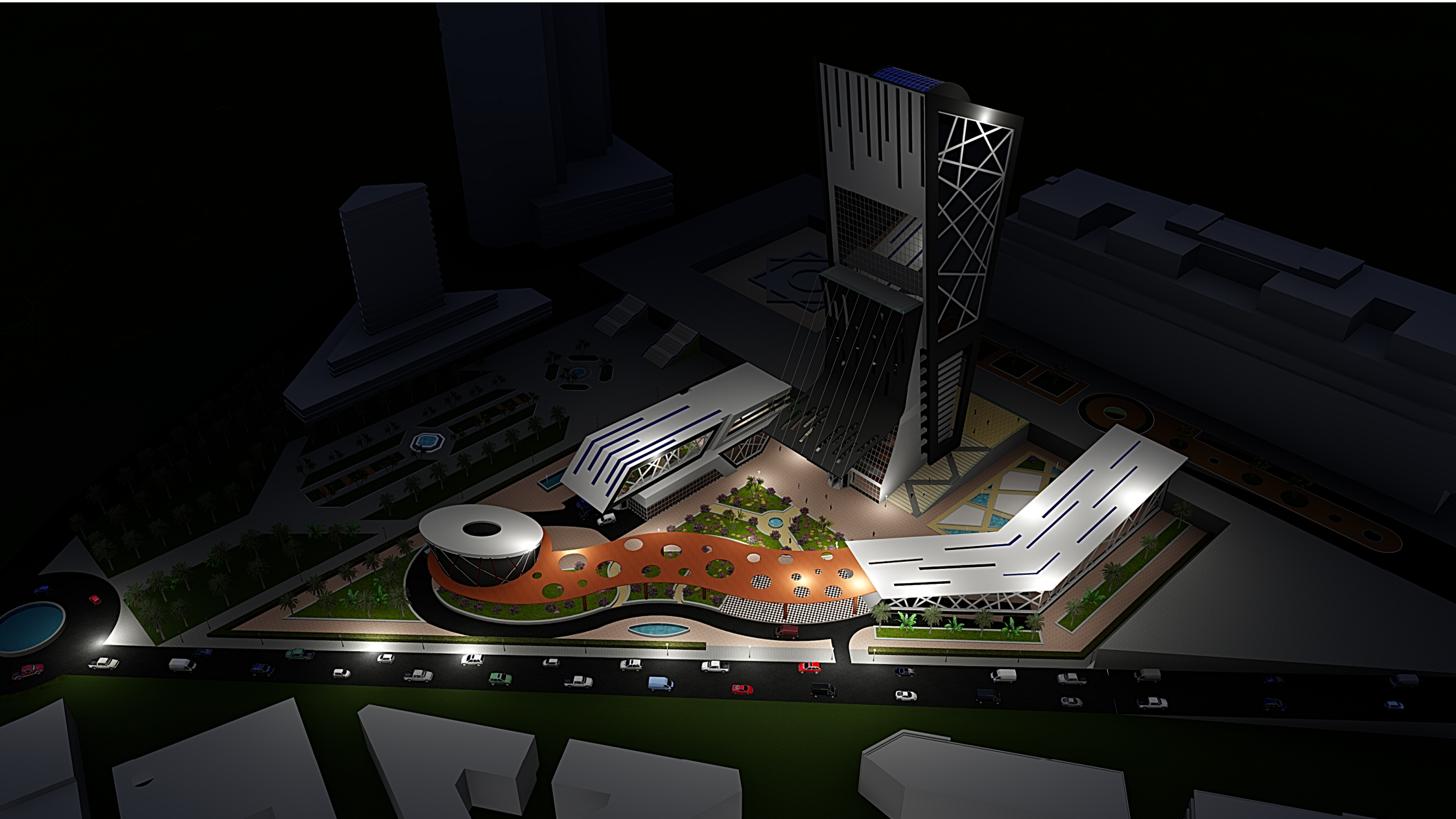












Bibliographie

LES OUVRAGES :

- L'image de la Cité Kevin LYNCH | Edition DUNOD ,1976
- Ernest Neufert, les éléments des projets de construction, 8ème édition Edition DUNOD, 2000
- Construire des façades Thomas HERZOG, Roland KRIPPNER, Werner LANG Edition DETAIL, 2007
- Concevoir et construire en Acier Marc LANDOWSKI, Bertrand LEMOINE Edition ARCELOR, 2005
- Christian Portzamparc, Paris rive gauche, Ilot ouvert, illustrée, Archives d'architecture moderne.
- Philippe Panerai, Formes urbaine: de l'îlot à la barre, Parenthèses Editions (4 novembre 1997)
- Philippe Panerai «éléments d'analyse urbaine», A.a.m., 1982. - Le double langage de l'architecture Paul-Henri DAVID | Edition Le HARMATTAN, 2007

Revue:

- PDAU d'Alger, 2011

MÉMOIRES :

- FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIE Option : Architecture et culture constructive| Session juin 2014
- Maison de presse au HAMMA Option : Architecture et culture constructive| Session Juin 2014
- Mlle Saïd Aïssa Kahina, L'héritage architectural colonial du XIXe- XXe siècle en Algérie : Entre continuité et rupture, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie

SITE INTERNET :

- www.google.com
- www.zaha-hadid.com
- www.vmzinc.be/fr
- www.construiracier.fr
- www.Wikipedia.com
- www.ideesmaison.com

Bibliographie

- detail constructifs.cype.fr
- www.forum-algerie.com
- www.tsa-algerie.com
- www.christiandeportzamparc.com
- www.presse.com.
- www.reussirenchine.com
- www.tour de Canton.com